

LE MEMORIAL
DES
VICISSITUDES ET DES PROGRÈS
DE LA
LANGUE FRANÇAISE
EN CANADA.

102 102 DANS UN HAMEAU DE LA SEIGNEURIE
DE GUIRE EN 1870: REVU À MONTRÉAL.
EN 1876 ET 1878.

MONTRÉAL.
J.-B. BYETTE, IMPRIMEUR.
32, RUE BONSECOURS.

1879

LE MEMORIAL
DES
VICISSITUDES ET DES PROGRÈS
DE LA
LANGUE FRANÇAISE
EN CANADA.

RÉDIGÉ DANS UN HAMEAU DE LA SEIGNEURIE
DEQUIRE EN 1870; REVU À MONTRÉAL
EN 1876 ET 1878.

par Maximilien Béland

MONTRÉAL.
J. B. BYETTE, IMPRIMEUR,
32, RUE BONSECOURS.

1879

Fabre & Gravel Libraires.

*A. J. Dupuy en l'ho du. Penrou
de. Montbrant
avec le comitè de. Baimeux, Bibaud*

AVANT-PROPOS

Faut-il avouer que nous avons été anxieux de nous assurer l'initiative d'un travail qu'on serait en droit d'être surpris de trouver encore non fait à cette heure ? C'est une jachère qui demandait culture. Celle-ci n'est pas sans présenter beaucoup de difficulté ; mais elle n'est pas non plus sans offrir, pour compensation, à celui qui aura voulu s'y livrer, un attrait véritable et l'espoir de cueillir une primerolle de bonne odeur.

Voilà pour nous : pour ce qui est des lecteurs, que notre opuscule soit de nature à piquer l'intérêt de ceux qui ne se seront point condamnés aux recherches, souvent ardues, et parfois, stériles qu'il nécessite, c'est surtout ce qui nous paraît devoir être hors de contestation : il serait, alors, plus que fastidieux d'en discourir, en prolongeant pour cela ce préambule.

BIBAUD.

St. Pie du Fief Dequire, Rivière David, 25 Septembre 1869.

Dire ne suffisait pas, selon moi ; il fallait bien dire, et le talent faisait partie de la vérité. Je ne m'en dédis pas : il y a dans les affaires humaines, en apparence les plus communes, un aspect intellectuel et oratoire vers lequel les esprits les plus positifs doivent toujours tendre à leur insu ou sciemment, pour dignifier leur œuvre : ce qui ne peut pas être littérairement bien dit ne mérite pas d'être fait.

LAMARTINE.

Que le Canada ait été, autrefois, le pays du beau langage français, c'est ce dont il n'est pas permis de douter, tant les témoignages à ce sujet, s'offrent en foule et se pressent.

J'avais peine à comprendre, dit le Récollet Chrétien Leclercq, ce que me disait un jour un grand homme d'esprit, * — que je serais bien surpris d'y trouver d'aussi d'honnêtes gens ; qu'il ne connaissait pas de province du royaume où il y eût, à proportion et communément, plus de fonds d'esprit, de pénétration et de politesse... Il nous ajoutait que nous y trouverions même un langage plus poli, une énonciation nette et pure, une prononciation sans accent. Mais il est vrai que quand je fus sur les lieux, j'ai reconnu qu'on ne m'avait rien flatté, la Nouvelle-France étant en cela plus heureuse que les pays nouvellement établis dans les autres parties du Monde.

* Le P. Germain Allard, depuis Evêque de Vence.

La Mère de l'Incarnation a dit, ce que Charlevoix a répété dans les mêmes termes :

“ Nulle part ailleurs on ne parle plus purement notre langue : on ne remarque même ici aucun accent.”

Quoiqu'il y ait ici un mélange de toutes les Provinces de France, on ne saurait distinguer le parler d'aucune d'elles dans les Canadiennes, dit des dames l'annaliste Bacqueville de La Poterie.

Il n'est pas plus éclatante preuve de cette absence de tout accent vicieux que ce qu'ajoutait l'abbé D'Olivet.

On peut envoyer un opéra en Canada et il sera chanté à Québec, note pour note, et sur le même ton qu'à Paris ; mais on ne saurait envoyer une phrase de conversation à Bordeaux ou à Montpellier et faire qu'elle y soit prononcée syllabe pour syllabe comme à la Cour*.

Le Sieur Franquet, commissaire du Roi, qui assistait à l'alliance de Monsieur Tarieu de Lanaudière avec Demoiselle LeMoynes de Longueuil, écrivait en France :

Les femmes sont de figure jolie : elles ont la démarche gracieuse et posent bien. Elles ont généralement beaucoup d'esprit et parlent un français épuré, sans le moindre accent. Polies, enjouées, elles ont une conversation agréable.

Et si l'on n'était point encore convaincu, nous ne pourrions mieux faire, sans doute que de donner pour arbitre à tous ces témoins graves le savant voyageur suédois Kalm, contemporain

* Un Sieur de Marceuil donna des représentations théâtrales à Québec sous le comte de Frontenac ; bien plus, si l'on en croit Isidore Lebrun, Lescaobot avait fait jouer à Port-Royal de l'Acadie, " Le Triomphe de Neptune." Un chœur de Tritons traînait le char du dieu en célébrant la gloire de Henri IV. Des sauvages débitaient des tirades dont la mythologie avait fait les frais.

du Comte de La Galissonnière : Kalm n'a pu complotter avec eux pour tromper la postérité !

Les dames et demoiselles du Canada, et particulièrement celles de Montréal, sont très-portées à rire des fautes que font les étrangers en parlant. En Canada, la langue française n'est guère parlée que par les Français, car il y a rarement des étrangers, et les Sauvages, naturellement trop fiers pour apprendre la langue des Français, obligent ceux-ci à apprendre la leur. Il suit de là que les dames, en Canada, ne peuvent rien entendre de peu commun sans en rire.

Mais tout d'abord, une difficulté s'offre à l'esprit fort naturellement,—aux esprits, particulièrement, qui se piquent de disquisition : si la lecture des relations de Jacques Cartier n'est point désagréable ; si notre patriarche Pierre Boucher écrit purement, encore bien qu'avec simplicité ; et s'il ne manque à la Mère de l'Incarnation que d'avoir écrit un peu plus tôt pour disputer à Pascal la gloire d'avoir fixé la langue,—les chroniques des supérieurs Dollier de Casson et de Belmont sont-elles des écrits bien polis,—couchés en style qui nous offre quelque pureté ? Les P. P. Jésuites font-ils beaucoup mieux dans leurs relations annuelles ? . . . Lisez encore le projet de règlement du célèbre Talon pour le gouvernement du pays : quel archaïsme dans la forme ! . . . et il ne faut guère s'en étonner, puisque en Europe même, les Provinciales et les écrits sortis du Port-Royal venaient seulement de former le langage.

On se dit cependant : comment la langue parlée, qui est naturellement moins soignée et

où l'on se garde moins, pouvait-elle être d'une si grande pureté, quand la langue écrite en déclinait si peu, et que l'orthographe elle-même, qui fait généralement la prononciation, sinon toujours, était dépourvue de toute fixité,—de toute uniformité, comme ne l'ignorent pas ceux qui sont tant soit peu archéologues?..... la difficulté est pourtant plus grande encore pour le temps du P. Germain Allard que pour celui de Charlevoix et de Kalm, qui avait vu passer la période littéraire de Louis XIV. L'orthographe et l'énonciation ne seraient donc point congénères!..... La difficulté subsiste et se présente avec encore plus de force,—elle se double pour qui a lu la relation pleine d'intérêt du xénophane John Lambert, qui visitait notre pays en 1806 et la suivante année : comment, en Canada, avait-on si bien parlé français jadis pour, ensuite, le parler si mal!...

Avant la conquête du pays par les Anglais, on y parlait, et on dit, la langue française aussi correctement qu'en France même. Depuis cette époque, les Canadiens ont introduit dans leur langage plusieurs anglicismes, et ils se servent de plusieurs tournures de phrases qu'ils tiennent probablement de leurs liaisons avec les nouveaux colons. Pour froid ils prononcent *fret* ; pour ici, ils disent *icite* : au lieu de dire prêt, ils disent *paré*. Ils se servent en outre de nombre de mots surannés que je n'ai pas présents à la mémoire. * Ils corrompent encore le langage en prononçant la consonne finale en bien des

* C'est dommage, car l'énumération de ces locutions nous offrirait un terme de comparaison dans la corruption, sans doute graduelle, de notre langage primitif.

mots contre la coutume des Français d'Europe. * Cela peut encore venir de la fréquentation des Anglais : autrement, on n'aurait jamais pu dire à leur louange qu'ils parlaient purement le français.

J'ai également entendu dire au supérieur Baile, quand il professait la philosophie, qu'en toute chose, au langage près, les élèves de nos collèges ne sont point inférieurs aux collégiens de France ; mais qu'ils parlent moins bien leur langue et ne l'écrivent pas non plus avec une égale facilité ; ce qui est surtout vrai de l'époque où le professeur jugeait de la sorte. Et la principale cause de leur moindre facilité d'énonciation était aussi, selon lui, la concurrence de deux langages en Canada. Cela se conçoit aisément, et n'est pas, d'ailleurs sans exemple : c'est ainsi qu'Amédée Buchon, traduisant un poème grec du moyen âge, écrit :

Les soixante-dix ans pendant lesquels les Français possédèrent l'Empire de Byzance, avaient suffi pour défigurer la langue des vaincus.

Effectivement, le poète auteur des chroniques versifiées de Morée, mêle sans cesse les mots francs aux périodes helléniques.

Et plus près de nous, de l'aveu d'une feuille des Etats-Unis citée dans l'aurore de Bibaud (1817), nos voisins ont des mots, des locutions ou des acceptions qui, pour être usités et reçus en Amérique, ne sont pas pour cela bon anglais.

* Généralement seulement, car les Lorrains, les Gascons, à en juger par l'Evêque Forbin-Janson et notre avocat Taillades, prononcent "états, primats," tandis que ce n'est guère que dans les noms propres qu'on prononce tel la sonçonne finale. Cependant on entend dire à "l'endrosse," pour à l'endroff.

Ces acceptions, ces tournures, elle les appelle des *américanisms*, en cite un grand nombre; puis elle recommande aux éditeurs de journaux et de publications périodiques d'éviter de donner aux mots ces acceptions, ou d'employer ces tournures, afin de préserver la langue anglaise dans toute sa pureté.

Remarquez que les Américains des États-Unis n'ont pas, du moins dans les mêmes proportions, l'excuse qu'on nous accorde—le concours de deux langues sur un même sol dans les rapports journaliers de commerce ou de fréquentation.

Mais ce qui peut causer surprise, malgré l'excuse alléguée, c'est comment la langue se serait corrompue de prime abord après la conquête: je me flatte presque *d'avoir l'aperception des causes qui nuisirent si subitement au bon langage de notre population; ce qu'il y avait de plus éclairé dans le pays,—d'hommes en place, ne quitta-t-il point nos plages avec l'armée de France?... "Cet événement, dit mon père, en parlant du traité de paix, occasionna encore l'émigration de mille à douze cents Français ou Canadiens. Cette diminution dans la population canadienne était d'autant plus à regretter, qu'elle avait lieu dans la classe élevée, la seule à peu

* Il arrive souvent entre le "nous" et le "je," on peut sans doute indiquer cet équilibre d'une manière de Châteaubriand dans "Le Congrès de Vérone:" "Le "me" choque par son orgueil; le "nous" est un peu janséniste et royal: il suffit qu'on soit prévenu de ce mélange de pronoms: ils se corrigeront peut-être l'un par l'autre."

d'exceptions près, où il y eût des talents développés et des connaissances acquises; le changement alors opéré pour le pis, sous le rapport des arts et des sciences, se fit sentir longtemps dans le pays;” et l'abbé Brassour de Bourbourg, citant ce passage, prétend qu'il s'y fait sentir encore.

Ce n'est pas tout : depuis 1763, et pendant un certain temps, les Canadiens se virent exclus de toutes les charges publiques et n'eurent pas même d'avocats de leur origine pour plaider leurs différends, eux si enclins à s'intenter des procès mutuellement, parce qu'ils sont, pour la plupart, descendants des Normands, qu'on répute grands chicaniers. Les hommes de loi anglais de bas étage * qui s'étaient abattus sur le pays avec avidité, comme nous l'apprend notre compatriote Ducalvet, ignoraient la langue de ses habitants : les explications qui avaient lieu entre ces piètres archipéracites et leurs malheureux clients ne devaient-elles point dégénérer en un jargon étrange, chacun usant pour l'instant des mots, français ou anglais qu'il pouvait s'approprier ? Sous l'empire d'un pareil état de choses, quel est le peuple qui aurait mieux sauvé sa langue, puisque l'auteur de l'Histoire du Canada et des Canadiens sous la Domination Anglaise, peut encore écrire sous l'année 1877 :

* On envoya au pays pour être Procureur-Général, un simple étudiant ou stagiaire!

L'arrivée en Canada de M. Fleury Mesplet, imprimeur français, qui avait exercé son art à Philadelphie, fournit aux Canadiens l'occasion de faire voir qu'ils n'étaient pas aussi étrangers à la littérature et aux sciences qu'on l'avait cru ou feint de le croire. La proposition qu'il fit de publier * une feuille hebdomadaire, fut accueillie cordialement, et le premier numéro de la Gazette Littéraire parut le 3 Juin. Plusieurs des essais qui remplirent les colonnes de ce journal font honneur au jugement et au bon goût de leurs auteurs. C'était peut-être plus qu'on aurait dû attendre, quand l'on considère, — pour reproduire les idées de l'éditeur, — “ que les ports de la Province n'avaient été ouverts jusqu'alors qu'au commerce des choses qui tendent à la satisfaction des sens ; qu'il n'y existait encore ni une bibliothèque publique ni même les débris d'une bibliothèque, qui pût être regardée comme un monument, non d'une science profonde, mais de l'envie et du désir du savoir ; que jusqu'alors les Canadiens avaient été obligés de se renfermer dans une sphère si étroite, non faute de volonté d'acquérir des connaissances, mais faute d'occasion ; que sous le règne précédent, ils n'avaient pu être occupés que des troubles qui agitaient leur pays ; qu'ils avaient donc ignoré qu'il est possible d'être grand sans richesses, et que la science peut tenir lieu de biens et d'honneurs ; qu'enfin, sous le présent règne, ils n'avaient pas changé d'objet parce qu'il ne leur en avait pas été offert d'autre.”

Les essais dont il est parlé étaient, en partie, ceux des membres d'un cercle littéraire qui s'intitulait l'Académie de Montréal—cercle auquel la première guerre américaine dût nuire probablement. Quant à la Gazette Littéraire elle-même, elle ne dura pas assez pour influencer d'une manière sensible ni permanente sur le langage de la population : le tyranneau Haldimand mit à la gêne et le rédacteur Jautard et

* Avec le concours de l'avocat Valentin Jautard.

l'ancien employé - typographe de Benjamin Franklin, qui avait voulu le léguer au Canada !

S'il resta un obstacle à la corruption du langage, ce fut bien la prédication ; et encore le clergé lui-même ne fut-il pas assez en garde. Déjà cette fameuse Lettre de l'évêque Hubert au Conseil, au sujet d'une université en projet, offre-t-elle des passages qui ne sont rien moins que purs ou qui pêchent contre l'idiome, comme en cette phrase :—“ Il me reste à vous prier, monsieur, de *référer* cet écrit au comité *appointé* pour *l'établissement en question*.” La Lettre de l'évêque de Capse, prélat pourtant tout dévoué aux Anglais et ancien habitué du Château St. Louis, puisque Sir Guy Carleton lui avait confié l'éducation de son fils, est couchée en beaucoup meilleur français ; mais il avait fait ses études en France où il était novice jésuite au moment que l'ordre y fut proscrit ; * et si les Mémoires De Gaspé nous vantent la pureté du langage de Louis de Salaberry, père du héros de Château-guay, il avait aussi fait en France la majeure partie de ses études. Aussi ne saurait-on décerner pareil éloge à Cugnet, notre jurisconsulte, qui fut Greffier du Conseil : voici comment il tournait dans sa langue les documents publics :

En conséquence, Nous déclarons notre vive reconnaissance envers le Ciel qui, après nous avoir séparés de cette union,

* L'évêque de Capse dit de la réponse de son supérieur : “ Cette lettre est une preuve convainquante que nous avons besoin de bons logiciens pour rectifier nos idées ; de philologues, de grammairiens pour nous fournir des expressions correctes et le style épistolaire.”

nous a laissés aux soins et à la protection d'un monarque qui, ayant employé le succès de ses armes pour étendre sa bienfaisance et principalement par cette dernière et plus grande des instances* répétées de sa munificence par laquelle nous entrions dans une participation *généreuse* des privilèges des habitants natifs d'un royaume distingué par sa félicité sous une forme politique des mieux calculées de toutes pour l'augmenter et l'assurer.

Et le célèbre tribun et patriote Ducalvet ne faisoit pas mieux, encore qu'on le dit aidé par l'ex-jésuite Roubaud :

D'après les idées qu'on avait en Angleterre de la France, qu'on se figurait comme un royaume où la volonté du monarque étoit l'unique loi de l'État, et au nom des lois françaises, réinstatées dans la colonie...

Quand, en Canada, on eût ainsi laissé frelater l'essence même de notre langue au contact des conquérants, il paraît qu'on ne regarda plus à aucune pureté de langage. C'est ce qui se voit assez par une brochure qu'on imprima au sujet des biens des Jésuites. Une lettre du R. P. de Glapion, Français de naissance, est peut-être tout ce qu'on y trouve en français correct; on ne conçoit rien de plus barbare, et rien ne sent plus l'étrangeté que le langage que l'on y met dans la bouche de MM. Taschereau et Panet, en leur désaveu des procédés du commissaire, agent de Lord Amherst, Kenelm Chandler; il n'y a pas une phrase correcte ou achevée!

On présentait au Prince William Henry, depuis Guillaume IV, des *Adresses* couchées en

* L. abbé Chabotilles, qui écrit correctement, en général, emploie aussi le mot "instance" pour "exemple."

style encore assez étrange ; ce qui était d'autant moins excusable que le bon Lord Dorchester et, après lui, Sir Frederick Haldimand, répondaient à celles qu'on leur présentait, dans un français très-pur et qui n'eût pas été désavoué à la Cour de Versailles. Il serait plus que fastidieux de colliger ces placets barbares pour les reproduire ici ; mais écoutons au moins la Renommée célébrer l'auguste fils du Roi dans le langage du journalisme de l'époque :

Le temps était tout-à-fait *infavorable*, à cause de la pluie.

A cette heureuse et mémorable occasion, il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général et Commandant-en-Chef d'ordonner que les *prisonniers civils* et militaires alors en prison pour *aucun crime*...

Le soir, la ville fut splendidement illuminée *sur* un événement si heureux.

Si Amable Berthelot devait être plus tard puriste en Canada, son père, appelé Berthelot D'Artigny, et doyen du barreau de Québec, ne le fut guère. En effet, n'ayant pas été heureux dans le collège électoral du comté, il disait dans un protêt :

Je ne puis m'empêcher d'observer *sur* le silence que la Gazette de Québec a tenu quant aux circonstances extraordinaires de la Basse-Ville de ce comté de Québec, notamment *sur* la *tournure abstraite* et mystérieuse que la Gazette de Québec de jeudi a prise pour ce qui s'est passé à Charlebourg ; sans doute que celui qui est auteur de ce paragraphe est de ceux qui se sont cy-devant tant fatigués à écrire, imprimer et crier vaguement contre les lois de ce pays, contre la profession honorable d'avocat et qui ont employé des moyens si bas que ceux connus du public, et qu'il n'a trouvé aucun

avantage à publier les faits véritables que la nouvelle constitution a amenés.

Ce n'était pas assez de cette prose limpide !... les écoliers du Petit-Séminaire avaient chanté (et non pas récité, par bonheur) de détestables vers à Lord Dorchester au milieu d'une fête brillante qu'il donnait au Château, pour l'anniversaire de naissance de la bonne reine Charlotte :

La Discorde éteint son flambeau,
Pallas, au jour de sa naissance,
Nous offre à tous sa bienveillance
Et son pacifique rameau.

Que chacun, assis à son ombre,
Goûtant les plaisirs de la paix,
Chasse de son cœur à jamais
Regrets et chagrins, l'air sombre.

Affreux compagnons de Vulcain,
Cessez, cyclopes détestables
Par vos foudres trop redoutables,
De consterner le genre humain.

Le Roi favori de Neptune,
Qui règne et sur terre et sur mer,
D'un pays dompté par le fer
Désire assurer la fortune.

C'est ce qu'annonce ces éclairs,
Ces feux, ces éclats de tonnerre,
Ces ustres partis de la terre
Qui vont se perdre dans les airs. *

* Il y avait feu d'artifices.

Apprends donc, en ce jour de fête,
A ne plus déplorer ton sort,
Peuple aux justes lois du plus fort,
Soumis par le droit de conquête. †

Déjà les arts en liberté
Paraissent avec allégresse ;
Dans le palais de la Sagesse
Y sont reçus avec bonté.

A ces traits reconnais l'ouvrage
De ce gouverneur généreux,
Qui consacre à te rendre heureux,
Ses soins, ses biens, ses avantages.

*Son nom, ainsi que ses bienfaits
Seront à jamais, pour sa gloire,
Dédiés au temple de Mémoire.
Ciel, comble pour lui nos souhaits.*

Mais nous voyons avec bonheur que la langue française se conservait pure et gracieuse dans nos monastères de femmes, comme on en juge par la lettre de bienvenue de la Mère Le Moyne-Despins, des Sœurs Grises, au Prince, aussi bien que par de belles pages des Annales des Ursulines. Ces religieuses réussissaient même sur le Parnasse, ou du moins, montaient sans trop d'effort les collines de l'Hélycon. Le Gouverneur et Lady Dorchester entendaient chez elles, comme jadis le marquis Duquesne et Montcalm, des vers au moins agréables, dits avec délicatesse :

† On voit que les "alumni" répudiaient à l'avance les grâces juridiques de Charles Mondelet, qui jugeait presque aussi souvent qu'il siégeait, que les Anglais n'avaient point conquis le Canada.

Clio, muse qui, par ta lyre,
Transmets des héros les portraits,
Descends vers nous et nous inspire
De celui-ci quelqu'un des traits.

Grand dans la paix, grand dans la guerre,
Et partout pacificateur,
Dans l'un et dans l'autre hémisphère,
Dorchester sait unir les cœurs.

Wolfe, en conquérant la Province,
Accompagné de la Terreur,
Mérita du gracieux Prince
Le nom de Héros, et l'honneur.

Notre Titus à la révolte
Nous arrache par sa douceur ;
Que de lauriers il récolte !
Est-il un plus grand vainqueur ?

Il a le glaive de Bellone ;
Des Grâces il a les attraits ;
Si ce n'est Mars qui le couronne,
C'est qu'il veut l'être par la Paix.

(Ici une petite pensionnaire ajoute :)

Dorchester, milord aimable,
Accepte nos complimens :
On aime, on trouve agréable
Tout ce qui vient des enfans.
Flatter et feindre, à notre âge,
Tu le sais, nous l'ignorons ;
Aimer est notre partage,
Oui, toujours nous t'aimerons.

A LADY DORCHESTER.

A Milady rendons hommage,
Du tendre soin qu'elle a pour nous ;
Si ce devoir est un usage,
Nos cœurs trouvent qu'il est bien doux.

Recevez ces roses nouvelles
Des mains de la tendre amitié ;
Toutes les offrandes sont belles
Lorsque le cœur est de moitié.

Sous votre bienfaisant empire,
Nous coulons les jours les plus beaux ;
Le savoir et vous le redire
Sont des plaisirs toujours nouveaux.

Le Capitaine-Général revient victorieux
de la frontière ; la circonstance demande des
vers d'un genre plus noble, sinon aussi exquis :

Enfin brille à nos yeux illustre personnage,
L'éclat de ces beaux jours dont sans cesse l'image
Présente à nos esprits, allumait dans nos cœurs
Le désir de te voir sur le char des honneurs.
Toujours nous nous flattions de la douce espérance
De te faire agréer notre humble révérence
Et de te témoigner dans ces instans heureux,
Nos plus beaux sentiments, nos souhaits et nos vœux.
Nous te voyons ici ; c'est pour nous une fête :
Du plus grand général nos cœurs font la conquête !
Laisse-nous donc chanter tes vertus et ton nom
Prenant un doux repos à l'ombre de ton renom
Oui, sage Gouverneur que la Gloire décore,
En toi nous admirons des plus beaux jours l'aurore.
A ton aspect riant nos nuageux climats
Au ciel le plus serein vont livrer des combats ;
Sans craindre le fracas d'un meurtrier tonnerre.

Les échos chanteront : Paix sur cette terre !
Carleton, ce héros, en père règne encore ;
Il porte dans sa main le nouvel âge d'or !
Règne donc parmi nous, contente nos souhaits :
Règne content de nous, et vis longtems en paix. *

En prose, outre la lettre de M. de Capse au Conseil, on est heureux encore de tomber sur une Lettre aux Canadiens, qu'on peut attribuer au marquis de Lotbinière ou à Monsieur de Salaberry, qui étaient probablement seuls en état, parmi les citoyens, d'en écrire une semblable :

Quelques Anglais travaillent à nous indisposer contre les derniers Actes du Parlement qui règlent le gouvernement de cette Province. Ils déclament surtout contre l'introduction de la loi française, qu'ils nous représentent comme favorisant la tyrannie. Leurs émissaires répandent parmi les personnes peu instruites, que nous allons voir revivre les lettres de cachet ; qu'on nous enlèvera nos biens malgré nous ; qu'on nous traînera à la guerre et dans les prisons ; qu'on nous accablera d'impôts, que la justice sera administrée d'une manière arbitraire, que nos gouverneurs seront despotiques ; que la loi anglaise nous eût été plus avantageuse. Mais la fausseté de ces imputations ne saute-t-elle pas aux yeux?... Y a-t-il quelque connexion entre les lois françaises et les lettres de cachet ; les prisons, la guerre, les impôts et le despotisme des gouverneurs ? Sous cette loi, à la vérité, vos procès ne seront plus décidés par un corps de jurés, où président souvent l'ignorance et la partialité ; mais sera-ce un mal ? La justice anglaise est-elle la moins coûteuse?... Aimerez-vous que vos enfans héritassent à l'anglaise,—tout à l'aîné, rien aux cadets?... Seriez-vous bien aises qu'on vous

* Carleton, loué à l'envi par les historiens Carlo Carli, Botta et les auteurs américains, mourut en effet plein de jours ;—il ne s'éteignit, à Londres, qu'à l'âge de 85 ans, en 1802 : né à Strabane, en Irlande, 1734.

concédat vos terres aux taux d'Angleterre ? La loi française n'est-elle pas plus claire, plus simple ?... n'est-elle pas écrite dans un langage que vous entendez ?... La loi française a donc pour vous toutes sortes d'avantages, et les Anglais judicieux, tels qu'il s'en trouve un grand nombre dans la colonie, conviennent qu'on ne pourra nous la refuser avec équité.

Aussi n'est-ce pas là le point qui choque davantage ces citoyens envieux dans les Actes du Parlement dont ils voudraient obtenir la révocation. Le voici, ce point qu'ils vous cachent, mais qui se défend entre eux. L'un de ces Actes, non-seulement nous permet le libre exercice de la religion catholique, mais il vous dispense de sermens qui y sont contraires ; et par là il vous ouvre une porte aux emplois et aux charges de la Province. Voilà ce qui les révolte ; voilà ce qui les fait dire dans les papiers publics que c'est un Acte détestable, abominable, qui autorise une religion sanguinaire, qui répand partout l'impiété, la rébellion, le meurtre ! Ces expressions violentes nous marquent leur caractère et le chagrin qu'ils ont de n'avoir point une Assemblée dont ils se proposaient de vous exclure en exigeant de vous des sermens que votre religion ne vous aurait pas permis de prêter, comme ils ont fait à la Grenade. Par ce moyen ils se seraient vus seuls maîtres de régler vos intérêts civils, politiques et religieux. Vous pouvez vous instruire de leurs desseins en lisant les *Adresses* qu'ils ont envoyées à Londres. Ils y représentent au Roy "que ses sujets protestants sont en assez grand nombre en cette Province pour y établir une Assemblée." Ce mot nous les démasque... Une poignée d'hommes que le commerce qu'ils ont fait avec nous vient, pour la plupart, de tirer de la poussière, veulent devenir nos maîtres et nous réduire à l'esclavage le plus dur. Je le répète,—je ne parle que des Anglais du comté de Montréal et de quelques marchands de Québec qui demandent la révocation de cet Acte. Il faut que ces gens-là nous croient bien bouchés et bien aveuglés sur nos propres intérêts, pour nous proposer de nous opposer à un Acte que nous avons demandé, qui a coûté bien des soins et des sollicitudes aux personnes respectables qui s'étaient char-

gées de nos intérêts ; qui nous a été octroyé par notre gracieux souverain comme une marque de bienveillance toute particulière ; qui a été reçu de notre part avec toutes les marques de la joie la plus vive, et la plus grande reconnaissance ; ayant tous signé, il y a peu de jours, une Adresse à Sa Majesté pour lui en faire nos remerciements. Ne serait-ce pas nous rendre ridicules que de nous déclarer contre un Acte qui nous accorde ce que nous demandions,—le libre exercice de notre religion, l'usage de nos anciennes lois, l'extension des limites de notre Province ? Nos prétendus amis n'en ont tant d'horreur que parce qu'ils trouvent qu'il nous est trop favorable. Il est vrai que ces Actes établissent un impôt sur les boissons ; mais n'y en avait-il pas sous les Français ? N'est-il pas juste que nous contribuions aux dépenses et aux charges de la Province ? Cette taxe n'est-elle point modérée et assise sur les objets les moins nécessaires à la vie ?... Ouvrez donc les yeux, chers Canadiens, qui pouvez vous être laissé séduire par des ennemis qui veulent vous engager à servir la haine qu'ils vous portent, et à vous faire perdre l'affection de votre souverain.

J'oubliais une de leurs objections : on parle de la levée d'un régiment canadien. On se sert de cette circonstance pour vous dire qu'on vous forcera à vous enrôler et à aller faire la guerre au loin ; et, d'un bienfait qu'on a sollicité pour nous, on vous en fait un objet de terreur ! Serait-donc un malheur pour la colonie s'il y avait un régiment canadien de quatre à cinq cents hommes dont tous les officiers seraient canadiens ? Cela ne rendrait-il pas à quantité de familles respectables un lustre qui rejaillirait sur tout le pays ?... On augure mal de votre courage, puisqu'on cherche à vous effrayer par là. *

Dans cet écrit, au moins, on n'est pas choqué à chaque phrase par les solécismes et les anglicismes : le langage est même pur jusque au bout.

M. Benjamin Sulte citait, en 1875, des

* Ducalvet, en particulier, avait donné un régiment canadien comme un "desiderandum."

extraits de Mémoires de Pierre De Sales Latérière qui donnent aussi à penser qu'il rédigeait mieux que ses contemporains. Il s'agit de l'ancêtre de cette honorable famille canadienne.

A l'époque dont nous parlons, le Canada ne contribuait en rien, presque, à la bibliographie, et on ne le doit pas regretter. Il était réservé au protonotaire Perrault, citoyen d'ailleurs si animé du zèle du bien public, de prostituer la langue dans les livrets nombreux qu'il faisait imprimer : il faut surtout parcourir son maussade *Abrégé de l'Histoire du Canada* en 5 volumes in-18 et *dédié à l'usage* de la jeunesse !.. Dans ce bon vieux temps, *non agebatur de verbibus sed de reis* !... Comme je présentais le *Prospectus des Sagamos Illustres* à l'archevêque Signay, il ne concevait pas l'expression de poésie des choses, qu'on oppose à la poésie du style ; il ne doutait pas des grandes ressources de la langue, mais—ajoutait le vénérable prélat, —“de notre temps, on en était peu curieux et fort peu difficile sur les mots : on était content de se comprendre.” Ce langage—ironique sans malveillance, quant à ce qui regarde les merveilleuses ressources de la langue, m'aurait décélé une grande vérité, si je n'eusse pas su dès lors, ce qu'il en était : tant il y a que je pouvais sûrement songer, à part moi, qu'on était encore bien heureux de se pouvoir comprendre à l'époque à laquelle le digne prélat faisait allu-

sion. Mais quant à l'honneur du pays, n'était-il pas bien déplorable que, comparativement, les Noirs de la République d'Hayti usassent d'un français très-pur, comme on en pouvait juger à la lecture des dépêches du comte de Limonade, conseiller du roi Christophe, et à celle de la feuille de Port-au-Prince intitulée *L'Abeille*?...

Joseph Octave Plessis avait pourtant prononcé une assez belle allocution au sujet de la grande lutte navale d'Aboukir; de même que son oraison funèbre de l'évêque Briand Mille huit-cent-neuf voyait à Québec, Louis Plamondon,—à Montréal, D. B. Viger, publier, celui-ci, une brochure sur nos droits politiques en français généralement correct et non dépourvu de tout agrément; celui-là, l'Eloge du Roi, dans un langage digne des années de Louis XV, sinon même du grand siècle!... C'est dans une société littéraire devancière de celle de nos jours, que s'énonçait Plamondon, et j'aime à dire que l'allocution du Président, Frs. Romain (le bibliothécaire de la Ville) avant que de distribuer les palmes, est couchée aussi en fort bon français. On célébrait la fête de George III par un concours de poésie; mais on est peiné de dire que l'ode couronnée du bibliophile John Flemming,* de Montréal, laisse loin derrière elle l'ode française de l'anonyme qui mérita la deuxième médaille.

* Ce nom brillera dans la littérature du pays, car, pour l'anniversaire de Moore, le 26 Mai 1879, J. C. Flemming envoie au "Post" une fort belle poésie.

Le *Courrier* de Québec, dit John Lambert, est d'un très-petit format et se publie tous les samedis. Deux ou trois jeunes messieurs ont établi ce papier pour y insérer leurs pièces fugitives. Ces messieurs ont établi depuis peu une Société Littéraire qui, quoiqu'elle ne renferme point les talents et les connaissances d'un Institut National ou d'une Société Royale, mérite néanmoins tout l'encouragement que le gouvernement canadien est en état de donner à un tel établissement. Dans un tel pays, la première lueur de génie doit être aperçue avec plaisir.

Philippe Aubert de Gaspé—l'auteur futur des *Anciens Canadiens*, était du nombre des académiciens, et Rémi Valières de St. Réal devait en être aussi, avec Jacques Labrie, l'un des rédacteurs du Journal, qui n'a que deux tomes, et qui, toutefois, vit pendant quelques mois sa publication suspendue. Le *Canadien*, son devancier, qui le crut expiré*, disait :

Le *Courrier* avait bien le défaut de s'exprimer en mauvais français : Nous sommes néanmoins très-satisfaits de pouvoir dire que *les paradoxes* du *Mercur*, qu'il a de temps en temps relevés, méritent certainement quelques éloges.

Et le *Canadien* croyait bien s'exprimer lui-même!—Le *Courrier*, ravivé, se vengeait bien un peu de l'oraison funèbre que lui avait faite le confrère. Un de ses soi-disant correspondants écrivait :

Je lis et relis tous les jours la feuille qui fait mes délices,—cette feuille destinée à venger notre honneur, à nous faire connaître et à *promouvoir* le goût des sciences.—en un mot, le

* Benjamin Sulte dit que le *Courrier* mourut le 2 juin 1857. Ce n'était qu'une syncope, malgré qu'il eût fait ses adieux : il reparut au mois de décembre et continuait de paraître en 1868.

Canadien. Ce papier est ordinairement bien écrit, et c'est ce qui me plaît beaucoup. Je vis pourtant dernièrement cette phrase : "Plusieurs personnes s'étant *plaint*."—Sachant parfaitement que les feuilles hebdomadaires ne peuvent point être aussi strictement corrigées que les autres imprimés, je crus que ce n'était qu'une faute d'impression. J'en parlai par hasard au nouveau rédacteur*, qui me dit que ce n'était nullement une faute d'impression et que la phrase était bonne. Comme je paraissais en douter, il me cita une autorité et me dit qu'on trouvait dans L'Homond † : "Lucrèce s'est donné la mort." Malgré tout ce qu'il put me dire, je suis encore dans le doute, et vous m'obligerez infiniment en me donnant votre opinion sur cette phrase.—J. R.

Réponse.—Nous avons remarqué comme vous la phrase qui vous a choqué dans le Canadien, et comme vous, nous l'avions regardée comme une faute d'impression. Vous avez détruit votre erreur, et c'est avec peine que nous sommes obligés de dire ouvertement que le rédacteur s'est lourdement trompé. Votre doute était très-bien fondé et nous devons en convenir : *Fiat justitia, ruat cælum!* Consultez L'Homond ; il vous dira que le participe passé s'accorde toujours avec son régime direct, quand ce régime est devant le participe : ex : Quand la race de Cam se fut multipliée. C'est ainsi qu'on dit encore : Les femmes se sont louées ; Nous nous sommes rendus maîtres de la place. Pourquoi dit-on : Lucrece s'est donné la mort ?... c'est parce qu'ici le participe passé est précédé du régime indirect ; voici la règle : si le participe est précédé du régime direct, on accorde le participe avec le régime ; ex : Cette femme s'est mise à la tête des affaires. En décomposant, on dirait : Cette femme a mis elle... Si le participe est précédé du régime indirect, il est indéclinable ; ex : Elle s'est mis des chimères dans l'esprit ; c.-à-d. Elle a mis à soi.—Tenons donc pour certain ce qu'enseigne Vaugelas, qu'il faut toujours, à peine de faire un solécisme, accorder le

* Le Sieur Bouthilier.

† Dont la grammaire régnait dans le pays : en 1817, A. Fernet, professeur de langue, en donna à Montréal, une édition avec supplément.

participe avec son régime * dans les phrases semblables à celles que nous examinons. Il y a cependant quelques participes, entre autres ceux de plaindre et de craindre, qu'il est bon d'éviter au féminin †, parce que ces verbes ont formé des substantifs dont la désinence est la même que celle du participe féminin. Qui dirait : " C'est une personne que j'ai plainte ; c'est une maladie que j'ai crainte, obéirait à la grammaire, mais choquerait l'oreille." Et l'on cite l'Essai de Grammaire de l'abbé D'Olivet.

Il eût été à regretter que le journal de jeunes académiciens ne fût pas correctement écrit. Mais si on leur peut reprocher de faire du verbe *nommer* un mot inusité, pour dire invariablement *appointer* ; porter à la *chaire* au lieu de fauteuil de la présidence ; de nous parler de renseignements *satisfactaires* ; d'outrer enfin la locution assez anglaise déjà de faire motion, en nous apprenant que le juge De Bonne a *mouvé*, qu'il fût résolu qu'il est nécessaire d'indiquer l'époque du *bill* de Milice,—les articles signés d'un nom de plume sont, en général, bien faits. Nous aurions aimé reproduire la Préface ou Prospectus du Canadien dans toute son énergie, qui se ressent du terroir, ou qui est bien du sol canadien ; mais deux textes cités par B. Sulte et E. Lareau,—qui doivent être identiques, sont, toutefois, divers ! je me trouve, alors, dans

* Direct.

† *La critique de M. Bouthillier n'a-t-elle pas l'air de faire la preuve de son adjectif ?... Mais Voltaire dit au chapitre XXVI du Siècle de Louis XIV : " On voit que cette même princesse qui s'était " plainte " si amèrement au Roi de la rupture de son mariage." Cependant Duguy dit, page 225 de l' " Origine des Cultes " : " La courtisane s'est " plaint " à Dieu " et Théophraste Gauthier (l'Art Moderne) a dit, en parlant de plusieurs : " Vous vous êtes " plaint "....."*

l'impasse de l'âne entre deux boisseaux ; il ne pouvait manger—le pauvre ânon ; et moi, entre deux reproductions dissemblables d'un même texte faits par ces espiègles-là, je ne puis que je cite.

L'amphibologie dans le langage était le défaut de l'époque. Le Français Quesnel et Louis Plamondon faisaient exception ; et ce dernier s'exprimait avec une clarté remarquable. On a dit naguère que Québec se distingue davantage que Montréal sous le rapport des productions littéraires ; cela peut bien être, et, toutefois, il fut un temps où notre ville était supérieure à la vieille capitale, puisque Denaud et Plessis, ses évêques, Jacques Viger et Jean Antoine Bouthilier, rédacteurs du Canadien, étaient de Montréal aussi bien que Quesnel, duquel on publia dans le Courrier (Il eut l'aide de Labrie, sinon de Plamondon) une Histoire du Canada à laquelle on pourrait reprocher quelques lacunes, mais beaucoup plus curieuse et correctement écrite que celle que devait donner le protonotaire Perrault *. Le bibliophile Flemming, qui remporta le prix d'un concours de poésie à Québec même, était aussi de Montréal.

Viger et Bouthilier n'étaient, d'ailleurs, que les rédacteurs ordinaires ; Panet, Taschereau, Bedard et Blanchet, sinon Papineau, père,

* Elle fut mentionnée avec éloges aux États-Unis par "Le Salem Register" ; c'est bien à tort que H. Sault la veut attribuer au protonotaire.

jetaient dans le Canadien des articles remarquables. Mais s'il était bien rédigé à cette époque, on ne saurait certainement pas le dire du Canadien tel que rétabli, après le coup d'état de l'ombrageux Craig, par Laurent Bedard. Un correspondant de l'Aurore de Montréal écrivait en 1818 :

Il est vrai que si Montréal a beaucoup gagné de ce côté-là, Québec y a un peu perdu. Au lieu de deux journaux français passables, la capitale du Canada n'en a plus qu'un, que bien des personnes trouvent, et peut-être non sans raison, assez mauvais. Mais en récompense, la ville des Trois-Rivières qui, avant 1807, n'avait jamais eu de Gazette, en a présentement une qui n'est pas méprisable ; du moins ne le cède-t-elle, à mon avis, à aucune autre pour la pureté du langage *. Je remarquerai que les Canadiens paraissent en général convaincus qu'en négligeant leur langue maternelle, ils négligeraient un trésor qui, s'ils venaient à le perdre, ne pourrait être remplacé par aucun autre.

On le sentait quelque part, même à Québec, où s'imprimait le maussade Canadien, puisqu'un correspondant de l'Aurore qui signe "Un Québécois" et qui devait n'être autre que Berthelot fils, envoyait en 1817, l'écrire suivant :

J'ai lu avec plaisir l'écrire signé GRAMMATICUS dans le 18e No. de votre journal. Je pense comme l'auteur de ce morceau, que nous devons faire plus d'attention que nous n'en faisons généralement à la vraie prononciation de notre langue. La manière dont on prononce *moi*, *toi*, etc., dans la conversation, doit paraître ridicule à un Parisien et même à un provincial.

Mais s'il est important de bien prononcer, il l'est encore

* Le District des Trois-Rivières a conservé beaucoup de familles nobles. Cette circonstance—le séjour d'ecclésiastiques français aussi distingués que les Raimbault et les de Calonne ; le temps considérable que les Anglais mirent à s'y établir—tout cela a pu y préserver la langue mieux qu'à Québec et Montréal.

plus de bien parler,—je veux dire, de bien construire ses phrases, de n'employer que les mots propres, et d'éviter les solécismes et les barbarismes. A plus forte raison devrait-on éviter toutes ces fautes en écrivant. Je lis les journaux français qui se publient à Montréal et je m'aperçois qu'ils sont écrits avec pureté et même avec élégance, ce qui me fait croire qu'on ne fait pas chez vous, même en conversant, les fautes grossières que l'on fait communément ici. Nous comptons sûrement parmi nous un grand nombre de personnes qui parlent bien leur langue et qui pourraient la bien écrire ; mais il y en a d'autres que vous prendriez plutôt pour des Allemands ou des Hurons qui commencent à bégayer le français, que pour des Canadiens qui ont reçu une certaine éducation. Les anglicismes, surtout, et les barbarismes, sont déjà si fréquents, qu'en vérité, je crains fort que, bientôt, nous ne parlions plus la langue française, mais un jargon semblable à celui des isles de Jersey et de Guernesey.

Pour vous faire voir la manière dont ces personnes soi-disant instruites parlent leur langue naturelle, je vais vous citer quelques-unes de leurs locutions : que pensez-vous, par exemple, des phrases qui suivent...

Il n'y a peut-être pas que le manque de chemins qui empêche...

Nous n'avons pas pu trouver personne pour... que dans quelques endroits.

Pourvu qu'on ne suspende pas l'Acte que dans quelques cas.

Dans le cas où il y a coutume d'avoir.

On ne voit pas tant de foule comme il y en a.

Les choses qu'il était après mettre en ordre.

On sera quelque temps avant que l'habitude.

L'emprisonnement en a été les conséquences.

On s'intéressait peu de sa mort.

Je regrette qu'il n'y a pas.

Il n'y a pas que l'utilité de cette institution qui doit être reconnue, mais bien les autres établissements.

Si on disait une fausseté, on serait puni pour.

Une chose qui serait essentielle, c'est que les circonstances viendraient à être publiées.

Un emprisonnement plus long que celle.

Cette enthousiasme, ce mois *ici*, cette semaine *ici* *.

Enfin, monsieur Bibaud, je n'en finirais pas si je voulais vous citer des exemples de toutes les fautes que l'on fait contre la construction et l'accord grammatical; contre le régime, le genre, ainsi que toutes les expressions triviales et amphigouriques dont on se sert ici : on dirait que nous n'avons ni grammaires, ni dictionnaires, ou du moins, que bien des gens qui écrivent, ou n'en ont pas, ou ne s'en servent point.

Le Dr. Laterrière devait être un de nos bons écrivains plus tard; mais à son retour d'Angleterre, en 1808, il en était, quant au langage, à traduire et à commenter comme l'on va voir la Lettre qui l'introduisait dans la Société des Arts de Londres :

Dr. Laterrière, 284 Strand—Société des Arts, Londres, Adelphi, 24 décembre 1807.

Monsieur.—J'ai l'honneur de vous adresser cette lettre vous informant que le 16 courant vous fûtes élu membre correspondant de la Société instituée à Londres pour l'encouragement des arts, des manufactures et du commerce; et conformément à l'ordre et aux règles établies, il m'est ordonné de vous informer qu'aucun membre de cette société ne pourra ci-après s'offrir candidat, ou être admis à recevoir aucun premium ou récompense que les Médailles d'Honneur de la Société, et que les membres correspondants sont requis, le plus souvent possible, de transmettre à la Société tous les faits

* Qui pourrait croire que nous avons vu cette faute disgracieuse se répéter dans deux institutions publiques aussi tard que 1857 et 1869 !... On la trouve deux fois dans le pot-pourri que M. E. Lareau intitule Histoire de la Littérature Canadienne. Mais il est encore plus extraordinaire, sans doute, de lire dans l'œuvre d'un Français—la petite Histoire du Canada du Supérieur V. de Belmont:—" Il y avait cette année icy 150 canots aux Outaouais.

relatifs aux découvertes utiles, ainsi que l'enrichissement d'aucun des arts mécaniques, libéraux et commerciaux, sous l'étempe de leurs meilleures connaissances.—Votre obéissant
—Chs. Taylor, M. D., Secr.

Comme tous les pays produisent des génies, le Canada, sans contredit, produit les siens; ceux de *cette description* qui auront quelque chose à offrir, suivant le sens et sous tous les rapports de la Lettre de cette Académie, enverront franc de port au Dr. Latérière, leurs mémoires, leurs modèles et leurs chefs-d'œuvres, qui les fera passer ponctuellement et avec recommandation au Dr. Taylor, secrétaire, pour y être analysés par les académiciens et fait justice à l'auteur.

N. B.—Le Dr. Latérière, s'il en est requis, *particularisera* par des entretiens, ou par écrit, à ces hommes de génie, les règles, les promotions et les honneurs qui y sont conférés au mérite; et par-dessus tout, l'encouragement de la semence du chenevis dans les provinces du Haut et du Bas-Canada par tous les sujets de Sa Majesté.

Si on lit cela au Courrier de Québec, on voit que les rédacteurs écrivaient autrement* par un éditorial ironique du 6 juillet 1808, qui nous fait voir que le Canadien avait d'autres ennemis que le Gouverneur Craig :

Les éditeurs et rédacteurs du Canadien annoncent au public qu'ils sont les auteurs de ces infâmes écrits qui sont sortis pendant les élections. En conséquence, ils prient l'avocat du Roi de ne les poursuivre qu'au civil, et que, sur certains points, qu'ils sont, disent-ils, prêts à signer. Ces articles, qu'ils offrent à signer, sont quelques bagatelles auxquelles on aurait fait peu d'attention, sans d'autres infamies qu'ils se donnent bien de garde de signer, et qu'ils ont bien raison de ne pas répéter.

* Benjamin Sulte reproduit, en oubliant trois strophes, la pièce de moisie "Le petit mot pour rire," qu'il croit être un avis de Quesnel au Courrier. La pièce n'est pas adressée au Canadien, mais au Courrier; elle ne saurait être de Quesnel, qui mourut à Montréal en 1809, puisque les rédacteurs du Courrier en font leur compliment au "jeune homme" qui menace de ne plus leur envoyer le "petit mot pour rire."

Le Canadien est maintenant sur un ton apostolique. Le texte de son dernier discours était tiré de St. Hilaire. Il a plusieurs autres textes, nous dit-il, et il est embarrassé du choix. Effectivement, s'il met tous les Saints-Pères à contribution, il en aura pour longtemps. Persécuté pour sa foi dans la capitale, le Canadien, dit-on, part pour Montréal, où il espère que sa doctrine sera mieux reçue. Cependant nous croyons que les citoyens de Montréal sont trop attachés à leurs principes pour changer de croyance, et si le bon apôtre n'y prend garde, *il pourra bien obtenir la couronne du martyr.*

Mais voilà qui nous éloigne d'Amable Berthelot, le puriste canadien, non moins que de l'article sous signature GRAMMATICUS, qui avait attiré son attention. C'était le rédacteur même de l'Aurore qui se faisait son propre correspondant :

“ L'abbé D'Olivet dit dans sa Prosodie Française : “ On peut envoyer un opéra en Canada, et il y sera chanté à Québec, note pour note, comme à Paris, mais on ne saurait envoyer une phrase de conversation à Bordeaux ou à Montpellier, et faire qu'elle y soit prononcée syllabe pour syllabe, comme à la Cour ;” par où il semble dire qu'on prononce le français dans ce pays-ci de la même manière qu'à Paris. C'est aussi ce que j'ai oui dire et même ce que j'ai lu quelque part. Mais s'il en est ainsi de notre manière de prononcer en lisant, en chantant ou en déclamant, il n'en est pas tout-à-fait de même dans la conversation. Le commun peuple et bien des personnes instruites même, se trompent, par exemple, sur le son de la voyelle *eu*, la faisant grave quand il la faudrait faire aigue, ou aigue quand il la faudrait faire grave. Mais la faute la plus remarquable que l'on fait en parlant, c'est à l'égard du son de la diphthongue *oi* ; généralement, on prononce les mots *moi*, *toi* et même *je crois*, *je bois*, *je vois*, comme s'ils étaient écrits, *moé*, *toé*, *je croé*, *je boé*, *je voé*. Cette prononciation est assurément très-vicieuse, et il est probable qu'elle n'a lieu qu'en ce pays. L'abrégé du dictionnaire

de l'académie donne à la diphthongue *oi* le son de l'*e* ouvert toutes les fois qu'elle n'est pas suivie de *s*, de *x*, d'un *e* muet ou d'une syllabe féminine, au milieu d'un mot; et le son de l'*e* circonflexe dans le cas contraire. Mais comme le son de l'*e* ouvert ou grave est le même que celui de l'*e* circonflexe, la différence ne peut tomber que sur la quantité. Il est certain, pourtant, du moins d'après ce que j'ai pu remarquer, que *soie* ne se prononce pas tout-à-fait comme *soi*, ni *froid* comme *froide*. Lévizac, il est vrai, dit qu'il faut prononcer villageois comme *ouais*; mais il dit aussi que, dans certains mots, le son de *oi* approche de celui de *a*, et il marque ce son dans *bois*, *mois*, qu'il faut prononcer *boua*, *moua*, comme en effet on prononce ces mots dans ce pays-ci. D'après ce que j'ai lu et entendu, voici ce que je pense sur le son de la diphthongue *oi*; partout où cette diphthongue est suivie de *s*, de *x* ou d'un *e* muet;—d'une syllabe féminine, comme dans *lois*, *voix*, *joie*, *gloire*, il faut lui donner le son de l'*a* aigu, excepté dans *bois*, *mois*, *noix*, *pois*, *trois*, *poids*, *carquois*, *troisième*, *noisette*, où elle a le son de l'*a* grave. Soit, par exemple, l'épigramme suivante, que je choisis parce que je n'ai rien sous la main qui fasse mieux à mon sujet :

On dit que le meilleur des rois,
 Sur son trône et dans sa cuisine,
 S'est plaint, maintes et maintes fois
 Que d'une couronne d'épée
 Il sentait le douloureux poids.
 En adjurant cette souffrance,
 Puisque la chose est à son choix,
 Ce bon prince, dans sa clémence,
 Epargnait à notre France
 La peine de porter sa croix.

Selon la manière dont on prononce ici, le mot *poids*, qui a le son de l'*a* grave, ne rime pas heureusement avec les mots *rois*, *fois*, *choix*, *croix*, qui ont le son de l'*e* ouvert ou de l'*e* circonflexe; mais selon la vraie prononciation, *poids* rimera

bien avec ces mots, pourvu qu'on lui donne le son de l'*a* aigu au lieu de celui de l'*a* grave.

Mais la diphthongue *oi* a le son de l'*e* ouvert quand elle est pure ou suivie de *d*, de *t* ou d'une syllabe masculine, comme *moi*, *roi*, *froid*, *cloison*, *voiture*.

Si quel-qu'un trouvait que je ne rencontre pas juste, qu'il relève mes erreurs, et je lui en serai obligé ; mon désir est de bien prononcer ma langue et de la voir bien prononcée par mes compatriotes. L'art de bien prononcer ne doit pas être regardé comme assez indifférent pour qu'il ne vaille pas la peine qu'on en parle ; et il vaut mieux se corriger tard que jamais des fautes que l'on fait à cet égard. Je regarde même ces fautes comme peu pardonnables dans ceux qui ont eu occasion d'étudier au collège de Montréal, où on a l'avantage d'avoir des professeurs qui, s'ils ne sont pas nés à Paris, ont du moins résidé assez longtemps dans cette capitale pour y prendre le ton de la bonne prononciation française.

Aussi a-t-il répété plus tard :

Tout ce que nous avons eu à apprendre en grammaire, en belles-lettres, en rhétorique, sous M. Rivière et venant de M. Rivière*, nous paraissait beau et agréable.

Si Berthelot et Bibaud regardent comme unique la prononciation canadienne de la diphthongue *oi*, le Rév. James Roy, de Montréal, écrit depuis :

Les trois sons qui distinguent le plus le langage franco-canadien sont ceux de la diphthongue *oi*, de la syllabe *ois* et la lettre *a*, qui sont prononcés respectivement *oue* et *au*... Les mots *oiseau*, *foi*, *loi*, *roi* étaient prononcés par Molière, par Louis XIV et, en ce qui regarde le mot *roi*, aussi récemment que 1830, par Lafayette, *ouézeau*, *foué*, *loué*, *roué*. Les sons unifiés parmi les Parisiens modernes étaient déjà signalés par Palsgrave, auteur de la première grammaire française, en

* L'abbé Claude Rivière, mort à Montréal en 1820.

1530; et Molière, près d'un siècle et demi plus tard, s'en moquait comme d'une prononciation vulgaire et bouffonne. On voit dans le *Misanthrope* :

Lorsqu'un homme vous vient embrasser avec joie,
Il faut bien le payer de la même monnoye.

Les derniers mots de chacun de ces deux vers étaient évidemment mis là pour rimer ensemble, mais, d'après la prononciation actuelle des Parisiens, cette rime n'est plus possible : joie devait donc se prononcer *joué*. Un éditeur attache à ces deux lignes la note suivante :—“ *Joué* et monnaie ne rime- raient plus aujourd'hui.”

Il est question du Théâtre dans la citation que fait mon père du passage qu'il emprunte à D'Olivet. Il paraît, à ce sujet, qu'un jeune Canadien, le Sieur Mesnard, vérifiait l'exactitude du témoignage de l'auteur de la Prosodie Française, mais après quelque séjour en France et à Paris particulièrement :

M. de Salaberry arrivait de France quelques années avant la Révolution, dit Philippe Aubert de Gaspé, lorsqu'on lui proposa d'assister à une pièce de Théâtre,—le *Barbier de Séville*, jouée par de jeunes amateurs canadiens.—Qu'irais-je faire, disait-il, à votre Théâtre?... voir massacrer une pièce que j'ai vu jouer à Paris par les meilleurs acteurs!—Il se laissa néanmoins gagner, plutôt par complaisance que par amusement, et il assista à la représentation de cette charmante comédie. Beaucoup de nos jeunes Canadiens ont eu de tout temps une aptitude remarquable pour le Théâtre, et je puis dire à leur louange et sans prévention, qu'au dire même des Anglais, ils réussissent beaucoup mieux que les amateurs britanniques, à quelques exceptions près.—Dès la première scène, entre le comte Almaviva et le barbier, M. de Salaberry, emporté par l'enthousiasme qu'il éprouvait pour son jeune

compatriote, monsieur Mesnard, dans le principal rôle, se lève de son siège et s'écrie de sa belle voix sonore et retentissante : courage, Figaro,—on ne fait pas mieux à Paris !

Plus tard, M. Donegani, de Montréal, n'avait pas moins profité des leçons de Prudhomme, l'élève de Talma, qui dirigeait nos amateurs canadiens, il y a cinquante ans. Sous les Français, Martial Piraubé, le jésuite Péarron, un Sieur de Mareuil, ont joué des pièces.

Il y a un mérite réel à bien rendre ou interpréter sur la scène l'œuvre d'autrui : il n'y en a point,—il y a même du démerite et une fatuité qui déconsidère, dans le plagiat. Un correspondant de l'Aurore écrivait au sujet des *Notions de Botanique* que publiait le Sieur Poulin de Courval dans le Journal des Trois-Rivières, d'abord :—

Vous publiez les *Notions sur la Botanique*, et je trouve que vous faites bien... j'avoue que cette manière d'écrire me plaît beaucoup, non parce qu'elle est élégante et recherchée, mais parce qu'elle est simple, naturelle, et, me semble, adaptée au sujet. Ce qui me plaît surtout dans ce style, c'est que je n'y remarque aucun anglicisme ; ce n'est pas peu de chose dans un pays où l'on semble ne faire plus de façon d'introduire à foison dans les discours et les écrits des mots et des tournures anglaises ;—

Négligences dont le soi-disant botaniste s'abstenait pour cause : l'écrit indiqué n'était, en effet, qu'un plagiat de passages d'auteurs français de Médecine mis à la suite les uns des autres, comme le décèle plus tard le correspondant mystifié (et de cela seul de *mal humeur*) de

l'Aurore, à la lecture de phrases comme celle-ci :—“ Je l'ai trouvée (la *clandestine* ou herbe cachée) près de Rennes, en Bretagne,” et par le fait que M. de Courval ne nous parle point des principales plantes du Canada, telles que le geng-seng et le capillaire. Ce qui est de mieux en mieux, c'est que le plagiaire, ainsi dénoncé, prit congé de ses lecteurs en faisant insérer dans le journal trifluvien une réponse qu'il déroba à Caron de Beaumarchais, s'escrimant avec ses envieux !...

Que si l'on regarde aux pages plus que rares où il y a quelques lignes du cru du compilateur, on le voit fort gauche à manier la langue...

Mais s'il faut déplorer la manière dont un Canadien de caste nobiliaire bégayait notre langage, nous nous sentons quelque peu soulagé—charmé, pouvons-nous dire, de ce que quelques Canadiens ne nous faisaient point déshonneur à l'étranger. C'est ainsi que Chs. LeRaye, membre de la colonie canadienne de St. Louis de Missouri, écrivait, dès le commencement de notre siècle sur l'histoire naturelle, en un français pur et coulant, quoique dépourvu de cette noblesse, apprêtée d'ailleurs, du style de Buffon, des observations qui méritèrent de faire suite, en 1812, à un ouvrage publié aux Etats-Unis. Un autre Canadien passait pour Français par son bon langage, sans être un homme d'éducation. On

a, en effet, publié à Tours, en 1866, les Mémoires d'un capitaine de la garde de Napoléon à Waterloo, et chevalier de la Légion d'Honneur, qui fit partie de la fameuse colonie du Champ d'Asyle au Texas, et qui, tombé aux mains des Comanches, fut sauvé d'un supplice cruel par Michel Gournay *, interprète, qu'il appelle " le bon Canadien."

Il me dit en bon français, et en prenant un ton imposant :

Camarade, des guerriers Comanches vous ont arrêté en vous prenant pour un Espagnol ou un Mexicain. Vous avez prétendu être Français, et je suis chargé de constater la vérité de ce fait : quelles preuves pouvez-vous donner à l'appui de votre assertion ?

Je suis enchanté, lui dis-je, de vous voir chargé de vérifier si je suis réellement un Français ; je n'ai, il est vrai, sur moi ni passeports, ni papiers qui puissent constater mon identité ; mais vous parlez trop bien notre langue pour que je ne reconnaisse pas en vous un Français ; et par la même raison, j'espère que, après quelques moments d'entretien, vous ne douterez pas que je ne sois aussi un de vos compatriotes.

A ces mots, le bon Canadien éprouva une vive émotion ; sa figure s'illumina en quelque sorte ; ses yeux se fixèrent sur moi avec une expression marquée de bienveillance, et il me répondit sur un ton modeste, bien différent de celui qu'il avait pris d'abord.

Oh ! monsieur, je n'en doute déjà plus ; seulement, quoique de même origine, nous ne sommes pas compatriotes ; je ne suis qu'un Français du Canada, et vous, vous êtes un Français de France : je le reconnais facilement. Quoique je ne parle pas

* Michel Gournay, élevé à côté d'un père caboteur sur les lacs du Canada Supérieur, s'enfonça plus tard dans les prairies de l'Ouest. Il parvint au Texas, apprit facilement l'anglais et l'espagnol : — les langues sauvages, et devint interprète. Devenu le familier du chevalier, il fut l'un des fondateurs de San Felipe de Austin et on le crut "Garde Général" à cause de son habitude des races indigènes et de son influence auprès d'elles.

aussi bien notre langue que vous voulez bien le dire, j'ai assez couru le monde pour pouvoir distinguer dès les premiers mots si notre langue est la langue maternelle de ceux qui s'en servent, ou si elle leur est étrangère, quand bien même ils la parleraient facilement.

Ce fait, pour nous intéressant, et non moins le langage de dame Delisle, mon aïeule, sœur de Nicolas Boilvin *, l'un des pionniers du Missouri, morte presque centenaire, en 1839, me laisse comprendre, enfin, qu'on eût bien parlé le français en Canada. Cette femme intéressante n'était pas instruite, encore bien qu'elle possédât par cœur, non pas seulement le conte du Prince Riquet à la Houppe, mais la Jérusalem Délivrée, mais Don Quichotte; aussi bien Gil Blas de Santillane... Mais que dire... que penser! quand on a la preuve que des hommes qui avaient fréquenté nos collèges avaient tout-à-fait perdu cette tradition du bon langage,—du langage des classes honnêtes dans tout pays civilisé!... Il est donc temps de revenir au *Canadien* de Laurent Bedard—d'en citer quelque chose de joli!...

Nous sommes très-fâché d'apprendre la mort de S. A. R. la princesse. Cette princesse, douée des plus grands talents pour régner, et devant succéder à la première couronne du monde civilisé, est décédée par deux heures, après avoir mis au monde un fils né mort. Sa perte est vivement sentie de son père royal.

—D'autres pensent, et nous pensons, les membre en place,

* L'orthographe de ce nom, chez l'auteur des "Canadiens de l'Ouest" n'est pas moins fautive que sous la plume du Colonel McKenney.

que la Chambre doit prendre la Liste Civile telle qu'elle est, c'est-à-dire avec la paye de l'Orateur, et que l'année prochaine, toujours quand la Chambre sera en possession de la Liste Civile, ce sera le temps de faire des déductions.

— M. Lee et Blanchet ont été pour la Liste Civile, ont opposé la loi martiale, ont voté l'exclusion des juges de la Chambre et du Conseil Législatif, ont voté les empêchements et ont été pour les mesures pour la défense de la Province, et ont été pour qu'il fût pris des mesures pour l'éducation de la jeunesse du pays.

Un correspondant avoue qu'il est triste d'observer qu'il est maintenant parmi nous un écrivain à la semaine dont les œuvres serviraient beaucoup mieux la cause de ceux qui ont prétendu nous mettre en dehors des peuples civilisés, que toutes les déclamations de nos anciens calomniateurs. Au fond, ce serait, peut-être, faire trop d'honneur à des amphigouris de ce genre que de les discuter sérieusement. Il suffit de remarquer que ces productions extraordinaires sont même au-dessous du reproche de la bassesse du style et des expressions. Quelle opinion pourraient-elles donner à un homme qui voudrait trouver des termes de comparaison pour juger de l'état du pays, des lumières de ses habitants, de leur talent pour écrire, et surtout pour discuter les affaires de leur pays.

Mais continuons de citer :

L'Aurore doit être plus circonspect dans ses remarques. Il ne cite qu'une partie de ce qui est dit dans le Canadien... L'Aurore se trouve surpris de bien peu de chose, c'est un homme faible (admirez bien la prosopopée !) qu'un rien trouble, un homme qui n'a aucune idée fixe ni aucun plan raisonné.

Qu'il prouve que nous disons des mensonges. Qu'il vienne en avant dire que le Canadien n'est pas un papier libre. L'Aurore est un papier faible qui craint de parler de politique. En *revenge* il veut essayer de faire des chicanes qui ne veulent rien dire.

Dans une satire que, pour donner le change, l'éditeur de l'Aurore supposait venir de Québec, il ménageait bien peu son confrère :

La paresse nous fait négliger notre langue ;
Combien peu, débitant la plus courte harangue,
Savent garder et l'ordre et le sens des mots :
Commencer et finir chaque phrase à propos ?
Très-souvent, à côté d'une phrase française,
Nous plaçons sans façon une tournure anglaise :
Presentment, indictment, impeachment, foreman,
Sheriff, writ, verdict, bill, roastbeef, warrant, watchman.
Nous écorchons l'oreille avec ces mots barbares,
Et rendons nos discours un peu plus que bizarres ;
C'est trop souvent le cas à la Chambre, au barreau.
Mais voulez-vous entendre un langage nouveau ?
Un langage... que dis-je... un jargon pitoyable,
Déshonneur de Québec et du nom québécois ?
Lisez certain papier nommé le Vieux Gaulois :
Là, de mainte chimère, en style amphigourique,
Un esprit de travers sottement s'alambique ;
Semble moins s'adresser, dans ses niais propos,
A des Français polis qu'à de lourds visigoths.

H. E. Chevalier a appelé ces vers des vers charmans... charmans d'à-propos, peut-être ; car M. de Lotbinière fils, discutant dans la Législature, traduisait de la sorte un texte de Blackstone :

Les douzes juges d'Angleterre sont seulement attendants à

la Chambre des Lords, et au commencement de chaque Parlement, ils reçoivent un writ de summons pour y assister.

Bibaud en vint jusque à faire l'épithaphe du *Canadien* avant sa mort, sous le masque de "*Un Souscripteur.*" Le *Canadien* mourut effectivement d'inanition. Cependant le nom du journal était resté cher à la nation : Etienne Parent, qui avait rédigé la partie française de la Gazette de Québec, le rétablit encore en 1831. Ce devait être, cette fois, au grand honneur de Québec ; la feuille fut le journal d'un académicien !... Ronald MacDonald, son successeur, écrivait purement notre langue, et MM. Barthe, Derome, Fabre, qui devaient le remplacer ensuite, sont aussi de bonnes plumes. Le *Canadien* nous paraît bien rédigé de nos jours encore.

Nous devons nous hâter de donner place à cette réparation au *Canadien*, car nous n'en avons pas fini avec l'ancienne feuille homonyme : après la poésie, la prose, à son tour, exposait les torts de Laurent Bedard dans un écrit signé "*Un Ami de l'Aurore.*"

Un correspondant du *Canadien*, dans une pièce que l'on croirait traduite mot pour mot de l'anglais, se plaint de ce qu'on trouve mauvais le style de l'éditeur de ce papier : cela fait pitié ; *non agebatur de verbibus, dit-il, sed de reis.* L'éditeur en question parle aussi bon français, que son correspondant parle bon latin ! Est-ce que ce correspondant ne voit pas que quand l'on rit du langage que parle le *Canadien*, ce n'est pas de style qu'il s'agit, mais bien de la langue ; que ce n'est pas de termes plus ou moins propres, d'expressions plus ou moins recherchées, de tours plus ou moins élégants dont il est

question, mais de solécismes et de barbarismes. Si ce journaliste n'écrivait que d'une manière lâche et diffuse, au lieu d'écrire d'une manière concise et serrée; si son style n'était que dur et *scabreux*, au lieu d'être doux et coulant.—languissant, lourd, au lieu d'être vif et animé, on aurait peut-être tort de le lui reprocher. S'il ne lui échappait que rarement quelques fautes légères, on devrait, sans doute, les lui pardonner :

..... *Non ego parvis
Offendit maculis quæ aut incuria fudit,
Aut humana parum cævit natura.*

Ce serait certainement manquer d'indulgence que de ne pas pardonner quelques fautes de langage à un homme qui, ne faisant pas profession d'écrire, ne prend la plume que par nécessité, soit pour repousser la calomnie, soit pour se plaindre d'une injustice; et voilà pourquoi on voit quelquefois dans les journaux des pièces * assez mal écrites, sans qu'il prenne envie à personne de les critiquer ou d'en rire, à moins que ce ne soit en passant ou par occasion. Mais pour un écrivain de profession, qu'il soit auteur ou journaliste,—s'il ignore les règles de la syntaxe; s'il fait à tout moment, pour ainsi dire, des fautes grossières, on a tout autant de droit de se moquer de lui que de quelqu'un qui se mèlerait de faire des vers sans connaître seulement les règles de la versification †. Ceux qui se moquent de la manière dont le Canadien est écrit, font donc bien à mon avis, puisqu'il ne leur est pas possible de faire autre chose; car il ne conviendrait nullement de mettre sur le même pied un idiome poli et un patois dégoûtant. Que le langage du Canadien s'améliore donc; qu'il devienne français, et, alors, on pourra le citer, soit pour approuver quand il a raison; ou pour le réfuter, s'il a tort. Qu'il en arrive ainsi, c'est ce que je souhaite pour l'honneur de la capitale du Canada; car ce serait, selon moi, une honte pour une ville où

* Ce mot de "pièces," répété dans cet article, n'est pas l'expression propre.

† Comme il arriva à l'instituteur Genevray, qui fit rire de lui, et que Quénel entreprit, ironiquement, de consoler par une longue complainte au sujet de l'insensibilité des Canadiens pour les beautés poétiques.

l'on compte de 12 à 15,000 personnes qui parlent la langue française ;—ce serait, dis-je, une honte pour une telle ville de n'avoir pas un journal écrit purement en notre langue, et d'être, sous ce rapport, bien au-dessous de Montréal et même des Trois-Rivières.

Tandis que Québec en était réduite au *Canadien*, Montréal avait le *Spectateur*, l'*Aurore* et l'*Abeille*, qui n'était pas la plus chétive messagère de la cité. Effectivement, nous aurions tort de ne pas consigner que H. Mézière, qu'une incartade de jeune homme avait obligé de s'éloigner pour quelques années de son pays, éditait dans un français qui n'était peut-être pas moins élégant que pur, ce journal, qui, malheureusement, ne dura guère qu'une année. Le séjour de la France avait donné à M. Mézière, le goût littéraire. Son journal forme un bon volume petit in-8^{vo}, qui devient très-rare. On l'attribue quelquefois à Bibaud et, quand nous étions clerc à l'Évêché de Montréal, nous écoutions un jour l'abbé Chiniquy nous en parlant comme d'un charmant petit journal de notre père*.

Il était, au reste, en France même, des hommes de la classe respectable ou bien posés dans la société, qui n'auraient pu se faire écrivains. En effet, un Sieur Deshons-Montbrun, que le grand-vicaire Roux s'était refusé à marier

* Quant à l'*Aurore*, un versificateur de Québec commençait ainsi une pièce :

Je t'estime, Bibaud, et j'aime ton pamphlet ;
La matière m'en charme, et le style m'en plaît.

et qui le fut par "l'Officier du Roi," crut devoir exposer l'occurrence et ses circonstances au public canadien; mais l'abbé Pigeon, homme d'esprit, qui édita depuis un journal à St. Philippe, sa paroisse, publia, d'autre part, une brochure, dans laquelle il faisait une formidable liste, accompagnée d'assez malins commentaires, des fautes contre la grammaire que commettait ce monsieur, qui devait pourtant bien parler sa langue, comme il était ordinaire aux Français qui venaient au Canada. Dans le même temps, quand mon père, avec qui Chs. Pasteur, fils d'un habile statuaire français, et admis lui-même à notre barreau, avait établi le *Spectateur*, (en 1813,) l'eut quitté pour éditer l'*Aurore*, il paraît que la rédaction de la première de ces feuilles devenait assez plate, d'après plus d'une correspondance de l'époque.

Il eût été à désirer qu'on publiât les Mémoires qu'a laissés le conseiller De Salaberry, et le journal qu'avait rédigé J. O. Plessis de son voyage en Europe. Le R. P. Michel, jésuite, qui est bon rhéteur, nous dit que cet écrit possède le mérite littéraire, et, d'après ce que dit Aubert de Gaspé du vieux gentilhomme, on peut croire que ces œuvres, mises au jour, auraient concouru, avec celle de Bouchette, en 1815, et le Voyage de Franchère*, en 1820, à

* Gabriel Franchère n'était point lettré, de l'aveu de son biographe, M. Tassé; mon père rédigea le Voyage sur ses notes, comme depuis H. E. Chevalier rédigeait celles qui concernent la Baie d'Hudson.

inspirer le goût de la pureté de langage.

Le style du " Voyage," que plus tard le poëte et romancier Huntington devait traduire aux États-Unis, offre à la fois le naturel avec l'élégance et la fraîcheur, comme le reconnaît H. E. Chevalier ; et les Américains le comparent à celui de Defoë—*the Defoë like simplicity of the original narrative*, dit le traducteur. Washington Irving en a tiré un grand parti—*made much of it*, dans son " Astoria." Quant à l'œuvre du Colonel Bouchette, la Revue de Westminster y trouvait une forte tendance à briller par le style, et si elle n'a point fait époque parmi nous au point de vue littéraire comme elle lui fit honneur en géographie, il est temps de la rétablir dans le rang et la gloire qui lui sont dûs. L'abbé Casgrain, qui a eu la téméraire ambition de se faire l'historien de notre littérature, nous dit que, de nos jours, on sait au moins faire un livre : la Topographie Canadienne, le Voyage de Franchère, la Géographie de Holmes—pour ne parler pas des traités de Droit de Cugnet, peuvent être regardés comme les premiers ouvrages canadiens ; or je défie bien l'abbé de me montrer des livres de notre époque mieux—j'ose même dire, aussi bien ordonnés, sans parler des productions qui ne forment pas un livre ; car je suppose, par exemple, que les Légendes du Sieur abbé,—jolis croquis, assurément, comme contes détachés, ne forment un livre qu'en ce

sens qu'on en peut faire un élégant volume, comme l'exemplaire de ma bibliothèque.

Le Français Pasteur ayant quitté le Canada pour la Nouvelle-Orléans, le Spectateur eut pour rédacteur Léon Gosselin, puis, retombé aux mains de mon père, il a duré de 1813 à notre tourmente politique. Malheureusement, il est devenu plus que rare, puisqu'il ne se trouve pas, même par fragments, dans notre famille. L'Institut-Canadien en possède des volumes.

— Je me suis souvent demandé si les polémiques philologiques du commencement de notre siècle améliorèrent le langage parlé, et la réponse que je me suis faite, c'est qu'il ne s'améliora guère : j'en juge par le fait que, quand j'étais enfant, — adolescent encore, on commettait dans les bonnes familles les fautes de prononciation et les idiotismes * que voici :

Tu ll'auras pas, j'suit après, t'est après, a vient, all a faite ça, je leux ai dit, v'là † quegrain, quand's qu'on vous voira, t'as autant d'aquette de partir toute suite, t'as pas d'honte, tu viens d'attraper l'fouette, hein ; si tu fais encore ça, j'te flanquerais des gnioles par la gueule ; j le ferai pu ; j'm'en va chu mon oncle ; si tu cré qu'chose va pas être en fibre ; ous' que tu vas ; es-tu paré, quand et quand, quand et vous ; t'es pas capable ; j'aus pas capable ‡, qu'oe qu'ça, tant seulement ; nous autres, on a une ben plus belle maison qu'chez vous ;

* Demandes aux lexicographes pourquoi ils n'ont pas dit "indiotismes" : il y a, pour sûr, de l'idiot dans l'idiotisme.

† Cette abréviation vulgaire échappa à la mère du régout d'Orléans, dans ses Lettres, publiées par Brunet, Paris 1834.

‡ Cette locution amusait beaucoup l'avocat (ancien notaire français) Taillades. Florian Acrot, comme nous disions, à "brasse" "corps, et non à "bras le " corps, dans sa traduction de Don Quichotte.

j'aime une beauté mieux les pommes que les poires, modé ; patine toé, pour hâte toi ; un p'tit briu ; d'abord que (pourvu) têtes (taies) d'oreiller ; embarquer en voiture, *aveindre* pour tirer hors, butter, pour faire un faux pas, aller eri (quérir), pas en toute (du tout), ric-à-rac (pour ric), et dans une occupation détournée, comme le mot créature donnée exclusivement aux femmes ; r'là-t-i pas, et pis, escousse, écopaux, siau, épelures et même écale ; bavacer, tanner, badrer (pour ahurir), butin pour effets, pas mal (pour beaucoup), timber, sogret, guernouille, nic, dessour, lèse (lé), soldor, piace, pour a rien, dré le matin, moquée pour moitié, licher, cacaphonie (caco), mener du train (faire du bruit), renhausser, rebâcher, cootier pour coquetier, racoquillé (recroquevillé), âbra.

Moucher, en langage de gamin, veut dire *bien battre*, comme *chniquer* signifie battre en retraite. Et l'on parlait encore plus mal à Québec, où l'on usait de plusieurs locutions des des mariniers ; c'est ainsi qu'une femme se fait *amarrer* la robe ; qu'elle se *greye* pour sortir. Aubert de Gaspé répand dans le dialogue de ses personnages des locutions inconnues à Montréal, et comme le menu peuple devait parler plus mal encore, faut-il s'étonner que le barde d'Erin, naviguant sur notre beau fleuve en 1805, et entendant le chant dit des Voyageurs Canadiens, nous dise qu'il n'y put comprendre que peu de chose, à cause de la mauvaise prononciation des voyageurs ?

Je ne parle pas de ce qu'on appelle ici faire des cuirs et des velours. En France, on dit des " pas-t-à qu'est-ce " : je ne sais pas-t-à qu'est-ce ; ce n'est pas-t-à moi ; ce n'est point-z-avous. On doit observer que la même personne ne faisait

pas toutes les fautes que l'on vient d'énumérer; il y en avait un partage, et le langage était déjà bien assez mauvais comme cela!

Toutefois mon père, le poète et maître de langue La Violette, le docteur Meilleur*, — d'autres, sans doute, reprenaient sur le champ ceux de leurs enfans qui faisaient de ces fautes disgracieuses; et puis les collèges se sont multipliés; nous avons eu les Surintendants de l'instruction publique †, et les écoles se sont comptées par centaines; partant, les instituteurs ont fait corps, et ces hommes, même quand ils n'en ont pas souci, ont un langage moins négligé que les autres citoyens. Les dames du Sacré-Cœur se sont efforcées, dans les premiers tems, de réformer le langage et la prononciation de leurs élèves, et les autres communautés, se piquant d'une louable émulation, pour ne pas dire d'un juste respect humain, ont aussi eu à cœur cette réforme du langage oral, quoique non pas, peut-être, avec assez de constance. Il nous est tombé une pluie, une manne bienfaisante de manuels, de dictionnaires de locutions vicieuses ou qu'on a prétendu telles ‡. Un grand nombre d'hommes instruits se font aujourd'hui un mérite de parler

* Il ne fallait point éjaculer devant mon père ou le docteur le mot "menterie," et cependant Voltaire, traduisant le Trissin, dit: "elle lui fait une mepterie avec beaucoup d'agaceries."

† "De l'Éducation," a-t-on dit, — faisant à tort ce mot synonyme absolu d'instruction.

‡ Au nombre de ces guides, je dois distinguer celui de Ph. Boucher Belleville, entre les Canadiens, excellent philologue.

correctement leur langue, aux anglicismes près, que bien peu évitent. En somme, si la conversation n'est point encore ce qu'elle doit être, il y a du moins une grande amélioration sur ce point dans les classes du peuple qui ne sont pas tout-à-fait illettrées; réaction salutaire qui serait, sans doute, plus tôt advenue, si vingt années de discordes politiques, ferment d'une insurrection, n'étaient venues rembrunir nos annales. Il ne faut que parcourir les gazettes de l'époque pour sentir combien peu ces disputes étaient propres à inciter le goût des finesses ou délicatesses de langage, des tours d'élocution choisie dont se pique l'idiomiste; ce qui était d'autant plus à regretter, qu'on voyait éclore le talent dans le pays, en dépit de la Discorde, qu'à bon droit les mythologues nous peignent comme un monstre inflexible.

Il habite en tyran dans les cœurs qu'il déchire,
Et lui-même il punit les forfaits qu'il inspire.
Son haleine en cent lieux répand l'aridité ;
Le fruit meurt en naissant dans son germe infecté.

Aussi ne reconnaît-on déjà plus le portrait que De Sales Latérière traçait en 1829 de ses compatriotes, dans une brochure sur le Canada que le fameux Roëbuck reproduisit en anglais l'année suivante :

Selon M. Latérière, de Québec, dit Lebrun, (*Tableau des Deux Canadas*), tout dans le peuple canadien respire le bien être; chacun sait pourvoir confortablement à ses besoins.

Voyez aux heures des offices catholiques sortir des fermes, l'hiver, des *curioles**, l'été, des calèches que traient des coursiers dont l'allure est l'amble. Le costume des femmes brille au moins de six couleurs diverses, et les hommes ne leur cèdent ni en recherche ni en propreté. Si l'intérêt traite de quelques affaires à l'extérieur de l'Église, dans l'intérieur la coquetterie distrait de la dévotion et l'amour n'y est pas exclusivement divin; puis, quand on ne se rend pas à la *taверne*, c'est qu'un festin appelle ailleurs. Des noces seraient mesquines si elles ne procuraient pas, quinze jours durant, des cortèges, des visites, des bals. Les beaux mois d'été sont revenus; la pêche attire sur les ondes si limpides du fleuve presque sans rives, des sociétés de promeneurs; d'anciennes chansons normandes sont chantées en chœur par une belle jeunesse, comme les barcarolles par les gondoliers de Venise: *foler* et plaisir leur convient... Le Canadien Français, courtois, à l'humeur gaie et pacifique, forme un contraste avec l'Américain taciturne et parcimonieux, avec l'émigrant mélancolique et querelleur.

Un poète de Québec, voyant l'âge d'argent finir, disait aux Canadiens, en 1831:

Rappelez vous votre source première,
 Rappelez-vous de qui vous êtes nés:
 Fils de Français, voyez l'Europe entière,
 Suivre l'exemple de vos aînés.
 Lorsque la voix du pays vous réclame,
 De vains débats doivent être finis.
 Que désormais, son amour vous enflamme:
 Pour être heureux, soyez toujours unis.

Mais d'ores et déjà n'écoutait-on plus de si sages conseils; on ne parlait plus que politique, et le pays était en feu. Ce n'est pas moins au milieu de cette effervescence des

* Pour le mot "curioles," voyez plus bas.

esprits que trois jeunes hommes s'essayaient à l'envi, avec verve et talent, dans le genre *roman*, qui demande une si belle imagination— Philippe Aubert de Gaspé, fils. Réal Angers et George de Boucherville. L'œuvre de M. de Gaspé, mort jeune homme, est le premier roman canadien ; il est moins considérable que remarquable à titre de premier né et comme adhésion au nouveau goût littéraire français des romantiques, dont Victor Hugo était le chef*, mais qui reconnaissaient deux prototypes en Shakespeare et Lord Byron,—sinon un troisième, Hogarth, qui, selon la remarque de Léonce de Pesquidoux, est encore plus un auteur qu'un peintre.

—En parlant de l'amélioration sensible du langage, nous avons réservé les anglicismes :

Un sage emploi de nouveaux mots, disait l'abbé Maguire, et de mots anglais lorsque la langue française n'en fournit pas l'équivalent, est permis, commandé même †. Mais hors des cas extrêmes, l'emploi de mots et de constructions anglaises est un véritable fléau pour la langue. Déjà cet abus a envahi la portion instruite de notre société et y fait des progrès alarmans ; et pour comble de malheur, on porte quelquefois cette licence dans des écrits que d'ailleurs, le génie ne désavouerait pas. Quant à l'emploi de mots purement anglais, là où il y a des termes français qui leur répondent, c'est une manie insupportable. — c'est le comble du ridicule ; et cependant, combien de personnes, même d'éducation, qui tombent dans ce défaut... Telle dame ne peut manger sa soupe qu'au *barley* ; tel monsieur vous prie de lui passer un *tumbler* pour boire du

* Mercier, qui avait aspiré à l'être, sous l'empire, n'a point fait école.

† Pourvu, pourtant qu'ils ne soient pas trop baroques — comme certains mots anglais tirés de l'allemand.

brandy avec de l'eau ; celui-ci vous demande, sans perdre son sérieux, si ces *patates* sont cuites au *steam* ; celui-là, si vous avez oublié de *payer* une visite à madame une telle... Qui ne voit la barbarie de ces expressions,—l'impertinence d'un tel langage !

Remarquez que c'est un Anglais qui nous fait la leçon !... l'abbé Maguire était né à Philadelphie : les Anglais qui s'adonnent à parler notre langue disent mieux que nous, parce qu'ils sont plus sur leurs gardes—tels les Aylwin, les Drummond, les Johnson,—feu le Colonel Gugy et l'abbé Holmes ; pensant à bon escient qu'il y a un temps pour parler l'anglais ; un autre pour parler français, et n'étant mus par aucune coquetterie de débiter des anglicismes, puisque ces choses sont leurs et qu'ils veulent en être divertis pour le moment.—Mais le plus éclatant exemple nous est donné par le Marquis de Lorne, notre vice-roi, répondant à l'Adresse des citoyens de Québec*.

L'abbé Maguire, toutefois, dut subir plus d'une critique ; l'une d'elles était d'un confrère, le grand-vicaire Demers ; une autre, de mon père, qui éditait pour lors la feuille périodique intitulée l'Encyclopédie Canadienne :

Un défaut du livre †, dit le dernier, c'est de ne pas donner toujours, lorsque la chose semblerait pouvoir se faire, le mot ou l'expression à employer à la place du mot improuvé et qui semblerait nécessaire s'il n'y avait point d'équivalent ; comme

* Voir l'Appendice.

† " Manuel de Locutions Vicieuses."

chôte de neige, boîte ou plutôt boète, bardiges, cissot ou cisseau, gausser, ou gasser, pagès de élôture, etc.*

L'auteur condamne comme ne se trouvant dans aucun dictionnaire des mots qui se trouvent au moins dans quelques-uns, comme *transvider, picotte*, donnés comme synonymes de *transvider* et de *varioler*. Il veut à tort que d'autres mots, comme *plançon, ébroué*, n'aient pas le sens qu'on leur donne dans ce pays. Il laisse incomplète saomenclature de barbarismes et de locutions vicieuses, en omettant des termes dont le peuple se sert encore plus abusivement, peut-être, que des mots *germer* ou *germage, palloter*, etc., tels que *abryer* pour couvrir, *acculer †* en parlant de souliers, *appanter* pour nommer, *béati* pour abattis, *enfarger, meulon*, pour meule ou meuleau de foin, *nouille* pour pleuvait, *mûre* pour meuron, *filer sur, vieilluche*, etc. Il ne parle point des anglicismes auxquels donne lieu parmi nous le mot *aucun*, que quelques personnes emploient sans négation dans le sens de tous ou de l'un quelconque.

Et s'il est des cas extrêmes où il soit permis de se servir de termes nouveaux, pourquoi rejeter *atoca, peminu*, par exemple, s'il était vrai qu'il n'y eût pas d'autres mots pour désigner les fruits ou baies que nous nommons ainsi en Canada d'après les aborigènes ?

Il en est de *peminu*, dit l'auteur des *Questions Grammaticales* (Demers) comme du cassis (groseille à fruit noir) ; du bluet du Canada (espèce d'airelle particulière à l'Amérique Septentrionale) ; des *atocas*, dont les fruits portent les mêmes noms que les arbustes ou arbrisseaux qui les produisent. Boiste, Landais, Noël et les auteurs du nouveau dictionnaire d'histoire naturelle désignent sous le nom d'*atoca †* une espèce d'airelle canneberge, ou d'airelle des marais. Les auteurs de ces dictionnaires, ainsi que les Canadiens, indiquent sous ce nom et l'arbuste et la baie qu'il produit.

* Il y a "coupler."

† Aussi "écoulet."

‡ Probablement sans se douter que ce soit là un mot originairement sauvage.

Nous avons reçu des aborigènes, *atoca*, *pe-mina*, *mascouabina*—arbre mentionné par Aubert de Gaspé comme étant de ceux qui ornent le Cap Port-Joli.—*micouanne*, *mitas*, *mocassins*,—*maskinongé*, *achigan*,—noms de poissons qui ont donné le vocable aux rivières ou cours d'eaux qu'ils habitent. *Ouaouaron* est encore un mot sauvage ou plutôt une corruption du mot indigène *Ouaroon*,—grosse grenouille : voir Vocabulaire de la langue huronne du Récollet Sagard.—Mais le mot le plus curieux est *sakakoua* !... Quand nous étions tapageurs — les enfans—notre mère de nous dire : “ Allez-vous bien cesser votre *sakakoua* ?...” mot qui ne pouvait être que la corruption du terrible *sassakouè* ou cri de guerre des Iroquois ou des Hurons poussé à l'unisson par toute la troupe de guerriers, quelquefois jusque dans l'enceinte de nos villes, il n'y a encore que cinquante ou soixante ans *... De même que nos anciens disaient *sakakoua* pour *sassakouè*, on a dit *pimbina* pour *pémina*.

Selon nous, rien n'est plus naturel plus à propos que l'adoption en ce pays de termes empruntés aux premiers possesseurs du sol, quand il n'y a point d'équivalents connus et, ajouterai-je volontiers, quand même il y en aurait, si les

* Aujourd'hui, il n'y a plus de Sauvages. Un correspondant, parlant des joueurs de crosse passés en Angleterre, dit : “ The war-whoop with which the green corn dance was accompanied, was so feeble, that the great Chingachgook would surely turn scornfully in his grave, if he could hear it.”

objets qu'ils servent à désigner sont propres au Canada : pourquoi non ? — pourquoi ne serait-ce pas plus à propos que de termes grecs, latins, italiens, anglais !... surtout quand l'auteur des *Beautés de l'Histoire du Canada*. — Dainville, trouve si euphoniques la plupart des noms sauvages, tels que *Adario, Ontario, Kanadario, Erié, Niagara, Hochelaga, Stadaconé, Ladawanna**, *Sagouou, Guiasa, Osceola, Essecusinisipi, Moyantiv, Saguenay*.

Nous n'admettons pas, disait la Gazette de Québec, que le mot *patate* soit d'origine canadienne : ce mot est d'origine péruvienne. La pomme de terre a porté ce nom, avec diverses modifications, dans tous les pays de l'Europe où la culture en a été introduite. Les Espagnols la trouvèrent cultivée dans les montagnes de Quito sous le nom de *papas*, dont ils firent, par corruption, *patatta*, nom que les Portugais adoucirent en appelant cette production *patada da terra*.

Nous ne croyons pas, non plus, que le mot *cassot* soit d'origine canadienne. Ce mot, qui devrait s'écrire *casseau*, n'est, de même que *cissetin*, qu'un diminutif de *casse*, nom par lequel les orfèvres, les savonniers désignent différentes sortes de vaisseaux.

Vient enfin les remarques du Canadien :

Le *Recueil de Locutions Vieieuses* a une couleur d'un intérêt local : il traite des locutions vieieuses plus particulières à la langue française telle qu'on la parle et écrit quelquefois en Canada. On y trouve sur cette partie ce qu'on chercherait en vain dans les grammaires de notre métropole littéraire. L'auteur fait main basse sur ces locutions barbares, grossières, ridicules qui défigurent la plus jolie comme la plus pure des

* Le Saint-Laurent.

langues modernes. Nous ne parlons pas des locutions en usage seulement parmi les classes illétrées ; mais de celles que l'on entend tous les jours dans la bonne société. Monsieur un tel a reçu des *argents*, par imitation de l'anglais, où l'on emploie le mot *monies*, dans ce cas. Il est à son *office* *, au lieu d'étude ou bureau. Un autre a vendu son *butin* ou la charge de son vaisseau, qu'il a *clairé* à la Douane. On envoie chercher des *crackers* à la *grosserie*.

L'auteur aurait pu grossir encore son manuel : il aurait pu rappeler les nombreuses assemblées où messieurs tel et tel sont appelés à la *chaire* au lieu de fauteuil, ou à la présidence ; il aurait pu nous parler de savants avocats qui exposent leur cas devant l'honorable cour. Le langage du barreau abonde en locutions aussi vicieuses, et dans une nouvelle édition, nous invitons l'auteur à ne pas les oublier. Le barreau, qui devrait montrer l'exemple, mérite une leçon toute spéciale pour n'être laissé entraîné plus que toute autre classe, peut-être, au torrent des anglicismes et des barbarismes.

Cet abus est déjà aussi ancien qu'il est, partant, invétéré : dès 1818, un correspondant de l'Aurore qui se donne comme résidant à la campagne, dit, dans un article intitulé : Le Barreau :

J'étais venu à Montréal avec un voisin qui avait une affaire en cour. N'ayant assisté que rarement à l'audience, depuis ma première jeunesse, j'étais flatté de pouvoir juger par moi-même, des progrès que l'éloquence y avait dû faire. Mais le langage et les expressions qu'étalèrent les avocats que j'entendis me parurent étranges et nouveaux, et je ne pus reconnaître le parler qui était en usage dans la ville quand j'y avais demeuré. Voici des échantillons de phrases dont j'ai pu conserver la mémoire. L'un avait payé la plus grande attention

* L'*office* est en France ce qu'on appelle vulgairement ici la "dépanse" ou lieu où l'on garde le manger. On ne se sert pas ici de l'expression "les communs," si connue en France. "Bredi-bredis" est français, mais une dame de l'émigration, arrivée à Montréal, eut peut-être raison d'aller demander ailleurs l'explication de ce qu'on lui avait répondu à une porte amie : "Madame fait son 'bredas'."

à ce qui était tombé du savant conseil du demandeur. Un autre ne pouvait concevoir qu'on pût faire cette objection à un *arrêt retournable* dans le terme précédent, qui avait été servi sur le défendeur plus de quinze jours avant que l'action instituée eût été retournée. Le défendeur était trop tard dans l'étage de cette cause. Un troisième demandait comment le savant conseil pouvait entretenir l'idée que les offres qu'il faisait de filer la somme de.... à la suite des raisons qu'il avait plaidées à cette action, pussent le décharger d'une demande fondée sur un acte qu'il ne pouvait nier; au surplus, un tel reniement ne pouvait lui procurer un tel bénéfice; il lui aurait fallu s'inscrire en faux. À la face de la déclaration, la demande était fondée sur un *record* qui, lui-même, à sa face, faisait loi. Un quatrième demandait à fixer une cause pour l'évidence sur quelque objet particulier de la cause; il disait que l'issue était jointe sur ce point. Son adversaire était positif à dire qu'on ne pouvait recevoir cette application; la Cour l'avait décidé plusieurs fois; il en pouvait citer plusieurs instances. Un cinquième disait qu'il ne pouvait arguer sa motion faite de notice; mais que si le demandeur voulait la prendre en forme de règle de *montrer cause*, il consentirait à l'argument pour le lendemain. J'entendis parler d'autorités pointées, d'informalités, de raisons satisfaisantes. On était prêt à rencontrer le demandeur; on citait des *précédents* *.

Il n'est point de plus déplorable supplément à un pareil jargon que la publication, en 1867, d'un code civil du Bas-Canada dont la rédaction est, il ne se pouvait davantage, injurieuse à notre idiome et à toute véritable orthoëpie. Il n'y a pas jusqu'aux noms par

* Il paraît par le Mémoire d'Honoré de Balzac, dans la cause de Feytel, que le mot est reçu en barreau français, c.-à-d. dans l'argot de palais; car après avoir dit: "Il existe un beau "précédent" qui date de la restauration," il ne répète pas que Feytel est accusé par ses "précédents," mais dit bien — "Le malheureux est accusé par ses "antécédents." Mais la Presse se surprend à dire, en novembre 1878: "Les mouvements de l'escadre française dans la Méditerranée, bien que conformes aux "précédents"....." Des précédents dans les cours de justice... c'en est bien assez, sans en avoir dans les évolutions navales!

lesquels nous désignons les divers tribunaux, qui ne décèlent l'insuffisance de nos éducations coloniales; et comment veut-on être compris d'un étranger instruit, quand l'on dit: "Je m'en vais à la Corporation... je vais à la Cour Supérieure?... le procureur-général Angers, qui a réformé la loi concernant cette cour, postérieurement à l'institution de la Cour Suprême, ne pouvait, ce semble, qu'il n'aperçût que la dite Cour Supérieure, qui a au-dessus d'elle le Banc Royal et la Cour Suprême, ne saurait être la Cour Supérieure!... Est-elle supérieure à la Cour de Circuit?... mais ne la renferme-t-elle pas dans son sein, quand elle est toujours tenue par un de ses propres juges?... Il est plus étrange, s'il est possible, qu'on ait appelé Cour de Circuit un tribunal fixe!... Et c'est ainsi encore qu'on avait désigné sous le nom de Cour Seigneuriale, non pas un tribunal des Seigneurs, comme tout étranger le comprendrait, mais le tribunal qui devait les dépouiller de leurs prérogatives. Nous faisons encore un contre-sens en faisant un agent d'émigration d'un agent d'immigration, qui n'est pas, comme le serait le premier, dépopulateur de son pays!..."

Mais, pour revenir au *Canadien*, n'oubliait-il pas que non moins grande que celle du barreau est la responsabilité de la législature qui, alors même que les Canadiens étaient en grande majorité dans son sein, n'a usé que de termes

techniques servilement traduits de l'anglais, quand la plupart avaient toujours eu des équivalents dans les assemblées délibérantes de la France durant la Révolution, puis à la Chambre des députés.

Tout en souscrivant généralement, reprend le Canadien, aux décisions de l'auteur du *Manuel* contre le néologisme, nous demandons grâces, cependant, pour plusieurs de ces termes qu'il a inclus dans sa liste de proscriptions, et nous appuierons notre requête des raisons même que présente l'auteur sur le mot *Néologie*, page 70. Il reconnaît que nous avons, en Canada, mission ou titre pour la création de mots nouveaux pour les objets qui nous appartiennent exclusivement.

(En dépit des puristes, dit en effet H. E. Chevallier, nous ne craignons pas de dire que l'idiome vernaculaire, en Canada, tout altéré qu'il paraisse, a sur les langues vierges un avantage marqué : il formule plus laconiquement et plus exactement. Or, comme la linguistique n'est pas, quoiqu'on dise et qu'on fasse, dotée d'immutabilité; comme la progression est une loi universelle, nous ne saurions blâmer ces emprunts qui se font journellement des langues étrangères. Quand ils sont judicieux, l'usage ne tarde pas à les légitimer; quand ils sont vicieux, un ostracisme a promptement fait justice (à ce que prétend du moins M. Chevallier) de leur production aduiterine. Ne laissez point frelater l'essence de votre langue, mais n'ayez point peur de l'enrichir de parfums exotiques, surtout quand vous y pouvez verser une expression concrète.)

Le littérateur français qui s'énonce de la sorte consacrerait-il donc les locutions de l'historien Garneau que voici :

Lorsque dans un pays existent quelques-unes de ses causes.
— Il n'est pas étonnant si. — Ainsi qu'un autre bill (mot non souligné) proposé par le parti qui opposait le premier. — C'est lui qui, contre les directions de lord North. — Tous les Canadiens sont prêts à déposer des malversations. — Cette intervention inutile dans la langue du pays. — D'avoir conservé Sir John Caldwell dans l'exercice. — Le Roi espère que tous ses sujets obéissent. — Elle ne pourra jamais être conseillée de le faire. — Autant que l'on pourrait dépendre sur... ?

Mais nous interrompons le Canadien ou la suite de ses remarques, trop à notre aise, peut-être :

Ces principes posés, nous nous permettrons de croire que notre auteur est peut-être un peu rigoureux en condamnant l'emploi des mots suivans :

Cariote, traîne, que Charlevoix emploie dans le même sens que nous. On parlerait bien confusément et de manière à n'être pas compris dans ce pays; s'il fallait se borner au mot traîneau pour désigner toutes les espèces de voitures d'hiver. Dans le langage ordinaire, le traîneau est une traîne en miniature à laquelle un chien peut être attelé, dont les enfans se servent, et qu'ils peuvent tirer et pousser, ou encore laisser aller de lui-même dans les pentes pour jouer, glisser sur la glace. Le traîneau est à la traîne ce que serait à une cariole une *cariolette* si le terme était usité.

(Si l'abbé Maguire a prétendu que le mot cariole n'est point français, il fait erreur; la cariole est, en France, une voiture d'été : nous donnons nos preuves incontinent :

Les sentiers abimés par l'orage, ne devalent pas, de quelques jours encore, être praticables pour la cariole, qui servait de calèche au châtelain dans les grandes solennités.—Jules Sandeau.

Les unes en cabriolet; les autres, dans de simples carioles.—Brillat-Savarin.

D'Alaux, parlant de certaines comtesses noires qui auraient dû se trouver en voitures de gala au sacre de Soulouque, dit que plusieurs n'auraient pu montrer que la cariole avec laquelle elles portaient leurs marchandises à la foire.)

Battures, employé pour signifier les glaces stationnaires sur les bancs de sable ou les roches à fleur d'eau, ne trouve pas grâce non plus.

Bordages signifie les glaces qui bordent les rivages des rivières en hiver.—Ce sont pourtant là des choses qui nous appartiennent exclusivement, relativement à la France.

Poudrierie.—Nous ferons la même remarque à l'égard de ce mot, qui peint si bien la neige poussée, soulevée par un vent fort et tourbillonnant*.

* Je lis dans La Luizina, par A. de Bougy :—“ La neige “poudrait” le versant des cimes (des Appenins) tourné vers le Nord.”

Cajeu, cage.—La langue française possédant le mot *radeau*, *train de bois*, pour désigner la même chose, il n'y a, en effet, aucune nécessité de créer ceux-là, qui, par conséquent, doivent être proscrits.

(C'est-là se montrer de bonne composition, puisque le Français Lebrun (Tableau des Canadas), écrit :—“ Les trains de bois qui descendent en grand nombre du Haut-Canada, sont garnis d'une balustrade avec une cabane sur leur point culminant : ces cageux ressemblent sur une échelle réduite, aux flotilles fameuses que le Rhin portait autrefois de Mayence à Nimègue.”)

Cassot.—La langue française n'ayant point nommé le vase d'écorce de bouleau désigné par ce mot, nous interjetons appel en sa faveur.

Catalogne.—Le dictionnaire de Rivarol dit *castelogne*. Si l'auteur veut voir disparaître ce mot, nous lui conseillons d'en indiquer un autre *; il se fait beaucoup de ce tissu grossier en ce pays et, peut-être, ne s'en fait-il pas en France; mais on prononce mal ce mot en disant *catalogne*.

“ *Tignon* et non pas *chignon* de pain.”—On trouve pourtant dans le dictionnaire de Jannet. — “ *Tignon-chignon* popul.”

Collecteur.—Tant que les lexicographes français ne nous donneront pas un équivalent, nous ne voyons pas trop pourquoi nous serions obligés de recourir à une périphrase, lorsque nous avons trouvé un mot qui exprime si bien la chose.

(Il y a, peut-être, analogie pour “*encanteur*” et M. Dessauls voudrait voir le mot consacré. Il l'est bien ici, car je n'ai jamais oui-dire “*officier-priseur*”; toutefois, “*encan*” ne s'écrivant point avec un t final, le dérivé n'est pas très-naturel.)

Cordon, quart de corde.—Les Français ont le mot *stère* pour signifier la même chose; mais ce mot sent bien le grec pour nos vendeurs ou charroyeurs de bois : autant vaut leur laisser leur cordon †.

Demiard.—Il serait sûrement aussi facile de dire un demi-setier, une demi-chopine; mais le mot est enraciné parmi

* Et de le faire adopter, fallait-il ajouter.

† Le Sieur Querdisien Tremais, Commissaire du Roi en Canada en 1758, dit “*corde de bois*.”

le peuple, et, en fait de dénominations de poids et mesures, chaque peuple doit avoir le droit de création.

Embarquement, débarquement, pour désigner le lieu où l'on embarque et débarque, sont proscrits à juste titre, puisque les Français se servent des mots particuliers *embarcadère, débarcadère*, qu'ils ont empruntés des Espagnols.

Germage.—L'auteur a-t-il un mot pour remplacer celui-là ? Nos frères de France vivent sous un beau ciel : ils ne sont pas affligés du fléau que l'on exprime ici par ce mot, et, partant, ne se sont pas trouvés obligés de créer un mot nouveau pour cela. Dans ce cas, à nous le droit. C'est bien assez, certes, que nous soyons obligés de manger du pain fait avec de la farine de blé germé, sans être obligés de courir après les périphrases pour exprimer l'état des grains qui, après avoir été sciés et mis en javelles, ont germé sur le sillon*.

Manchonier.—Ce mot ne se trouve pas dans les dictionnaires, dit l'auteur.—La raison en est sans doute que les faiseurs de dictionnaires, en France, n'ont jamais besoin de manchons ; sans cela, ils auraient senti que les faiseurs de ces articles, précieux en Canada, méritaient bien un nom particulier. Nous demandons droit de bourgeoisie pour le mot *manchonier*, que nous préférons de beaucoup à celui de *foureur*, qui n'est pas en faveur dans ce pays.

(La Coutume de Paris dit "marchand-fourrier."—Malgré une érudition qu'on ne peut contester, dit l'Encyclopédie Canadienne, on peut croire que l'auteur n'a pas feuilleté tous les dictionnaires, car on trouve dans celui de Peigné : *Manchonier*, qui fait des manchons.)

Steamboat.—Malgré l'avis de Boiste, qui accepte ce mot, notre auteur † le condamne comme dur et barbare. Il ne dit rien de *steamer*, qui est d'un usage fréquent dans les journaux français ‡. Nous avons vu quelquefois le mot *vapeur*,—*le vapeur*, employé pour désigner un bâtiment à vapeur. At

* La "nielle" est la maladie du blé, dit un traducteur du dernier livre de la République de Platon.

† Né Anglais.

‡ Ils disent aussi "schooner, sloop," quoiqu'ils aient le mot "sanau."

tendons que l'usage se soit formé en France, et, dans l'intervalle, suivons l'avis de l'auteur et disons bâtiment, navire à vapeur.

Le vapeur, (vapeur est du genre féminin) de l'abbé Casgrain dépare, pour nous, ses écrits, non moins que l'expression de *prêtre yankee* appliquée à feu l'abbé Holmes. Lebrun a offert le mot pyroscaphe; mais il a été si peu remarqué que nous avons cru être seul à l'employer avant de lire Balzac, qui était tourangeau et qui met des pyroscaphes sur la Loire.

Entre les genres d'affectation, dit M. Chauveau, il en est un qui est particulier à notre pays; c'est celui que nous appellerons *anglomanie*; et qui n'est point même tout-à-fait inconnu en France, si nous en jugeons par les plaintes que font entendre à ce sujet quelques écrivains, plaintes que M. Viennet a résumées dans une spirituelle satire qui nous en rappelle une autre de M. Bibaud, père. Ce défaut a été trop souvent critiqué dans nos journaux pour que nous insistions. Disons seulement que l'emploi d'un mot anglais, lorsqu'il existe un équivalent français, est souvent une preuve d'ignorance, et presque toujours une preuve de mauvais goût.

Mais il paraît, après tout, qu'il est plus facile de surprendre autrui en défaut que de ne pas manquer soi-même. Voici, en effet, une tirade de M. Veuillot contre les néologues :

Déception... pardon du mot !... il est français, mais il ne l'est guère, surtout au sens qu'on lui donne aujourd'hui : c'est encore un de ces termes de palais que les avocats ont introduits dans le monde et qui sont parvenus, contre toute justice, à y faire fortune avec eux. J'aimerais presque autant *désappointement*, si *désappointement* n'était tout-à-fait barbare et même anglais. Puisque je me détermine à user de la vieille

et large règle des sages grammairiens d'autrefois, qui reçoit dans la langue et consacre tous les mots généralement en usage à la Cour et à la ville, mieux vaut, sans doute, choisir le mot qui vient du palais, que celui qui nous arrive de Londres, et je laisse *déception* comme une trace de plus, dans mon style, du péché d'origine, dont je crains bien qu'il ne se lave jamais. Nos bons écrivains disaient *mécompte*, et, quand il s'agissait d'un fait spécial *méaventure*.

Désappointement est, en effet, assez nouveau, et donné comme un anglicisme dans le tome II de l'Aurore. Un correspondant dit dans la livraison du 29 novembre 1817 :—“ Vous m'avez, comme quelques-uns disent ici, *désappointé*...” Un autre :—“ Puisque votre souscripteur ne veut pas que nous le *désappointions*, nous ne le *désappointerons pas*...” et cela pour se gausser à ses dépens. Mais ce mot si *euphonique*, au goût des gens, a si bien fait fortune, que celle qu'on a appelée la Muse Française,— Delphine Gay ou Mde. de Girardin, le met jusque à trois fois dans une même Lettre de son charmant Courrier de Paris... Et qui, de nos jours, ne répète pas ce mot comme bien gaulois de la meilleure foi du monde...? disons toutefois que le mot est naguère anglais, comme cet aimable écrivain a dit, à sa manière heureuse de s'exprimer, que le sang d'Alexandre Dumas est naguère africain *.

Mais, pour en revenir à M. Veuillot, on lit au même écrit—*Rome et Lorette*, à page 357 :—

* Le mot *désappointement* est fréquent encore chez Honoré de Balzac.

“ Si tout ne *succède* pas dans le cours de la vie au gré de vos projets et de vos vœux.”

Ce n'était sûrement pas la peine de proscrire le mot *déception*—de l'improver tout au moins, pour donner droit de bourgeoisie au verbe anglais *to succeed*,—avoir du succès,—réussir. Châteaubriand et Lamartine emploient bien le mot aussi, et nous n'ignorons pas qu'on trouve aujourd'hui dans plus d'un dictionnaire le verbe *succéder* dans la même acception; mais le mot *désappointement* a le même honneur; ils ne sont donc ni moins ni plus français l'un que l'autre, et on les aurait reniés il n'y a que quelques lustres. Au demeurant, *succéder*,—avoir du succès, ne se trouve point dans le Dictionnaire Classique de Bénard, dont on se sert dans nos lycées, et que nous copions à ce mot :

Succéder v. n. (l. *succedere*) venir après, prendre la place de : *la nuit succède au jour* ; recueillir l'héritage de ; *les enfants succèdent au père* ; occuper le trône après un autre : *Numa succéda à Romulus*.

Se succéder—venir l'un après l'autre : *les jours se succèdent les uns les autres*.

Succès ; s. m. (l. *successus*) réussite, avoir du succès.

On voit dans le premier article que *succéder* ne signifie pas avoir du succès et, dans le troisième, qu'il faut, pour avoir le verbe, emprunter celui même que nous venons d'écrire—avoir du succès.

Lament, à l'actif, une lettre *répondue**

* Tu sers bien que la " lettre " que j'ai " répondu " à ma mère.—Haisne.

passent pour du français aujourd'hui, parce que Châteaubriand et Lamartine—celui-ci marié à une anglaise, et Châteaubriand habitué à Londres, comme émigré d'abord, puis ambassadeur, ont écrit de la sorte. Ce dernier juge élégante la traduction que lui fit M. Frisel d'une lettre de William Cobbett : on lit dans cette traduction :

Mais cette réflexion n'a pas de rapport avec la question devant nous.—Quand ils veulent questionner le droit d'intervention *.

On dit ici, à l'exemple des écrivains français du jour : "Voici tous les volumes *parus* jusqu'à ce jour ;" mais ça n'est pas du français correct. Vous me direz : Il est plus court de dire ainsi que "tous les volumes qui ont paru..." On n'est point si pressé, est-ce que je répons ; et d'ailleurs, ce n'est plus ma phrase : *être paru* fait la vôtre.

Les *procédés*,—en termes propres, les minutes de l'Institut-Canadien,—envoyés à Paris à M. Barthe, sont remplis d'anglicismes : en revanche, M. Jomard, de l'Institut de France, écrivait au même M. Barthe :—"J'ai l'honneur de vous *retourner* le journal de Montréal." Traduisant une harangue du célèbre J. Phitpott Curran, on a dit : "L'Irlande aurait bien béni le *prospect*..." pour la perspective, et, en Canada,

* On traduit encore plus mal en Canada : lisez la traduction par mon père, de l'Évêque Couronné de Hogan, et faites-en de pareilles.—Les quelques traductions qu'on a faites des romans de Madame Lepronon, née Mullins, sont fort négligées.

on lit le mot *quotation* dans un bon Essai sur la constitution; ou bien, dans une Minerve de 1836, *enforcer*, traduction servile de *to enforce*. M. Chevalier qui, depuis qu'il a quitté le Canada, écrit des romans dont le sujet est le plus souvent canadien, parle du monde de la *fashion* et nous représente armés d'un *stick** ou promenant sur le *wharf*, au lieu de quai—locutions dont nous n'usons sûrement pas, encore bien que le Commandeur Willson, dont le nom est tout anglais, quoique son aïeule fût une Dailleboust de Manteth, ait été surpris usant de la dernière expression. Le mot *steamboat* n'inspire aucune répulsion à M. Chevalier: on lit même au dictionnaire de Hocquart:—"*Steam*, steamboat ou steamer, s. m. bateau-à-vapeur." Mais si nous ne disons plus guère ici *steamboat*, quoiqu'on le dît beaucoup dans mon enfance, nous disons encore moins que nous nous en allons au *steam*, que M. Hocquart fait synonyme de *steamer*. Collin de Plancy nous parle du chief-justice anglais Powel, et Bénard donne comme mot français attorney-general, locutions que jamais n'ont éjaculées les avocats canadiens les plus coupables d'anglomanie † Nous ne disons pas davantage, comme M. Chevalier, le ferry, le railway. Les Français diront plus souvent que nous, *budget*, *meeting*, *festival*, *banknote*,

* Il décapitait à coups de stick les fleurs et les arbustes. —Xavier de Montopla.
—Les Viveurs de Province.

† Mais le Courrier des Etats-Unis dit: "l'attorney du district."

paquebot, toast, sport, turf, carrick, clown, groom, jockey-club, mackintosh, tilbury, dandyisme, partner, rubber, stoff, highlife, fashion, sneer, raoust, sandwich, ouggon, roastbeef, (par corruption rosbif), pouding, bisteaks, sans parler des horse-teacks, que le siège de Paris par les Prussiens a mis en réquisition.—Il y a huit jours, dit Mde. de Girardin, un de mes amis arrive chez moi en riant comme un fou.—Qu'avez-vous donc?—Je viens de rencontrer madame de.... Que vous a-t-elle dit de si plaisant, voyons?—Elle m'a demandé si j'allais ce matin aux sept petites chaises.—Qu'est-ce que cela veut dire?... Au steuple-chase.—N'est-ce pas bien bon que l'anglais soit l'écueil de quelques-uns au moins de ces chers Français!...

Et que dirai-je des Gaulois des Etats-Unis?... Le *Courrier*, parlant du Belge Karl Vogt, se demande s'il sera *extradé*; à l'occasion de la visite du roitelet d'Hawaï au Sénat, cette feuille nous apprend que le *speaker* a introduit le Sénat, *glué de la chaire et speeché* en ces termes... Dans *ste*, No. hebdomadaire du 18 septembre 1875, il dit *stoper* pour arrêter; dans celui du 1er janvier 1876, il est parlé de *vitupérations* contre le *Syllabus*; le journal appelle plus tard M. Geoffrion, ministre du Dominion canadien. * Pour lui les rues sont des *streets*,

* Il est vrai que son No. du 28 juin 1879 fait dire de même à M. Faucher de St. Maurice:—*"Nous voyons les fils de baronnets et de lords anglais se promener dans les dominions transatlantiques."*

comme les places publiques des squares. Au No. du 17 juin on lit : "le *bord* des finances," et dans celui du 15 juillet : "à deux cents yards environ." Dans la feuille du 6 janvier 1876, il était dit "qu'il est probable que la Porte ne pourra accepter la nouvelle *délimitation* proposée de la Bulgarie"*. Le docteur Zender, qui publie l'Almanach Français des E. U. et du Canada, livret où les mots anglais foisonnent, veut la *récoognition* du principe de la tolérance religieuse. Et si nous repassons pour l'instant à Paris, le Figaro ayant eu l'honneur de la visite du Shah de Perse, nous dit qu'après avoir vu *fonctionner* les presses dans le soubassement, le souverain a pris un moment de repos dans le *hall*, mot qui, chez lui, n'est pas même à souligner !

Quant à nous, H. E. Chevalier nous a au moins rendu quelque justice dans une note :

"Plus logiques que nous, les Canadiens ont traduit les mots anglais *square* par *carré*, *waggon* par *char*, *rail* par *lisse* ;..." paroles qui ont d'autant plus d'à-propos, qu'un des plus beaux écrivains de la France, Made. Amable Tastu, se permet de dire † le *railway*, le *square*, aussi sans souligner. Il me semble que les Français parlent encore anglais quand ils font mention

* Au No. du 15 février 1879, il est question de l'emploi des troupes dans les "précincts" d'élection. Celui du 15 juin, à propos de l'arrivée du couple vicé-royal à Québec, mentionne "les troupes postées sur le wharf !"

† Dans "Promenades en France."

d'éditions *illustrées*, pour, ornées de gravures ou d'estampes.

Et nous-mêmes,... n'allions-nous pas oublier qu'il s'agit de nous corriger et non pas d'abonder dans la louange des nôtres ?...

On avait déjà adopté, à Québec d'abord, quand nous étions clerc à l'Evêché (1846) les titres que prend le clergé anglican, et cet abus s'est étendu à tout le pays, au risque de ne pas trouver grâce auprès du rédacteur de l'Encyclopédie, dans le *Fragment d'une Epître* d'un prétendu Français à un Canadien :

Chez vous, un chapelain, un vicaire, un curé,
Par le nom Révérend doit être révééré :
Dans chacun des journaux qu'il me prend goût de lire,
Je n'aperçois partout que révérend messire.
Vos écrivains, vraiment, sont révérencieux :
Des citoyens, chez eux, sont des religieux
Sans égard pour les lois que nous suivons en France :
Allez plus loin, messieurs, dites Sa Révérence ;
Quant au langage, alors, vous seriez en progrès
Et pourrez vous vanter de surpasser l'Anglais,
Qui quoique grave et fier, en parlant, vous révére,
Remontrant, dissident comme nu Révérend Père ;
Qui, peut-être, à la Chine ou dans l'Inde, au besoin
Vous irait révérant un bonze, un talapouin.
Dites-moi, je vous prie, est-ce par révérence
Pour la langue d'autrui, qu'en la Nouvelle France,
En révérant partout, toujours à tout hazard,
On parle à faire rire un Belge, un Savoyard ?
Vos dévots gazetiers s'imaginent peut-être
Qu'il faut, pour révérer, pour vénérer un prêtre
L'appeler Révérend.—Ce titre à d'autres dû
• Ne peut être un hommage à son état rendu ;

Ne lui convient pas plus que révérendissime.
Appelez Révérends, un Grand Curme, un Minime,
S'il en est parmi vous : cette appellation
Par un prêtre acceptée est une usurpation ;
Et quoique puisse dire ou journal ou gazette,
J'estime qu'en son cœur chacun d'eux le rejette ;
Qu'aucun d'eux ne sourit au fade compliment,
Qu'ils ne se font entre eux qu'en langage plaisant.
Pour finir sur ce point, en langage ordinaire :
C'est monsieur le curé, c'est monsieur le vicaire
Qu'il faut dire, et qu'on dit, quand on parle français ;
Monsieur Tâtu, curé de St Roch-des-Aulnets,
Par exemple.....

On donne, depuis quelque temps, le Très-Révérend aux grands-Vicaires : puisqu'on veut absolument faire des anglicismes, il faut dire "bien révérend," qui est le titre accordé en Angleterre aux dignitaires ecclésiastiques qui ne sont pas évêques. Un archidiacre, chez les anglicans est dit "vénéral," — ce dont nos novateurs ne se sont pas encore aperçus.

— On nous dira, peut-être, reprend M. Chauveau, qu'il y a certains mots anglais qui, dans l'usage assez général, ont remplacé les mots français ; tels sont, par exemple, *side-board*, pour buffet, *tea-board* pour plateau, *tea-pot* pour théière ; mais bien que dans ces cas assez nombreux, on puisse acquitter ceux qui se servent des mots anglais de l'accusation d'affectation, nous leur conseillerions fortement de revenir aux équivalents français ; le moindre inconvénient de cet usage bizarre, c'est de

perdre graduellement notre langue et d'en venir à parler bientôt, comme le font déjà certaines personnes, un langage hybride qui n'est d'aucun pays, d'aucune nation."

Cela est bien vrai,—si vrai que nous ne voudrions pas, avec M. Chauveau, absoudre d'affectation, ou de l'accusation de tomber dans ce défaut des petits esprits, celui qui aimerait mieux dire *tea-pot* que *théière*, *side-board* que buffet, ou *tea-board* que plateau *. On a entendu à l'Institut-Canadien-Français un Président de la St. Jean-Baptiste, marchand de son état, adresser un illustre *assemblage*. Croyez-vous que cette manière de parler inspire de l'estime pour vous aux Anglais?... Lord Paulet qui allait fréquemment dans deux maisons canadiennes, était le premier à se moquer du français qu'on parlait dans ces familles-là. Le langage le plus correct est toujours celui qui dénote une meilleure éducation, dit encore M. Chauveau. Cette idée semblerait devoir être très-juste, et pourtant on a connu des personnes vraiment instruites parlant fort négligemment leur langue, et d'autres qui l'étaient beaucoup moins ou même peu douées de talents, la parlant on ne peut mieux; il en était ainsi d'un monsieur Herse qui achevait ses études comme nous commençons les nôtres. On n'a entendu aucun prêtre français parler un langage plus correct que l'abbé Toupin

* Le *Cabaret*, en langage vernaculaire.

ainé ou que l'ecclésiastique Beaudry, frère du juge et rentré, depuis, dans le monde; et j'entendais dans la bouche du respectable juge Van Felson le français le plus mal prononcé. Il disait "la cour suparieuse;" il venait me demander, parlant de mon patron: "*Meussieu Polquer* est-i au logis?"—C'était Toussaint Peltier, premier bâtonnier de l'ordre des avocats en 1849, —qui parlait un beaucoup meilleur français. Le juge Rolland, au contraire du juge Van Felson, avait une excellente prononciation, qu'un bel organe faisait encore remarquer.

L'abbé Barbarin, qui est retourné mourir en France en 1874, était séminariste à Paris au premier passage de notre ancien évêque; or il se rémémorait que le prélat avait parlé des Iroquoués aux étudiants en Théologie. Effectivement, antérieurement à ses voyages répétés en Europe, l'évêque Bourget prononçait d'une manière plus accentuée que qui que ce fût entre les personnes instruites, *père, mère, gloère, bârrière, pâsteur, nâtion, sanctification, St. Auyustin*. Le digne prélat* n'a pu qu'il ne vit que personne, par delà l'Atlantique, ne prononçait de la sorte! Faire l'*a* très-long, même quand le faire bref on doit, est encore une déféctuosité chez M. R. Laflamme, bien capable d'ailleurs du beau langage et même de bien écrire. Je ne me

* Plusieurs de ses Mandemens sont dignes d'être transmis à la postérité canadienne, et c'est ce qu'a fait, croyons-nous, un gentilhomme français qui a fait quelque séjour à Montréal.

rappelle pas que le Doyen Hudon, homme d'esprit s'il en fut, parlât remarquablement le français : c'était un petit homme plein de vivacité, qui, s'il ne faisait point de fautes, ne prenait pas le temps de prononcer bien distinctement, à l'opposé de l'archidiacre Truteau. Les évêques Lartigue, Provencher, Gaulin, Prince, — les abbés St. Germain, Ducharme, Roupe, Durand, Luceau, Primeau (de Varennes), le chanoine Paré, M. Valois, d'Hochelaga, le parlaient ou le parlent et prononçaient bien. Il en était de même de MM.

Viger et Papineau, de mon père, des professeurs La Violette et Garnot. Pierre Bibaud, frère de Michel, et que lui, esprit plus brillant, ne se faisait pas remarquer, cependant, par une grande correction de langage; on dit que le juge Chabot parlait très-mal, et Etienne Parent, récemment enlevé aux lettres, ne se distinguait point par un langage soigné autant que comme bon écrivain. — Le docteur Meilleur, au contraire, parle mieux qu'il n'écrit; son style, nullement par anglomanie, mais parce qu'il faisait aux Etats-Unis ses hautes études, est plein d'anglicismes. Il s'oublie jusque à dire "docteur en divinité"*. ... ce qui est aussi extraordinaire, en français, que si l'on disait "homme de guerre" † pour signifier un vaisseau de haut bord; chaque

* Le vénérable docteur est mort à près de 85 ans, le 6 décembre de l'an dernier, le jour même que le Principal Archambault, créé lui-même Officier d'Académie, lui apportait les palmes d'or d'Officier Honoraire d'Instruction Publique, à lui décernées à Paris, de même qu'à messieurs Outimet et Chauveau.

† Man of war.

langue a son génie et ses hardiesses propres... Le langage de M. Chauveau, ni vulgaire, ni très-recherché, est généralement correct; mais le Supérieur Quiblier admirait le parler de Fred. Auguste Quesnel. M. Delvechio parle un bon français. Nos médecins ou autres Canadiens, particulièrement, qui ont vu la France, parlaient ou parlent bien correctement, tels les docteurs Vallée, Beaubien, Trestler, Leprohon, Peltier : aussi quelques-uns dont les voyages sont plus récents. Mais s'il suffit de quelque séjour à Paris pour perfectionner le langage parlé, il n'en est pas toujours ainsi, s'il s'agit d'écrire, et si M. Fabre a beaucoup profité de ses voyages, M. Couture n'écrivait pas très-bien la chronique musicale de la Minerve, et notre petit *Canard* n'a point eu tort de trouver que M. Alfred Desève ne l'écrivait pas bien du tout; ce qui, du reste, n'a nui en rien, chez lui, à l'éclosion d'un talent artistique très-remarquable.

Nous nous permettrons, disait mon père, dans l'un des cahiers de l'Encyclopédie Canadienne, de citer comme fournissant l'exemple remarquable d'une prononciation tout-à-fait parisienne, acquise par un Canadien—l'estimable G. B. Donerani, décédé à Paris il y a un peu plus d'un an (1840) : pas la moindre différence perceptible entre sa manière de prononcer et celle de M. Hector Bossange, libraire, et de plusieurs autres Parisiens que nous avons eu le plaisir de connaître et d'entendre ici, il y a plus ou moins longtemps.

J'ignore si feu Norbert Dumas, conseiller royal, était jamais passé en Europe; mais il ne

m'en semble pas moins qu'il aurait mérité le même éloge, à peu près.

Généralement parlant, continue l'éditeur de l'Encyclopédie, les Français de Paris et des Provinces ne prononcent pas exactement et en tout comme les Canadiens qui n'ont pas séjourné en France : et c'est ce qu'on a dû remarquer particulièrement à Montréal, en entendant les sermons prononcés à l'église paroissiale ou au collège ; c'est ce qu'on a pu remarquer encore aux représentations d'amateurs données par des Français et des Canadiens. Les goûts sont différents : quant à nous, la prononciation des Français, en général, qu'ils soient Belges, Bretons, Limousins, Lyonnais, Bourguignons ou autres, nous semble plus agréable que la nôtre, pourvu qu'elle ne diffère pas trop de celle de Paris.

Et pourquoi cette réserve?... c'est qu'il cite de l'abbé D'Olivet ce qu'on a produit deux fois plus haut, et qu'il fallait bien omettre ici pour éviter une *ritournelle* fastidieuse ;—passage d'ailleurs qui deviendrait moins flatteur pour nous, Canadiens, s'il est vrai, comme le disait Mde. de Girardin en 1837, que le fameux chanteur Duprez * prononçait : “ma patrie ;” Mde. Paradol : *ou êtes en au yeux.*—Vous êtes de faux dieux !—supprimant toutes les consonnes ; Mlle. Noblet : “*Tchè mu juha*”—chez moi ! et Mlle. Ida : Ah *baban*, je suis bien *badheureuse*?... Frédéric Le Maître, enfin :—*Ell la marr montâât tojors.*—Et la mer montait toujours!...

Bibaud reprend ses observations :

Cependant il doit y avoir en France des provinces où l'on

* Sous qui l'Albani, notre Diva, a depuis étudié le chant.

prononce généralement comme en Canada; la prononciation de feu M. Chicoisneau ne différait pas de celle des Canadiens instruits, comme se le peuvent rappeler encore ceux qui ont entendu ses discours en chaire ou ses exhortations. Nous en pouvons dire autant de M. Houdet, et à peu près de même de M. Rivière, bien qu'il fût lyonnais; de M. Thavenet, qui passait pour parler le français avec la plus grande pureté, et pour le prononcer de la manière la plus correcte et la plus conforme au bel usage.

Assurément, toutefois, aucun Français n'a jamais prononcé le mot neige comme si l'on devait écrire *nége*; ni placé l'accent circonflexe sur les mots beurre et peur, ainsi que le font les Canadiens instruits les plus sur leurs gardes. Tous, aussi, nous doublons la lettre *l* dans *je l'ai*, *nous l'avons*—prononçant *je ll'ai*, *nous ll'avons*.

D'après ma propre observation, du reste, il en est du P. Martin, des supérieurs Granet et Baile, de feu M. Rambeau, du Dr. Picault et de J.-Bte. Desplaces, comme de MM. Chicoisneau et Houdet, au dire de mon père. La prononciation du professeur Sery, rhéteur et puriste; du supérieur Quiblier,—du Procureur Larue, encore, ne différait ou ne diffère que bien peu de la nôtre; mais celle de MM. Fay et Larrey,—de l'avocat Taillades et de M. F. de la Ponterie, beaucoup. Henri Emile Chevalier parlait comme les Canadiens, à peu près, et pour n'avoir eu qu'une fois le plaisir de rencontrer le professeur D'Anglars, j'ai noté une différence si

peu perceptible que je croirais que c'est moins à la prononciation en général, qu'il a à faire la guerre, qu'à certaines locutions particulières... Le révérend James Roy, déjà cité, et qui paraît avoir étudié les Français chez eux, écrit cependant :

“ Tout le pays se sert de termes que la France d'aujourd'hui trouve incorrects.” Il prouve par des citations que les Canadiens n'ont guère créé ces termes, mais les ont importés de la Normandie *, et continue :

La langue que l'on parle en Canada possède une littérature et une prononciation qui lui sont propres ; mais cette dernière ne se fait sentir dans la littérature de ce pays par aucun signe d'épellation, de sorte qu'elle ne s'accorde pas avec la définition du mot dialecte. Cette prononciation est bien différente de celle que l'on trouve à Lyon ou à Orléans ; mais personne lisant au loin une œuvre de littérature du pays ne soupçonnerait l'existence d'une prononciation différente de celle qui prévaut dans la meilleure société de France.

Et plus bas il conclut de la sorte, après avoir montré comment prononçaient Molière et Louis XIV.

Ce n'est donc pas le français du Canada qui a dégénéré ; c'est le français de Paris qui, pressé par l'influence croissante de l'accent des basses classes, a abandonné sa vieille prononciation pour en adopter une qui est encore plus éloignée que

* C'est ce que nous constatons nous-même à la lecture d'un roman de Barbey d'Aurevilly (*L'Ensorcelé*) : — “ On ne voyait de tout côté que ceintures et gilets rouges aux boutons de cuivre, la parure séculaire de ces “ farauds ” bas-normands. ” — “ Il “ dévala ” de l'échallier. ” — “ Pendant que sa femme “ l'espérait ” au logis. ” — “ Buttant ” à tout mot, comme un bègue. ” — “ Nous donner un tel “ tintouin ” pour savoir. ” — “ Au jour de Pâques “ en suivant. ”

† A défaut des extraits que nous donnerons, le succès de *“L'Assommoir”* d'Emile Zola viendrait à l'appui de l'assertion de M. Roy.

celle du Canada, des sources du latin mérovingien et du latin des soldats de César. Les sons du vieux langage étaient devenus étrangers à Versailles; mais les habitans de Rouen et de Falaise les avaient conservés. Au point de vue philologique, le français du Canada est donc plus pur que celui de Paris... Si l'idiome canadien n'est pas grammatical, c'est plutôt à cause d'un changement d'opinion survenu chez les grammairiens de France, que par suite d'altérations produites en Canada.

Il ajoute ailleurs que le français de Gaspé est, à *tout prendre*, le même que celui de Manitoba. Tant il y a que nous avons sur les Français l'avantage, au moins, de l'uniformité de prononciation et de langage; tandis que Bordeaux, Montpellier, Marseille, Nice, donnent, dans notre métropole littéraire, des disparités plus ou moins choquantes.

S'il est convenu que notre langage l'emporte sur celui des Français par l'uniformité, tout en le cédant en grâce à la prononciation de Paris et de certaines parties de la France,—ce sera le lieu de nommer ici ceux de la génération actuelle que je connais, entre les Canadiens, comme se distinguant par leur langage dans la conversation: ce sont M. Dessauls, Barthe, aîné, les frères Roy, J. C. Robillard, P. Magdonnell, A. Lévesques, les docteurs Bibaud, Fortin, Leprohon, Trudel*, Gariépy, D'Orsonnens, Coderre,—Ls. Ricard, les messieurs Loranger, H. Fabre, Jos. Royal, E. Piché, Jos. Turgeon, A.

* La Médaille Dufferin et le Prix Maison-Neuve, remportés par M. J. Bouthilier Trudel, nous promettent en lui un écrivain distingué de plus.

Turcotte *, B. et A. Globensky—MM. Doutre, Brancheau, Lacoste, Belle, Archambault, Trudel, Perrault, Mercier, de Lorimier et de Bellefeuille—Ouimet, Taillon, N. Bourgoïn, E. Bibaud ; quelques juges et magistrats †; M. Campbell, du Greffe ; MM. Labadie, Papineau, Jobin, Lamothe, Bourbonnière, Héту, Descary, du Notariat : d'autres sans doute.

—Mais voici les locutions que je peux n'avoir pas relevées encore et dont l'on doit se garder dans la conversation autant que dans les écrits :

C'est *de valeur*, pour *regrettable*, *laissez-moi avoir*, *présumer de* ; c'est un homme bien *informé* ; il *est bon* pour quelques mille louis ; la *confiance que je repose*, *faire application*, *plateforme* électorale, *issue* pour émission, *sous* ces circonstances, *exemplifier*, *stock* de marchandises, *store*, *state-room* (cabinet), *ticket*, *snack*, *match*, *smart*, *shop*, *bargain*, *constable*, *foreman*, *job*, *fun*, *bill*, *poll*, *husting*, *coaxer*, *slippers* (pantoufles), *clairer*, *settler*, *acter*, *factrie*, *stool* (tabouret), *plée*, *closets*, *steps* (faire des), *driller*, *steamship*, *buffulo*, *torpedo* (torpille), *shaver*, *gambler*, *lunch*, *discompte*, chapeau de *leghorn*, *superintendant*, la rue *St. James*, *mahogany* pour

* Actuellement Orateur de l'Assemblée Législative de Québec.

† Entre-autres, M. Desnoyers, élève distingué du Professeur Garnot.

neajou *, *ridicule* pour réticule, *méque* pour aussitôt, *grouiller*, pour remuer, *démancher* pour défaire, *écolletée* pour décolletée, vous *êtes correct*, *si possible*, de if possible : on dit en bon français *s'il est possible* ; *diplômé* est un mot mal dérivé.

Les mots délivrer, référer, qualifier, marier, payer, délivrer, appointer, rappeler, démettre, renverser, témoigner, contempler, entretenir, décourager, capacité, caractère, mesure, information, évidence, considération, nouvelle, prémisses, précepteur, pupille, qualification, calculé, impropriété, sont tous des mots français ; mais nous nous donnons le tort de les employer trop souvent dans une acception tout anglaise †. En français on ne *présume pas* de faire quoi que ce soit : on *se* *présume* ; on ne *réfère pas* à une autorité légale ; on *s'y* *réfère* ou on *y* *refère* le magistrat ; être *satisfait ou positif que*, *décourager tel ou tel projet*, *contempler pour prévoir*, pour *attendre* ou *projeter* une occurrence, une action ou un résultat quelconque, *décliner*, comme étant invariablement synonyme de *refuser*, *déliçer* un discours, *payer* une visite, *renverser* pour *annuler* une sentence ; *rappeler* pour *abroger*, *qualifier* pour rendre habile à telle fonction, au meilleur de ma connaissance, tra-

* Henri Conscience dans " Le Marchand d'Anvers " dit toutefois en "mahoni."

† Peut-être Théophile Gauthier, dans la notice biographique de Made. de Girardin, est-il trop conscient de l'anglicisme qu'il commet pour qu'on le lui reproche, et d'autant moins qu'il parle des Anglais. — " Elle recevait ses amis dans sa chambre à coucher ; que la pudeur ne s'effarouche et ne orne pas à l'impropriété."

duction assez gauche de *to the best* ; pour valable *considération* sont des anglicismes de même que séparer avec. On lit dans "*Rosalba*:" Episode de l' " Insurrection de 1837, dans l'Opinion Publique : " La zone étroite des Cantons de l'Est, qui la sépare avec les États-Unis." Ce sont encore des anglicismes que l'on commet quand l'on dit le 10 *ultimo*, *viâ Boston*, *junior*, *senior*, Gill *vice* Loranger, parce que ces latinismes ne sont pas en usage en France, non plus que tous nos D.D., D.C.L., LL.D., M.D., F.R.S., F.R.G.S., M.P., M.P.P., A.D.G., et généralement les initiales par lesquelles les Anglais et les Américains désignent les titres ou qualifications de personnes ; car, en français, qualifier ne veut point dire rendre habile (vulgairement capable) ; mais on doit qualifier de comtesse celle qui est comtesse, et de dame la femme d'un gentilhomme. Le précepteur anglais n'est pas précisément notre instituteur ; le mot pupille ne signifie pas qu'un mineur, en anglais, mais plutôt un élève. *Disqualifié*, quoique d'un usage général parmi nous, n'est pas français du tout, non plus que l'adjectif *irrélevant*, et *lever* (levée) pour réception. On dit bien tenir une maison, mais point tenir une assemblée ; *entretenir* des idées n'est pas bon français. *Inférence* est du français douteux, encore qu'inférer à l'infinitif soit devenu synonyme d'induire, de conclure : le mot nous vient sans doute du barreau. *Alle-*

giance est un mot anglais *. Célèbre *pour* est encore un anglicisme. Nous devons avoir une salubre frayeur des mots *réinstater*, *translater*, si M. Oscar Dunn ne nous en impose point en donnant à entendre qu'on s'en serait servi ; mais si les traducteurs de la Chambre en sont capables, il est encore plus surprenant, sans doute, de lire chez A. Grénier.—*Les Joyeusetés du Quartier Latin*, Paris, 1875 :—“ Un pédant ferré sur les racines grecques, s'est flatté de rendre ces sortes de filles intéressantes en *translatant* à la lettre, en français, leurs noms grecs.”—On a parlé de mots détournés de leur sens ; on peut leur joindre publication et papier ; *read a paper* se dit très-bien en anglais ; mais, en français, on lit un *Essai*, un *écrit*. Toute publication n'est pas une production, qui est toujours, en français, un *écrit original* : on ne doit donner, dans notre langue le nom de *publications* qu'aux journaux périodiques, compilations, dictionnaires : Victor Hugo lui-même a donc tort, dans son jugement sur Voltaire, d'appeler une publication le *Temple du Goût* !... Mais le mot le plus ridicule qui coure les gazettes non seulement du Canada, mais de l'Union américaine,—c'est le mot *lancer*... Le Président lance son *Message* (mot en français, encore impropre) : le Gouvernement

* Je suspecte l'origine de notre mot *allégeance*, parce que je lis, page 8 de la *Vie du Maréchal de Boufflers* :—“ Après la bataille de Wancy, le roi de France voulut exiger un nouveau serment “ d'allégeance ” des chevaliers picards qui avaient servi la Bourgogne.”

canadien lance un décret d'érection civile d'une paroisse; l'évêque lance un Mandement; le juge une sentence; l'archevêque Taschereau a lancé* une lettre pastorale contre la création d'une cour de divorce; l'administration lance un Bref, sinon un *Writ* d'élection; le *Courrier des E. U.* du 10 octobre 1876 nous apprend que Lord Dufferin a tenu une réception à Philadelphie quoiqu'il n'eût pas été lancé d'invitations; enfin on lance tous les jours je ne sais que de choses. Toutefois, si l'on veut se remettre à parler gravement, on peut lancer un javelot—un navire même. On se lance dans une carrière encore; mais on décoche une flèche, un trait. Il ne doit pas non plus être interdit à un médecin d'user de sa lancette!...

—Mais depuis que s'agite ma plume pour tracer les lignes de ce livret, qu'y aura-t-on lu, que disputes philologiques?... Or sus, ces polémiques, ce choc devaient se produire avant que le Canada pût avoir une littérature. "Nous avons une littérature à nous, des auteurs à nous dont nous sommes fiers†; ils sont les gardiens de notre langue et de notre histoire; rien ne prouve notre existence comme peuple autant que notre littérature," a dit dans l'enceinte du Parlement d'Ottawa, le premier ministre actuel

* Je n'accuse point l'archevêque d'avoir dit lui-même qu'il lançait sa Lettre, qu'il a émise au temps utile.

† "Peuple... dont le génie à la fois délicat et puissant a déjà créé une littérature qui lui est propre," lit-on dans la réponse du délégué Couroy à l'Adresse du Cercle Catholique de Québec.

de la Province de Québec M. Joly, Canadien, né et instruit à Paris, dans une harangue qu'il a su polir on ne pouvait davantage, contre le dernier remaniement politique de la Confédération. Et le Maire Hingston ne nous disait-il pas à la St. Jean-Baptiste de 1875, que nous n'avions pas de Logan, mais qu'en histoire et en littérature, les Anglo-Canadiens n'avaient à faire que de traduire nos ouvrages—*we are content to translate your own works.*

Le Journal de l'Instruction Publique pour 1857, version anglaise, accorde à Michel Bibaud le titre de pionnier de cette littérature * pour laquelle, à son berceau, Etienne Parent a beaucoup fait après lui. On ne saurait nier que des jeunes hommes, parfois isolément, mais surtout le comité vulgairement appelé "les Treize de l'Avenir" n'aient fait faire un pas de plus aux lettres canadiennes. Toutefois, ce sont eux qui n'ont que trop consacré ces locutions *adresser un auditoire, opposer un parti, marier une fille* *. *Consecratisme, exclaogiste, politicien, statutaire, libertaire, montréalais*, sont des néologismes qui ont surgi avec eux. Ils ont encore introduit *somme toute* et ce *pas n'est besoin* qui leur sont communs avec tous les écrivains populaires du jour, mais où je cherche en vain l'euphonie

* A man who may be called the pioneer of our literature.

* Italianisme qui ne s'est pas établi dans la langue dit Honoré de Balzac, sur la phrase : "Et les épousa Notre-Saint-Père." On disait alors en France comme en Italie : Un tel a marié la une telle.

qu'on s'imagine y trouver. Je puis bien dire *trifluvien, sorelois*, parce que c'est joli, mais non pas *montréalais*, parce que c'est si choquant que de rimer fort bien avec *laid*, du moins pour l'oreille; le mot est d'un usage très-fréquent chez M. Chauveau. Mais les Treize n'étaient pas, en apparence, de mon avis; aussi n'eurent-ils qu'un cri d'admiration quand l'Histoire de F. X. Garneau vit le jour, et cette admiration fut loin d'être circonscrite dans le cercle étroit du comité: c'est au point que M. Chauveau osa bien dire que cette Histoire ne le cédait à aucune œuvre transatlantique pour la beauté du style et l'élevation des idées. On doit-êtré, alors, bien surpris d'entendre M. Napoléon Legendre nous dire* que Garneau a écrit sans aucune prétention littéraire. A vrai dire, ce travail a obtenu, même en France, des éloges glorieux pour la mémoire de l'auteur. Son écrit séparé,—Une Conclusion de l'Histoire, a même attiré l'attention de M. de Montalembert.

M. Marmier, aujourd'hui académicien, si ce n'est pas plutôt M. Ampère, qui l'était dès lors —a seulement désiré, au milieu de l'éloge, que le livre de notre compatriote fût purgé dans une nouvelle édition, de quelques *légères* fautes de langage; et M. Moreau, du Correspondant de Paris, croit découvrir en cet ouvrage "l'ar-

* *Il est un Essai sur notre littérature-superficiel et pas bien ordonné, et dans lequel, malgré l'exiguïté de son cadre, on lit trois fois style "imaginé" pour style imagé.*

chaïsme du style, qui, sans déplaire, lui ôte en grâce ce qu'il gagne en concision : c'est, dit-il, le français du XVII^e siècle."

Si ces appréciations ne répondent pas tout-à-fait aux aspirations des Treize, de MM. Chauveau et Barthe aîné *, la popularité qu'a possédée le livre n'en est pas moins un fait constant, en dépit d'un nombre de critiques même en Canada.

Ni le comité de l'Avenir, ni M. Garneau n'ont souci que *quoique* ou *soit que* gouvernement le subjonctif; mais Jean-Jacques a écrit dans ses Confessions :

Par exemple, je fus corrigé d'une faute d'orthographe que je faisais avec tous nos Genèveois, par ces deux vers de la Henriade :

Soit qu'un ancien respect pour le sang de leur maître
" Parlât " encore pour lui dans le cœur de ces traîtres.

Ce mot *parlât*, qui me frappa, m'apprit qu'il fallait un *t* à la troisième personne du subjonctif, au lieu que, auparavant, je l'écrivais et prononçais *parla*, comme le parfait de l'indicatif.

Les fautes de l'œuvre de Garneau n'ont été corrigées ni dans la deuxième, ni dans la troisième éditions, et en cela il a mal fait quand Francis Wey a bien fait.

Francis Wey avait écrit *La Marquise de Ganges*, qui servit de type à beaucoup d'autres romans et, toutefois, sous la

* En dernière analyse, MM. Chauveau et Barthe en ont exalté le style, Napoléon Legendre dit que Garneau n'y a eu aucune prétention, et M. Ernest Tromblay trouve qu'il n'a pas su sa langue. Son traducteur Bell, prétend, parfois, s'en apercevoir.

tunique du triomphateur, un anonyme avait glissé le renard, en notant toutes les fautes contre la langue dont fourmillaient les *Enfans de la Marquise*.—“ Wey se remit à l'étude de la grammaire ” dit Eugène de Mirécourt.

Mais je risque de m'éloigner des rédacteurs de l'*Avenir* ; or, je ne le veux faire sans reconnaître que, malgré leurs fautes, ils décélaient enfin un talent réel,—une aptitude à bien écrire qui se développait à vue d'œil, quoique avec plus d'élégance et de brillant que de pureté, et qui créa l'émulation dans le pays,—émulation que les essais individuels de M. de Gaspé, fils, de M. de Boucherville, n'avaient pu créer tandis que sévissait notre tourmente politique, que l'on voit, cependant, n'avoir pas été un temps d'arrêt absolu pour les lettres canadiennes. Mais après elle, rien tout d'abord* : les Canadiens étaient, par l'Union, relégués dans le néant ; mais l'on vit que l'apôtre Jean avait dit le mot profond—*Scribo vobis, juvenes, quia fortes estis !*.. et la jeunesse du Canada, généreuse et forte, elle aussi, voulut, au milieu de contentions politiques encore, poser dans les lettres les assises nouvelles de la patrie régénérée...*

Je ne puis que je ne revienne à M. Garneau. S'il s'agit de remonter à la cause des défauts littéraires de son œuvre, je vois que

* L'année 1840 n'offre rien à la bibliographie.

* Il me serait bien permis aussi d'accorder partie du mérite du progrès littéraire à mon professeur Chalbos de La Feltère, qui eut l'initiative des académies de collèges... c'est toutefois au collège de l'Assomption que je vois notre langue cultivée avec le plus d'amour et de succès.

l'abbé Casgrain, son biographe, nous en donne bien naïvement le secret :

Dès l'âge de quatorze ans, le jeune Garneau sortit de cette école pour entrer au greffe de M. Perrault, où il se lia d'amitié avec un jeune Dufaut, clerc au même greffe, et que le bon M. Perrault retirait chez lui. Très-souvent, le soir, Frs.-Xaviér allait voir son ami et, durant la veillée, le digne greffier donnait des leçons de grammaire et de littérature au jeune greffier.

Mais pour l'abbé Casgrain, l'écrivain si édulcoré et coutumier de *concelli* italiens, quelle grammaire, quelle littérature surtout, pouvait enseigner le bon protonotaire à Garneau adolescent?... imposer à sa belle et noble imagination, ces imperfections, cette néologie que n'aurait pas eues son style sans cette *tuition* malheureuse! — langage haché, souvent étrange de construction, plein d'anglomanie (si éloignée pourtant du cœur de Garneau!) ce fut le style de M. Perrault,—si l'on pouvait dire que le bon protonotaire eût eu un style!... Mais l'historien en a un, et il a su lui donner la couleur qui couvre parfois les impertinences grammaticales et d'idiotisme, de même que le coloris de certains peintres a effacé ou atténué la faiblesse, l'imperfection de leur dessin. Mais c'est bien le lieu de répéter avec l'abbé Maguire :—“ Pour comble de malheur, l'on porte quelquefois cette licence dans des écrits que, d'ailleurs, le génie ne désavouerait pas.”

On reconnaît le maître et l'élève à la construction d'un nombre de phrases.

M. Perrault. — "L'on vit arriver le général Haldimand, dans le cours de l'été, qui venait le remplacer."

F. X. Garneau. — "Il trouva, à son retour d'Iberville à Plaisance, qui n'avait pu aller le rejoindre.

"Ils invoquaient Areskoué, si c'était les Hurons, dieu de la guerre."

Mais voici une phrase de Robert Hyenne, dans son *Bandit Californien*, dont la construction n'est pas moins fautive :

Chose remarquable, Joaquin ne fit jamais de mal, à moins d'y être poussé par de terribles nécessités, conséquences de sa fâcheuse position, *qu'aux Américains*."

La fausse construction est moins sensible dans cette période d'Une Piste de Guerre du capitaine Mayne Reid. — traduction Virgile Boileau :

Un dindon sauvage, tué avant la tombée de la nuit, nous fournit un *déjeuner* copieux joint à des tranches de porc pécari.

Quoi qu'il en soit, depuis qu'ont écrit Billaud, Bouchette, Parent, Garneau, Chauveau, nous avons eu une pleïade de bons écrivains, tant prosateurs que poètes, et j'ose le dire, on écrit moins incorrectement en Canada qu'en France*, quoique MM. Tasché et de Gaspé, père (M. Bourassa aussi, a dit le Journal de l'Ins-

* Nous ne faisons que répéter ici ce que nous avons dit dès 1876, sans savoir ce que dirait le R^{ev.} Roy, — encore moins qu'Émile Augier viendrait le reconnaître de la meilleure grâce du monde, dans une lettre à notre Fréchette, en date du 14 juillet 1877.

truction Publique), — comme inconscients du décret de Boileau :

Sans la langue en un mot, l'auteur le plus divin,
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

laissent leurs écrits déparés par des idiotismes et même des fautes de langage assez grossières. Ce serait surtout regrettable de Napoléon Bourassa, dont la plume est, du reste, si gracieuse et facile, — le style si limpide. Mais nous n'avons remarqué, pour notre part, qu'un endroit fautif, et le typographe peut fort bien y avoir fait des siennes, sans souci de ce que penseraient ou l'auteur, ou le lecteur... je lis donc chez M. Bourassa :

Et Marie *s'assaya* sur l'unique degré.

On ne lit point ce verbe conjugué de la sorte chez Lamartine ou Fenimore Cooper.

Elle *s'assit* sur une chaise au pied de mon lit, et nous causâmes un peu. — *Graziella*.

Comme la rame devenait inutile, le Tueur de Daima, Chingachkook et Judith *s'assirent*. — *Œil de Faucon*.

Qu'on écrive mieux chez nous qu'à Paris même, je ne m'attends pas certes, à voir notre métropole littéraire faire écho incontinent au jugement que j'énonce, puisque le Journal de l'Instruction Publique de *Lutèce* a dit d'un livret — la Vie d'Adèle Coulombe, que le style n'en est pas bon, parce qu'on n'écrit pas sur les bords du Saint-Laurent comme sur ceux de la

Seine : à quoi M. Chauveau a fort bien répondu que l'auteur avait vu le jour sur les bords même de cette Seine. Et peut-être, au moins, M. Veillot (sinon Emile Augier!) ne nous désavouerait-il point, quand c'est bien lui qui a écrit dans Rome et Lorette :

Parmi ces ruines, il en est une entre toutes, à laquelle il faut que nous nous efforcions de remédier : c'est la ruine du langage. L'improvisation a tué le style et, pour ainsi dire, la grammaire. On n'entend, on ne lit plus qu'une langue nouvelle, ou plutôt qu'un jargon défiguré. L'écrivain le plus négligé d'il y a cent ans serait épouvanté s'il pouvait voir ce qui s'imprime partout ; écouter ce qui se dit dans toutes les tribunes et souvent même à l'académio. Nombreuses sont les causes de cette décadence. L'habitude de la presse périodique y compte sans doute pour beaucoup*.

Béranger l'a dit en vers :

Faut-il qu'ainsi l'on te maltraite
O langue si chère au bon sens!...
Si tu subis la loi hautaine
De tous nos brillants novateurs,
Bientôt Racine et Lafontaine
Auront besoin de traducteurs.

An surplus, le romancier Balzac est bien moins sûr de l'infaillibilité littéraire des Français que le Journal de l'Instruction ; il écrit en effet à son éditeur :—“ Mon cher Desnoyers, quant aux fautes de français qui nous échappent à tous en général, et qui m'échappent très-sou-

* L'auteur dramatique Picard, contemporain de Napoléon Ier, répondait à qui lui reprochait ses fautes d'orthographe :—“ Que voulez-vous ; je suis académicien, c'est vrai ; mais je ne suis pas grammairien.”—MIRACOURT.

vent à moi en particulier,—car plus on écrit et plus on a de chances pour en faire, il ne faut pas avoir de doute sur la nécessité où vous êtes de les enlever.” Et si Balzac ne s'épargne pas lui-même, voici comment il juge ses contemporains,—parlant d'abord d'un roman intitulé *Leo*, par M. de Latouche :

Un professeur trouverait de 1000 à 1500 fautes de français dans les deux volumes. Il y a dans *Leo* quelques pages qui ne manquent pas de poésie ; mais elles sont toujours gâtées par des fautes de langue inexcusables chez un homme qui n'en est pas à ses premières armes.

Passant à la *Chartreuse de Parme*, du pseudonyme Stendhall *, dont il parle élogieusement, il ajoute toutefois :

Le côté faible de cette œuvre est le style en tant qu'arrangement de mots ; car la pensée, éminemment française, soutient la phrase. Les fautes que commet l'auteur sont purement grammaticales : il est négligé, incorrect à la façon des écrivains du XVII^e siècle. Les citations que j'ai faites montrent à quelle sorte de fautes il se laisse aller : tantôt un désaccord de temps dans les verbes, quelquefois absence du verbe : tantôt des *c'est* et des *ce que*, des *que* qui fatiguent le lecteur et font à l'esprit l'effet d'un voyage dans une voiture mal suspendue sur une route de France. Ces fautes, assez grossières, montrent un défaut de travail. La phrase, longue, est mal construite. Il écrit à peu près dans le genre de Diderot, qui n'était pas un écrivain. Mais la conception est grande et forte ; mais la pensée est originale et souvent bien rendue. Si le français est un vernis mis sur la pensée, on doit être aussi indulgent pour ceux chez lesquels il couvre de beaux tableaux que l'or est sévère pour ceux qui n'ont que le vernis.

* Beyle

Mais si Balzac aime ici à pardonner à Beyle, qu'il affectionne et que faucha la mort presque au matin de son existence,—les fautes contre la langue, il dit bien, ailleurs, que si, chez d'autres nations, le fond d'un livre en fait excuser la forme, c'est, en France, le style qui le recommande; et il se montre beaucoup plus sévère à l'égard de l'auteur des *Considérations Morales sur la Vie Militaire* (le comte de LaTour d'Auvergne) :

Peut-être avez-vous appris la langue dans L'Homond ou quelque autre grammairien : M. le comte parle bien une autre langue, ma foi... Il est inutile d'une plus longue discussion; si nous avons réussi dans notre but; il n'est pas nécessaire d'un long raisonnement; certainement que, probablement que.

Ne dirait-on pas que le comte est Canadien, et ne croit-on pas lire F. X. Garneau ou M. Edmond Lareau, chez lesquels abondent les phrases ainsi construites ?...

Honoré de Balzac a encore dit :

M. de Musset est un écrivain trop remarquable pour qu'on ne lui dise pas que *fut* ne se trouve à aucun temps du verbe *aller*. Si la majeure partie des écrivains du XVII^e siècle on fait cette faute, il est interdit aux écrivains du XIX^e siècle de prendre le verbe *être* pour le verbe *aller**. Il fait aussi la faute de *aussi* pour *si* : *aussi* veut une comparaison. Ces deux fautes et quelques autres sont d'autant plus choquantes que M. de Musset écrit bien, varie la forme et n'a

* Du temps de Barthélémy, on disait : "J'ai été à la campagne." Voir Cours de Villamaia, 106.—Volney dit que le dernier roi de Babylone, contemporain de Cyrus, "avait" monté sur le trône.

par cette monotonie dans les tems des verbes que je viens de reprocher à M. Ourliac (dans la *Confession de Mazonille*).

M. Ourliac peut devenir un écrivain; mais il n'a pas encore étudié le travail que demande la langue française et dont les succès sont surtout dans l'admirable prose de Charles Nodier... il entasse imparfait sur imparfait pendant trois ou quatre pages, ce qui fatigue et l'œil et l'oreille et l'entendement: quand il a trop de l'imparfait, il se sort du verbe au prétérit; il ne sait pas encore varier la forme et la phrase, et il ignore les *cisélures patientes* que veulent les phrases incidentes et la manière de les grouper. Il y a l'écoeil de la monotonie des tems du verbe, que M. Ourliac n'a pas même soupçonnée.

Il est encore, à bon droit, mécontent de ce style de Ste. Beauve :

Je ne puis m'ôter de la pensée que le spirituel académicien* n'avait accepté cette place que pour avoir occasion, avec ce bon goût qui ne l'abandonne jamais, et avec ce courage d'esprit.....

C'est pourtant un académicien, et ce que lui reproche ici Balzac n'est rien, comparé aux défauts que décèle son style, sinon ses idées, et comme poète et comme prosateur!... Ne lit-on pas dans *Les Pensées* :

Dans ce cabriolet de place, j'examine
L'homme qui me conduit, qui n'est plus que machine,
Hidoux, à barbe épaisse, à longs cheveux collés :
Vice et vin, et sommeil chargent ses yeux saülés.
Comme l'homme peut-il ainsi tomber?... pensais-je :
Et je me reculais à l'autre coin du siège.
Mais toi qui vois si bien le mal à son dehors,
La crapule poussée à l'abandon du corps,

* Villomais.

Comment tiens-tu ton âme au dedans ? souvent pleine
 Et chargée ; es-tu prompt à la mettre en haleine ?
 Le matin, plus soigneux que l'homme d'à côté,
 La laves-tu du songe épais ? et dégoûté,
 Le soir, la laves-tu du jour gros de poussière ?
 Ne la laisses-tu pas sans baptême et prière
 S'engourdir et croupir comme ce conducteur
 Dont l'immonde sourcil ne sent pas sa moiteur ?

Après la poésie, la prose, dans l'Histoire du
 Palais-Royal :

La grâce cristallise l'âme qui, auparavant, était vague, di-
 verse et coulante. Oui, cette âme qui coulait et tombait
 comme un fleuve de Babylone, réfléchissant au hasard ses
 bords, s'arrête, se fixe d'un coup,—prend. Elle se redresse en
 cristal pur, en diamant, et devient une citadelle de Siou,
 brillante, inexpugnable. Tous les contraires s'y associent.
 Ce qui était coulant jusque alors, y devient fixe et solide ; ce
 qui était dur et opaque y devient jaillissant et lumineux ;
 l'eau devient cristal, le rocher devient source, tout devient
 lumière. C'est, en un mot, la cristallisation, non pas seule-
 ment fixe, mais vive ; non pas de glace, mais de feu ; une
 cristallisation active, lumineuse, enflammée.

Cet académicien a encore pieds tranquilli-
 sés, *sentiments grondants, cheveux maigris, zéphirs*
mûrissants, côteaux modérés, âme modique, pentes
bienveillantes, incubations infertiles, dou innoc-
cupé, homme étroitement casé et non rétréci,
incubation de piété mûrissante.

▲ Alexandre Dumas n'a-t-il pas dans *Chris-*
tine :

Comme au haut d'un grand mont, le voyageur lassé,
 Part tout brûlant d'en bas, puis arrive glacé

Sans qu'un éclair de joie un seul instant y brille.
 User à le rider son front de jeune fille,
 Sentir une couronne en or, en diamant
 Prendre place à ce front, d'une bouche d'amant.

M. de Lomenie a dit plus que malicieusement :

Un voyageur qui, du haut d'un grand mont part tout brûlant d'en bas ; une couronne qui prend place à un front d'une bouche d'amant, voilà, certes, un atroce jargon : il y a dans Christine une douzaine de tirades aussi barbares.

Et Victor Hugo, donc!... je reculerais devant la tâche d'analyser les trivialités et les amphigouris dont son style abonde, tout en reconnaissant qu'il est un des grands génies qu'ait eus la France. M. Chauveau, au Cabinet de Lecture, nous lisait de lui des vers bien étrangement construits, pour ne pas dire rythmés ; et dans *Ruy Blas*, le poète a fait plus qu'aggraver ses nombreux défis aux classiques, par ces vers :

.....horrible coupagnonne
 Dont le menton fleurit et dont le nez trognonne.
je suis émerveillé
 Comment l'eau qu'il secoue aveugle un chien mouillé.

Scribe, à son tour, a dit dans *Michel et Christine* :

Un soldat doit souffrir et se taire
 Sans murmurer.....

L'académicien Viennet, qui entendait cela, voulait qu'on mît le feu au Théâtre...

Si cette langue transfigurée, reprend Louis Veuillot,—après avoir eu pour types Rabelais et Marot, avait pu montrer avec un légitime orgueil, comme ses maîtres et ses docteurs, Bossuet et Racine ; et derrière ces noms si splendides, une suite si belle de noms fameux,—aujourd'hui déchuë, n'offre plus, ni la majesté du grand siècle, ni même la grâce, la prestesse et la fraîcheur dont l'école gauloise, d'ailleurs détestable, l'avait cependant parée ; si elle n'est plus qu'obscur et fade, chez les uns ; dévergondée, bâtarde et sans loi chez la plupart* ; si ce grand et beau fleuve, à la fois profond et limpide,—répandu maintenant sur les terres, n'est plus qu'un marais pestilentiel ; si nous faudra bientôt étudier le français de Bossuet comme une langue morte, et celui de nos journaux comme on étudie l'Allemand,—plus ce malheur est déplorable, plus nous devons chercher à nous rapprocher du beau langage de notre ancienne France. Comme nous devons nous appliquer à bien savoir, il nous faut s'appliquer à bien dire. Cherchons le style ; je m'attache à cette idée. Avant l'invasion des philosophes matérialistes, des orateurs politiques, des journalistes, des traducteurs, qui l'ont troublée entièrement, la majestueuse littérature française coulait dans son lit comme un fleuve... Quand la pensée n'est pas digne, elle se débarrasse d'une noble forme qui la gêne et qui ferait ressortir son abaissement : elle prend le manteau vulgaire et l'allure des rues ; elle s'y fait, et bientôt, elle ne sait plus se revêtir de l'insigne illustre de sa primitive majesté.

Ainsi le peuple—le menu peuple de Paris avait une bien singulière expression—*comme de juste* ; eh bien ! la voici s'imposer aux littérateurs mêmes, par exemple Louis Reybaud, qui la met dans la bouche, non d'un journalier, notez-le bien, mais de son Néponucène †,—un ar-

* Je ne vois pas que malgré le progrès des lumières, les prôneurs de l'indépendance absolue aient fait autre chose que créer des fautes, entortiller des phrases et démanteler les constructions—(titulus, *Épisodes de la Littérature*).

† Néponucène Le Mercier, prêt-à-être.

bitre en littérature !... Chs. Hyenne, dans son *Bandit Californien*, écrit : " Il se préparait à tirer pour de vrai." Les locutions *d'aucuns**, *tout de même*, un *toulnet*, *palute*, *pas mal*, *mon ou*, que sais-je, *ma judiciaire*, chaque après un autre mot †, mises, sur les lèvres des classes instruites, sont encore dérobées à la populace. Le *Courrier des États-Unis*, en novembre 1875, parle à son aise de spéculations *véreuses* ; mais Balzac, qui adopte pour son propre compte les locutions *ennuncher* et *démuncher* une affaire, *refistoler*, *simplesse*, *hébétude*, *notaresse*, *victimiser*, *peu ou prou*, *bestioté*,—dit bien, cette fois, " nommées *véreuse* en argot de palais." Mais M. Chauveau revenant de France, me disait qu'à Paris il était de mode de parler mal, et cela doit être ; car outre ce que dit M^{de}. de Girardin, que pour comprendre l'*élégant* argot de Paris, il faut l'avoir parlé la veille † ; voici des phrases que Balzac met dans la bouche de nobles titrés, d'hommes en place, et d'hommes spéciaux dans quelque étude ou connaissance :

Le notaire revint chez lui et *soumit* l'énigme à *sa notaresse*†.

* Le chevalier Marcel de Serres (Ussat, de Moissac), dit " certains"... Le peuple de Basse-Normandie dit " d'aucunies fois."

† Volney dit : " une durée moyenne de 46 ans pour ' chaque ' " et Balzac " le prix de " chaque " serait de six francs."

‡ Dans l'invocation à son père dont Dumas fils vient de faire précéder " *Le Fils Naturel*," il nous dit, parlant de Plausette de " Charles VII " :—" Ce fut un " four," comme on dirait aujourd'hui dans cet argot perisien qui remplacera peu à peu, si nous n'y prenons garde, la vieille langue française."

* Il dit que Victoria n'est qu'une *dogaresse*, voulant donner à entendre, par ce barbarisme, que le souverain d'Angleterre n'est qu'une espèce de Doge.

Ils veulent renverser, dit-on, une vieille école de peintre... ah ouin ! dit le notaire Perquin.

Le monde, ma chérie, (dit la duchesse de Maufrigneuse), on se compromet autant et plus par des recherches pour le dérouter, que par la liberté qu'on prend à la bonne franquette... j'ai finement carotté sa confiance.

Quien, que qu'ça nous fait, dit le duo.

Monsieu, dit Phellion (un archéologue) embarrassé, j'ai fait mon devoir, voilà tout.

M. Picot—un savant, dit :—“ Il vaut autant que la scène qui doit se passer entre mon élève et moi ait lieu entre quatre-yeux.

De ne jamais en ouvrir la bouche à qui qu'ce sage, dit le maire Thuillier.

Ces chers bonifaces de Province ; tout bonifacément gilets mirifiques, malheureux triste-à-patte...

Si nous retournons du langage parlé à celui des livres, en commençant par ceux d'Eugène Sue, ouvrons *Les Filles de Famille* :

Je veux bien que l'innocence de Jeanne l'imposât à ce point. —Résumons le fait, et recordons-nous :—avec un accent cogitatif et ne songeant plus à vitupérer contre les San-Privato.— Mon insanité d'esprit me laisse heureusement assez du judiciaire pour reconnaître—quelque peu imposé, il faut le dire, par la livrée du messager.—(M. Lambert va aussi reconduire sa belle-sœur quand elle embarque dans la voiture pour s'en retourner)—qu'au fond de l'âme, elle ne pouvait encore dé-saïmer.—Jeanne, par fierté hésitera, répugnera peut-être de croire.—Les exemples sont plus probants que tous les raisonnements possibles.—Celle-ci envoyait quérir cette espèce de chaperon pour n'être pas easulée lorsqu'elle allait se promener.—L'affectuosité dont il témoignait ordinairement.—Overiez-vous, monsieur, questionner l'intérêt que je porte à ma famille ?

(Dans *Secrets de l'Oreiller*), Antoine Jourdan, encore plus ému, si possible.—Je m'attendais à le voir s'épater de sur-

prise.—Mais Cri-Cri avait, en découvrant quel était réellement M. de Francheville, *subodore* vaguement la vérité.— Afin d'hériter le titre.

M. Veuillot a bien dit que les traducteurs ont gâté la langue; mais passons à Balzac,— d'abord dans *Vieille Fille*:

“ Tant elle craignait de laisser apercevoir dans son regard le sentiment qui la *poignait* ”—(car si dans la littérature du grand siècle, on parlait, parfois, de poignantes douleurs, dans la littérature du jour, on est poigné à tout instant par je ne sais combien de sensations, de sentiments et de ressentiments!)— l'abbé de Sponde avait sourdement *moyenné* ce mariage.— Cette pensée qui lui *becqueta* bien le cœur.— *Consulte* donc avec lui sur ce qu'il faut faire—car les terres appartenant à l'abbé *jouxtaient* celle du Prébaudet.— Mademoiselle Gormon, occupée à *cuisiner* le café de son prétendu *prétendu*.— Dubousquet, ce grossier républicain, animé par une volonté *drue*.— (Dans *La Fille d'Eve*)— jamais une des femmes qui souhaitait quelque malheur à Vandeneuse, ne *faillait* à lui répondre —sa robe de voyage en *stoff* commun.

M. de Lamothe écrit dans *Le Faucheur de la Mort*:

Superbe, en vérité, surperbe ! lit César, un peu *attrapé* de ce que sa cousine ne songeait qu'à lui montrer son nourrisson.— César fut un peu *attrapé* que dans la lettre, il fût si peu question de Thadea.— Il y avait *pus mal* d'enfans.

Si nous prenons *Les Aventures de Maurevert*, nous y lisons :

Eh bien, cette gentille Diane est si *plaisante* † ;— avec cette rare *ingéniosité* qui le distingue.— Quelle triste et *piètre* opi-

* Le Courrier des Etats-Unis dit que *La Demoiselle en Or*, par Catalie Mendès, est un roman amusant et poignant.

† Pour “ agréable.”

nion avec-vous de *ma* * judiciaire. — Une barrière infranchissable entre les assiégés et ceux restés dans le château. — Ah s'il ne s'agit que de *sentimentalerie* ; — dans l'espérance qu'il *la marierait*.

On continue en France, à faire des parenthèses, et de longues parenthèses, mais à les indiquer, non. Veut-on des phrases coulantes, en voici de beaux modèles.

Dumas, fils, académicien après son père, commence de la sorte un alinéa et une phrase interminable :

A celui-là un regard presque imperceptible qui glisse entre les paupières comme un rayon de soleil et auquel il répond par un sourir qu'il s'efforce de laisser voir à ses voisins, pour que ceux-ci devinent son intimité avec l'actrice.....

Contre son ordinaire, Lamartine n'est pas plus limpide, et, peut-être, est-il moins correct dans ces vers de la pièce intitulée *Le Rhin* :

Allons comme Joseph, comme ses onze frères,
Vers les limons du Nil que labourait Apis,
Trouvant de leurs sillons les moissons trop légères,
S'en allèrent jadis aux terres étrangères
Et revinrent courbés d'épis.

Nous allons retourner à Balzac pour les parenthèses :

* Ainsi nous voyons "mon" et "ma" judiciaire, et on lit tant il y a et tant y a, tous les effluves, toutes les effluves. — Châteaubriand dit coôte "qui" coôte, et Lamartine coôte "que" coôte; les uns passivité et d'autres passivété, féru de féru "a." — Bégard, dans son Dictionnaire Classique, dit que "féra" est un terme vétérinaire qui signifie "frappé d'un coup," et, au figuré, épris, féru "d'une" chose. Toutefois Châteaubriand dit que Louis XVIII "était féru "à" l'esprit d'antipathie des classiques contre les romantiques."

Depuis que Rogron aimait, ne profanons pas ce mot, désirait mademoiselle Chassebœuf (*Les Célibataires*).

“ A vingt-deux ans, une fois reçu docteur en droit, mon vieil oncle, l'abbé Lauraux, alors âgé de 72 ans, sentit la nécessité de me donner un protecteur et de me lancer dans une carrière quelconque.”—Qui ne croit que c'est l'oncle qui a été reçu docteur ?...

Ces arbres, victimes des ouragans, venus malgré vents et marées, pour eux le mot est juste, préparent l'âme au spectacle triste et bizarre des marais salants et des dunes, qui ressemblent tant à une mer figée *.— *Beatrice*.

Balzac n'a avoué une paranthèse que dans une phrase où il y en a, pour ainsi dire, deux :

Dans le paroxysme de la passion où sa duchesse l'avait plongé de deux heures à quatre (il donnait ce nom à madame de Marneffe pour compléter ses illusions), car Valérie s'était surpassée, rue Dauphin, il crut devoir encourager la fidélité promise en offrant la perspective d'un joli hôtel

Nous avons un reliquat de compte avec Honoré de Balzac, sans pour cela oublier qu'il donne à autrui de fort bons préceptes ; mais les locutions qui suivent sont encore siennes.

“ Maxime les a *blousés* ; il *intriguille* à la chambre, des convictions *immuables*, l'histoire de France *walter-scottée*.— Aussi risqué-je de m'entendre taxer d'aristocratie, de carlisme et de bordelisme.”—pour dire *partisan* du duc de Bordeaux : on a dit *henriquinquiste*, et c'est moins mal, quoi que aussi peu gracieux que le mot *montré-lais* de M. Chauveau, qui a adopté aussi *d'aucuns* †, *m'est avis* : *m'est d'avis*, chez M. Lureau.

* C'est sans doute ce style qu'Aubert de Gaspé, fils, aura voulu imiter, quand il a dit dans “ L'Influence d'un Livre ” :— “ Un tapis élégant, un sofa, quelques chaises, une table, une bibliothèque en acajou, un grand fauteuil, un lit de camp, un feu de grille, car un étudiant n'aime pas le poêle, et une armoire, voilà de quoi rendre heureux.”

† “ D'aucuns ” p'out à sa place que dans cette phrase de la femme Cypot de Balzac :— “ D'aucuns disent que ceuze qui font la pête bouche, font des façons pour manger crainte qu'y en aye pas assez pour l'heureuse.”

Dumas, père, écrit dans *La Reine Margot* :

Avez-vous, ou non, proposé à mon beau-frère, là, tout-à-l'heure, le duc étendit la main dans la chambre du Béharinois, votre secours et celui des vôtres pour le réinstaller dans sa royauté de Navarre ?

Dumas, qui semble avoir énormément produit, fut convaincu par Eugène de Mirecourt, non-seulement de travailler en collaboration, mais d'acheter et de signer de son nom des manuscrits qu'il livrait à l'impression parfois sans les lire. Aussi Auguste Macquet, qui était bien le père des *Trois Mousquetaires*, étant bien-aise de prouver au public, ou du moins à la société des hommes de lettres, que son chef de manufacture n'ajoutait pas une syllabe et ne retranchait pas un iota du travail acheté au rabais, composait, séance tenante, sous les yeux d'une demi-douzaine d'intimes, une phrase de cinq lignes dans laquelle était répété seize fois le mot *que*, cet éternel désespoir de l'écrivain,—ce caillou qu'une langue ingrate fait rouler constamment sous la plume, dit le critique, qui continue : " jugez de l'harmonie de la période!... les intimes s'écriaient : Dumas en biffa bien deux ou trois... je parie pour sept ; il en restera neuf, c'est fort raisonnable... M. Dumas ne biffa rien ; le jour suivant, on put voir toute cette fourmilière de *que* grouiller * dans le feuilleton du *Siècle*.

* "Grouiller" passe tel, mais non dans cette phrase du "Comte de Montestruc" qui se publie dans la *Minerve*. " ou parmi les groupes de laquelle "grouillant" autour des portes et dans les vestibules."—Balzac, aussi, fait grouiller les humeurs.

La *Tour de Nesle*, publiée sous le nom de Dumas, était, en réalité, de Frédéric Gaillardet, qui fonda le *Courrier des États-Unis*.—M. Gaillardet se moquait parfois du français d'Octave Le Tourneux dans le premier *Album* de la *Minerve*: M. Le Tourneux, mort jeune homme, eut une fois sa revanche; il surprit son aristarque se passant l'expression à *la pointe* de la victoire!... Balzac fait, à son tour, son notaire Bordin dire:—à *la pointe* de ma mémoire!... voilà qui nous donne des victoires et des mémoires pointues!—Tout récemment, Léon Chapron, voyant se marier à 80 ans, à une belle jeune fille de 65 ans, Emile Marco de St. Hilaire, qu'il croyait bien mort, s'écrie:—“ Marco de St. Hilaire était un *sincère*; je lui souhaite du plus sincèrement de moi.....”

On n'aurait jamais fait en relevant les fautes des romanciers. Si nous faisons une excursion au vol dans les œuvres des écrivains plus graves, Alexandre Thurot, traducteur de Heeren, dit que Darius commença son règne *par* faire périr Bagoas, et que les Satrapes *se* faisaient la guerre les uns *contre* les autres. Il dit encore d'où il *s'en* suit. Desmarais (*Tableau de la Civilisation*) écrit:—“ Nous avons pensé que *ce* ne serait pas avoir inutilement médité, en offrant quelques observations...” M. Thiers, l'un des meilleurs écrivains de France, n'a pas évité la suivante redondance, en parlant de la bataille

de Talavera: — " Il eût fallu avoir à soi six jours de plus. *De plus* en débouchant..... Thiers, Volney, Marcel de Serres calquent les Anglais quand ils écrivent, le premier: " la masse était *impossible* à entamer;" le philosophe, " le manuscrit du Vatican, modèle de nos imprimés, *lit* deux ans, comme l'hébreu;" et l'auteur de la Cosmogonie: " Les résultats de cette comparaison prennent une nouvelle importance lorsque nous les trouvons d'accord avec *ceux consi- gués.....*" M. de Valcourt écrit " cela va de soi;" mais, réflexion faite, le *soi* ne se peut appliquer aux choses, — non pas même convenablement à tous les animaux; mais à l'homme! Il en est de même de *soi-disant*, quand l'expression ne se peut appliquer à une personne. *On ne peut plus* est encore s'exprimer incorrectement quand, dans la phrase, il n'est question de personne: évidemment il faudrait dire alors, il *ne se peut plus*. Ces trois manières vicieuses de parler se rencontrent dans la *Revue de Montréal*, mais sont communes à ses rédacteurs et aux écrivains français du jour. M. Amédée Pichot et beaucoup d'autres disent à ce *qui* pour à ce *qu'il* me semble.

Après avoir avoué une digression un peu longue, je me permettrai encore, pourtant, de citer ce qu'a pensé le professeur Guihle des productions des romantiques:

La littérature romantique est sans vie réelle, comme bouffis

dans les mots, mais étique dans les idées. Si vous avez encore une littérature, ce sera la continuation de la littérature classique, chose, du reste, difficile et douteuse; car lorsque on tout, les premières places sont prises, les chances sont bien défavorables aux génies nouveaux-venus. Les sciences avancent toujours, parce que la nature est inépuisable dans ses secrets; mais les littératures s'arrêtent enfin, parce que, bon gré, mal gré, toute imitation raisonnable a son terme*.

Pour nous, Canadiens, nous ne sommes pas si usés.

Tout est neuf, en Canada, dit un écrivain qui est bien français — Isidore Lebrun. — nature, climat, histoire; et ce vaste pays est si mal connu de l'Europe; les voyageurs ont tant calomnié ses habitants; même les belles Canadiennes, dont M. Bibaud se fait avec justice le champion... C'est une tradition qu'un de nos pionniers rencontra proche du Mont-Royal de Jacques-Cartier ou des ruines de la bourgade d'Hochelaga, un vieillard qui avait survécu au massacre de sa nation; on trouverait dans leur entretien le sujet d'une épopée. Il existe encore des peuplades d'aborigènes, restes de tribus belliqueuses, aimantes, féroces. Leurs énergiques harangues, leurs assemblées, leurs chasses et leurs amours n'ont pas encore été traitées par la poésie. N'a-t-on plus de souvenir pour les grands chefs des Iroquois. — Ourehouré, orateur et si habile diplomate; Adharata, brave comme Bayard; Ponthiac, le Spartacus modéré; Tecumseh, qui, dans notre siècle, s'est montré un autre Guillaume Tell!.. le beau talent de M. Fenimore Cooper aurait-il épuisé la peinture du caractère et des mœurs de ces tribus?... Pokahonkas est une héroïne plus digne qu'Atala, immortalisée par le génie!

Il n'est que trop vrai que nos poètes, — que nos romanciers surtout, n'ont pas encore embrassé les grands sujets — le passé de nos abori-

M. Guibé s'est exprimé sur la littérature romantique à la façon un peu systématique des professeurs; pour ma part, le discours récent de Victor Hugo au congrès littéraire, me paraît digne de l'admiration du monde entier

gènes; mais, si nous n'avons pas encore de *Cocoper canadien*, il en surgira sans doute; car madame Manoël de Grandfort a dit, au milieu d'une charmante description du Canada, faite à vol d'oiseau :

Là davantage qu'en Écosse, les lacs semblent enveloppés de mystère et de silence; il est impossible que sous leur onde calme et pure, il ne se cache des fées puissantes ou gracieuses, prêtes à répondre à l'appel naïf du génie.

Notre nature est neuve :

A nous ses champs d'azur et ses fraîches retraites,
Les îlots couronnés de mouvantes aigrettes,
Les monts audacieux ;
Les arômes piquants que la mer y dépose,
Et son grand horizon où votre œil se repose
Comme l'étoile aux cieux.

a rythmé M. Fiset.

Cependant deux siècles durant, à dater de l'établissement du Canada par les Français; cette grande nature, dont la contemplation rendait éloquent l'homme sauvage *, n'a inspiré ni un poète, ni un orateur; bien peu s'en sont inspirés naguère encore: ce qui accuse chez nos écrivains plus de simple talent que de génie. N. Bourassa est encore, jusque à présent, celui qui a choisi le plus grand sujet. *Jean Rivard*, par Gérin-Lajoie, n'est point un roman du tout, encore bien que M. Hector Fabre nous dise que

* The language of these tribes is poetry: the imagery of nature amid which they live has imprinted a majestic character to their thoughts.—Sir Archibald Alison.

l'ouvrage, avec les *Anciens Canadiens* d'Aubert de Gaspé, est propre à fixer le genre du roman canadien : il n'y a là aucune fiction, nulle intrigue, non plus que dans la *Fileuse* de M. Beau-grand* ; je pourrais en appeler à M. Gérin lui-même dans la Préface de son œuvre éditée en volume. Quant aux *Anciens Canadiens*, je ne me persuade guère plus que ce soit là un roman : ce qui importe davantage, du reste, ces deux œuvres sont des joyaux de notre littérature.

Pour ce qui est de nos romanciers véritables, ils ont manqué d'haleine. MM. Chauveau et de Boucherville, qui ont commencé aussi bien qu'on fait en Europe, n'ont pu venir à bout d'un roman sans interrompre leur travail, et tous deux ont une seconde partie beaucoup moins soignée et digne de lecture que leur première. M. Marmette, plus fécond, a du mérite, quoique nous ne voyions pas, avec Raoul Frary, qu'il marche sur les traces de Walter Scott et de Fenimore Cooper qui, eux-mêmes, diffèrent beaucoup l'un de l'autre.

Nous avons cité un poète canadien—Fiset ; parlant d'un autre versificateur,—L. H. Fréchette, Théodore Vibert, lui-même, un des poètes parisiens, a dit dans la *Tribune Lyrique* :

Ce qui constitue la grandeur de la littérature française, c'est sa vertu d'expansion, d'où naît sa variété. Ce n'est pas

* Ce dernier ouvrage a obtenu l'éloge du Courrier des E.-U.

seulement Paris qui est la patrie des grands noms qui lui font honneur. Chambéry n'a-t-elle pas produit les deux De Maistre?... Genève, Jean-Jacques Rousseau; Constantinople, Chénier, et l'Isle Maurice, Parny?... C'est donc sans surprise que nous voyons le Canada, demeuré si français en dépit d'une domination étrangère, donnant le jour à des écrivains dignes, à tous égards, de l'ancienne métropole. Je ferai choix d'un entre cent à cause de sa jeunesse autant que de sa gloire, dont il répand un rayon sur le pays de ses ancêtres.

— Ne terminons pas cet opuscule sans dire un mot de nos orateurs. Je ne parle point de Papineau : H. Fabre, dans un écrit que l'on vient de citer, n'a pu, encore qu'il porte un culte au nom de cette figure de notre histoire, qu'il n'abondât dans notre sens : il ne s'éloigne pas du moins du jugement que nous-même avons cru pouvoir porter de L. J. Papineau, comme orateur au *Panthéon canadien*... Son éloquence populaire a eu, néanmoins, le succès du moment et orné son front "d'une auréole d'orateur à laquelle l'examen ne peut que nuire;" telle qu'elle fut, elle lui a valu une mention glorieuse dans une œuvre littéraire de Chs. Trollope :

Whigs et Torys, par un tacite accord, laissent de côté le dédale d'embarras et d'obstacles où, ce qu'ils appellent, la fatalité, a poussé l'Angleterre. Ils ne disent pas que Papineau, l'illustre agitateur de l'Amérique du Nord, président de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, et combat victorieusement leur domination sur une contrée aussi grande que l'Europe.

Nos Canadiens qui parlent le plus facilement en public sont, entre les citoyens, MM. Gury, Laberge (décédés), Loranger, Chapleau,

Wilfrid Laurier ; il en fut ainsi de Louis-Siméon Morin, qui vient de quitter ce monde, quand brillait sa jeunesse.— Dans les rangs du clergé, le premier évêque des Trois-Rivières obtint, dans une occasion mémorable, un beau succès oratoire, si nous nous en rapportons aux Annales des Ursulines. Le grand vicaire Demers, à la cathédrale, Messire Ranvoysé, à St. Roch, le supérieur Rimbault, aux Trois-Rivières, prononcèrent à l'envi le panégyrique de Joseph-Octave Plessis, disent les Annales : " Messire Cooke, curé de St. Ambroise, fut celui qui réussit le mieux. A son service anniversaire, le 4 octobre 1826, il prononça son éloge funèbre avec une force et un talent distingués. Le plus juste tribut de vénération et de regrets fut rendu en cette circonstance à la mémoire du grand homme, qui n'est plus..." Il aurait ainsi remporté la palme sur un européen, tel qu'était l'abbé Rimbault. L'ex-abbé Chiniquy a été fort populaire comme prédicateur de la tempérance ; l'évêque Chs. Laroque a brillé—les évêques actuels des Trois-Rivières et de Sherbrooke brillent de nos jours, dans les chaires. Un académicien, M. Ampère, a parlé avec éloge du langage et de l'improvisation de M. Loranger ; le fondateur Ducharme y réussissait bien ; et non moins notre ancien évêque, dans ses éloges de Denis-Benjamin Viger, de Louis-Hyppolite LaFontaine et de Ths. D'Arcy McGee, cette victime d'un assassinat.

A l'égard du don naturel dont nous parlons, —l'improvisation, M. Chauveau ne vient peut-être qu'après nos orateurs profanes que nous avons nommés ; mais ils n'ont pas comme lui, à la gloire des preux de 1760, un chef-d'œuvre édité d'éloquence, reproduit, presque en entier, dans l'Annuaire des Deux Mondes. Je dois ajouter qu'il n'a pas été moins heureux sur la tombe de F. X. Garneau. Si l'éloquence improvisée semble plus digne d'envie—si enviable, qu'Hérode Atticus, dont on a découvert depuis peu la statue, dédiée par Regilla, son épouse, prisait plus haut que l'honneur d'avoir été consul, le don d'être disert ; si l'éloquence improvisée semble briller davantage devant nos contemporains, suivant le mot d'Ovide :

Eloquio tantum nobilitatis inest,

elle ne dit rien à la postérité, hormis quelques souvenirs qu'elle est impuissante à apprécier avec entière connaissance de cause.

—Enfin je laisse la plume à Henri-Emile Chevalier qui, durant neuf années, résida parmi nous :

Longtemps maladif, timide et honteux, pour ainsi-dire, notre idiome prend maintenant santé et vigueur sur le continent d'Amérique. Il prête ses forces à la nationalité canadienne. De splendides horizons se déroulent devant tous deux. La dernière va de pair avec le premier ; et l'heure n'est peut-être pas éloignée où la famille franco-américaine rayonnera

autour d'un foyer lumineux dont la nationalité littéraire canadienne sera le centre. C'est cette nationalité qui a dicté de si belles pages à M. Chauveau dans son *Charles Guérin* ; c'est celle qui, bien certainement, inspira M. J. G. Barthe, quand il écrivit le *Canada Reconquis par la France*. C'est elle qui anima M. Bibaud, père,—qui anime M. Maximilien Bibaud ; qui accorde tantôt la harpe patriotique d'Octave Crémazie * et tantôt la lyre harmonieuse de M. Joseph Lenoir ; c'est elle qui jaillit de la bouche de tant d'orateurs éloquents, enflamme tant d'écrivains distingués,—elle qui conseille la brillante jeunesse des Instituts du Bas-Canada.

Et le suffrage précité du poète Vibert réalise pour nous, sans doute, ce prochain avenir littéraire que pressentait, en nous quittant, H. E. Chevalier. Le Canada, à la vérité, n'a point encore de Théâtre (les jolies pièces que l'on a de Joseph Quesnel, Pierre Petitclair, l'abbé T. B. Pelletier, Gérin Lajoie, L. H. Fréchette, Gabriel Marchand, E. Labelle, ne sont en nombre, ni assez considérables en elles-mêmes pour nous en constituer un) ; mais peut-on dire que les Etats-Unis en soient plus que nous dotés ?...

Quelque progrès et rapide progrès que nous ayons fait pour tout le reste, on n'écrit pas, toutefois, l'histoire d'une littérature qui ne compte ses œuvres que depuis quelques lustres ; œuvres dont les auteurs sont, la plupart, nos contemporains. L'enfant de l'abbé Casgrain,—l'histoire seulement commencée de notre littérature, n'est

* La traduction d'Évangéline fait pour nous de Pamphile Le May, le premier de nos poètes, parce que c'est là une œuvre, ce que ne sont pas des poésies détachées quand même on les imprime à la ribambelle.

pas né-viable, et M. Edmond Lareau a eu l'heur et malheur d'entreprendre un hors-d'œuvre ; si c'était à faire que d'écrire cette histoire, ce grand œuvre se devrait de tomber au lot d'un écrivain plus mûr et mieux doué, sinon en fait de talent, du moins pour ce qui est de l'orthologie et de la méthode. Ce qu'il a donné ne répond à rien moins qu'à son titre ambitieux : c'est un catalogue, une nomenclature, il ne se peut plus confuse—anglaise comme française, de reproductions, de publications, de livrets rudimentaires de toute sorte ; comme si jamais la France avait rangé Barême, Landais et Noël entre ses littérateurs ; que des traités de médecine vétérinaire, de procédure judiciaire, d'arithmétique,—voire même nos barbares statuts provinciaux et leur *Index*—étaient du domaine de la littérature et fussent susceptibles d'être élevés jusques à elle !... Le jeune aspirant omet nos orateurs, nos publicistes, mais, en revanche, il qualifie tel tout journaliste, même le plus inberbe. A vrai dire, d'autres que lui tombent dans ce ridicule, puisque on lit chez Balzac (*Monographie de la Presse Parisienne*) :—“Ce nom de publiciste, jadis attribué aux grands écrivains, comme Grotius, Puffendorff, Bodin, Montesquieu, Blacktone, Bentham, Mably, Rousseau, Adam Smith, est devenu celui de tous les écrivassiers qui *font* de la politique.”

Pour revenir à M. Lareau, l'orthologie, en

partitulier, ou la correction du discours, paraît lui être étrangère, et porte malheur, alors, à certaines pages brillantes qu'on peut croire glanées de-ci et de-là : M. Larean, en un mot, est loin de pouvoir être admis de prime-saut au droit de cité dans la république des lettres pour son style, à défaut de maturité. Il ne fut pas du nombre de ces jeunes écrivains—les Buies, Faucher de St. Maurice, Marmette*, Sulte, qui, naguère ont surgi tout armés tels que Minerve. On ne peut, pourtant, lui refuser l'amour des lettres et, dans ses *Mélanges de Littérature et d'Histoire*, les fautes foisonnent beaucoup moins que dans son premier ouvrage. M. Napoléon Legendre aspirerait, sans présomption, à prendre rang dans cette pleïade si, chez lui, l'étude était au niveau du talent; mais outre que, dans son "*Album*," il nous dit que Paris est le berceau des arts, son *Essai* précité offre des déféctuosités par trop apparentes†. Prendre pour point de départ le *Répertoire* de Huston est une singularité que n'eût point commise le compilateur, qui avait promis dans sa Préface, le catalogue des livres et brochures publiés en Canada avant 1848 †. Après avoir failli à dire ce qu'il entend

* On doit dire cependant de M. Marmette, qu'il aurait dû, à l'exemple de MM. Chénier, De Gaspe, Bourassa, reléguer ses notes nombreuses à la fin des volumes : "la note, dit Balzac, est le coup d'épingle qui dégonfle le ballon du romancier."

† Édouard Huot lui reproche la légèreté de ses appréciations de Rabelais et de Montaigne.

! Il n'a donné que celui des journaux.

par littérature, il ne donne l'exclusion au genre historique que pour faire une exception en faveur de F. X. Garneau, dont il nous dit, toutefois, qu'il a écrit sans aucune prétention littéraire. Encore ignore-t-il M. Aubin comme littérateur, et le remplace par l'abbé Verreau, dont la spécialité est précisément une branche secondaire du genre historique. Il parle de nos poètes sans montrer le moins du monde qu'il possède le discernement des genres divers de la poétique, et il faut bien dire que sa pièce *Les Morts*, dans la *Revue de Montréal*, accuse une grande inexpérience : il y a surtout d'ineffable ce refrain continuel, — *Qui sait si ce n'est pas une âme en peine !*... Il admire beaucoup moins notre littérature que les européens ; toutefois il termine son *Essai* comme l'on fait un sermon : il rassure ses auditeurs en disant qu'il s'est décelé un progrès depuis dix ans, et bénit ses amis à droite et à gauche... malheureusement, au point de vue de la critique, c'est précisément depuis douze ou treize ans que les Canadiens nouveaux-venus qui écrivent, le font sans s'imposer aucune règle quelconque et absolument comme il leur plaît d'écrire, sans le moins qu'il soit possible, regarder au langage. Pour rester juste, je dirai néanmoins que chez MM. Monpetit, Faucher et lui-même, M. Legendre, la forme est rarement fautive * ; cependant, le

* Dans les rangs du clergé les abbés Raymond, Pilote, Barret, Tassé, Nantel, Baudet écrivent notre langue avec une pureté très-remarquable.

premier a clinquanté plus que de raison la Préface et la biographie qu'il a mises en tête des poésies de l'intéressant Elzéar Labelle.

On entend bien que nous-même, d'après le principe ci-haut émis, ne prétendrions pas écrire l'histoire de notre littérature, si tant est que le temps en fût venu,—trop heureux si cet opuscule et nos travaux bibliographiques—inédits pour ce qui est postérieur à 1857, pouvaient être comptés un jour au nombre des bases d'une pareille histoire abandonnée à la postérité : M. Benjamin Sulte a dit, du moins :

L'on ne pourra écrire son histoire qu'avec peine et misère tant qu'une élaboration lente et courageuse n'en aura pas préparé les matériaux. Cela peut surprendre, mais c'est ainsi. Remercions donc Bibaud, Morgan et M. Edmond Lareau, qui ont entrepris successivement cette tâche ardue.

Que M. Sulte n'a-t-il nommé le regretté G. B. Faribault!... c'est sans doute parce que cet érudit, quand il a écrit son *Catalogue*, qui a attiré l'attention de Trübner*, ne pouvait guère avoir encore pour champ que les travaux européens ayant plus ou moins trait, non-seulement au Canada—ce qui, alors, eût été trop peu ; mais à notre Amérique en général. La bibliographie proprement canadienne, sans qu'elle eût l'exclusion, ne fut—ne pouvait être son thème ; et toutefois, son œuvre est loin de ne pouvoir être utile à notre but. L'auteur a jeté sous les titres

* Guide to American Literature.

des ouvrages de Ducalvet, Bouchette, Berthelot, l'abbé Holmes des notices non moins judicieuses qu'elles sont à leur éloge; et le Commandeur de Puihusque lui écrivait de Paris :

J'ai lu d'un bout à l'autre votre catalogue raisonné et annoté d'ouvrages sur l'histoire d'Amérique et particulièrement du Canada. Ce travail d'un bibliophile consciencieux m'en a plus appris en quelques pages que certaines histoires en trois ou quatre gros volumes, et sa place est déjà marquée dans ma bibliothèque, à côté de mon ami Ternaux-Compass, le premier bibliographe américain de Paris.

Ce n'est pas tout, l'auteur a aussi répandu quantité de notes précieuses dans les publications de la Société Littéraire et Historique de notre vieille capitale, de laquelle il a été le secrétaire à vie. On voit assez ce qu'a perdu ce corps savant en perdant George Barthélemy Faribault.

APPENDICE.

I

*Abrégé de l'Histoire du Canada, rédigé par Jos. Perrault,
Protonotaire.*

Nous regrettons que l'éloge que mérite cet ouvrage doive être mêlé de quelque blâme. C'est à regret que nous nous trouvons obligés de le dire, les fautes de grammaire et d'impression y surabondent ; et pour montrer que nous ne critiquons pas ici mal-à-propos, nous mettons quelques-unes des premières sous les yeux du lecteur :

“ En avril 1534, Jacques-Cartier, *un* marin de St. Malô.” — Cet *un* est contre l'usage. Cette faute est répétée nombre de fois.

“ La figure de cette bourgade était ronde, avait trois enceintes de palissades et une cinquantaine de cabanes.” — Ce n'est pas la figure, mais la bourgade elle-même qui avait trois enceintes de palissades.

“ Il arriva à Tadousac, en mai, où il trouva.” — au lieu de dire : “ Il arriva en mai à Tadousac, où.”

“ L'on vit arriver le général Haldimand dans le cours de l'été, qui venait le remplacer,” tandis qu'il était si facile de dire : “ l'on vit arriver dans le cours de l'été.”—Cette faute, qui revient souvent, change quelquefois le sens de la phrase ; par exemple : “ Ce que l'on aurait pu éviter en admettant la définition du franc-aleu, au lieu du *franc et commun soccage*, qui est bien *connu de nos lois*.”—D'après la construction grammaticale, c'est le *franc et commun soccage* qui est bien connu, tandis que, dans la pensée de l'auteur, c'est le franc-aleu.

“ Les filles de la Congrégation *existant*.”

“ Quatre bataillons de deux cents hommes *chaque*,” au lieu de chacun.

“ Ni les uns, ni les autres eurent.”

“ On commença à sentir les vexations et *caprices*.”

“ Abandonnèrent leur artillerie *et bagage*.”

“ Les Iroquois continuaient* leurs déprédations dans la colonie, tuèrent en 1722.”

“ Le commandant *dévolut* au Marquis de Vaudreuil, qui fut *confirmé* par Sa Majesté.”—Dévolut et confirmé sont des anglicismes.

“ Les dispositions pour *opposer une* descente des Anglais.”—On dit opposer une personne ou une chose à une autre ; mais on ne dit pas absolument opposer une personne, pour signifier s'opposer.

“ La nomination de M. de Callières au gouvernement de la colonie et l'*appointment* de M. de Vaudreuil à celui de Montréal.”—Appointment est ici un barbarisme employé sans nécessité.

“ Ayant dépensé toute son *ammunition*—*superintendant*” pour surintendant...

* Le manuscrit devait porter continuant.

Un défaut essentiel de cet ouvrage, c'est le défaut presque absolu de ponctuation ; la simple virgule y tient presque partout lieu de point-virgule, de deux points et même du point. Une partie des noms propres sont défigurés ; on y lit : Denouville, Lignièrès, Pouchat, Vergon, Lévy (Lévis), Johnston (Johnson)... L'on serait peut-être tenté de dire de ce volume, qu'il a été composé et imprimé avec une négligence inconcevable, s'il n'était pas plus inconcevable encore, peut-être, qu'un homme rendu à un âge très-avancé et chargé de soins et d'occupations qui sembleraient exiger tout son temps, ait pu donner au public, presque coup sur coup, non-seulement cet Abrégé, mais plusieurs autres ouvrages sur différents sujets. Il est seulement à regretter qu'il ne lui soit pas venu en pensée de confier la correction du style et des épreuves à un littérateur de profession *.

—*Magasin du Bas-Canada.*

II

Néologie.—Extrait de Mercier.—(Tableau de Paris).

On perd les états par la timidité ; il en est de même des langues—je veux étouffer la race des étouffeurs : je me sens pour cela les bras d'Hercule. Il ne faut plus qu'enlever le pédant en l'air et le séparer de ce qui fait sa force. Quand Corneille s'est présenté à l'académie avec son mot *invaincu*, on l'a mis à la porte, mais moi qui sais comment on doit traiter la sottise et la pédanterie, je marche avec une phalange de trois mille mots,—infanterie, cavalerie, hussars ; et s'il y a beaucoup de morts et de blessés dans le combat, eh bien ! j'ai une autre armée en réserve, je marche une seconde fois. car je brûle de culbutter tous ces corps académiques qui n'ont

* Comme il eut la bonne idée de le faire pour son *Traité d'Agronomie* que couronna la Société d'Horticulture de New-York.

servi qu'à rétrécir l'esprit de l'homme. Il n'y a rien de tel qu'un peuple sans académie pour avoir une langue forte, neuve, hardie et grande. Je suis persuadé de cette vérité comme de ma propre existence. "Ce mot n'est pas français..." et moi je vous dis qu'il est français ; car tu m'as compris. Si vous ne voulez pas de mon expression, moi, je ne veux point de la vôtre. Mais le peuple, qui a l'imagination vive, et qui crée tous les mots,—qui n'écoute point, qui n'entend point ces lamentations enfantines sur la prétendue décadence du goût,—lamentations absolument les mêmes de temps immémorial, le peuple bafoue les régenteurs de la langue, et l'enrichit d'expressions pittoresques*, tandis que le lamentateur s'abandonne à des plaintes que le vent emporte ; j'en appelle donc au peuple, juge souverain du langage ; car si l'on écoute les puristes, l'on n'adoptera aucun mot, l'on n'exploitera aucune mine, l'on sera toujours tremblant, incertain ; l'on demandera à trois ou quatre hommes s'ils veulent bien nous permettre d'écrire de telle ou telle manière, et quand nous en aurons reçu la permission, ils voudront encore présider à la structure de nos phrases ; l'homme serait enchaîné dans la plus glorieuse fonction qui constitue un être pensant. Loin de nous cette servitude ; la hardiesse dans l'expression suppose la hardiesse de la pensée. La langue est à celui qui sait la faire obéir à ses idées. Laissez la langue dans les mains de nos *feuillistes*, folliculaires, souligneurs, elle deviendra nigaude comme eux. Donnez-vous la peine d'orienter la carte de la littérature pour en désigner le midi et le septentrion ; c'est-à-dire, les gens de lettres d'un côté, qui produisent des ouvrages, qui creusent les idées, qui sont en avant ; et, de l'autre, les juges impuissants à créer, et qui sont les dignes objets de la risée publique. Que reste-t-il de toute la scolastique de l'abbé Desfontaines jusque à celle de nos jours?... c'est du langage sorbonique littéraire,—rien de plus.

Songez que toutes ces magnifiques expressions, aujourd'hui admises dans notre langue, ont été mal accueillies dans

* Comme celles-ci : comme "de" juste ; pour "de" vrai ; meussieu faites excuse!...

leur origine ; qu'il y a des milliers de volumes qui blâment le langage de nos grands écrivains, et que, sans le mépris dont ils ont frappé leurs ineptes adversaires, nous serions privés de leurs chefs-d'œuvres. Constamment néologue dans mes écrits, et surtout dans mon *Tableau de Paris*, j'ai fait lire le *Tableau* à toute l'Europe ; c'est que je sais mieux, peut-être, ce qui doit plaire le mieux aux hommes de tous les tems et de tous les lieux. Mais savez-vous ce qui rend les sots incurables?... c'est la gravité pédantesque avec laquelle ils traitent des matières de littérature qui sont toutes d'instinct, et qui ne vont guère au-delà de l'instinct. Vous ne vous en doutez seulement pas, sermonneurs du *Mercur* !... Or, dites-moi, avec vos parallèles, qu'ai-je de commun avec le pédagogue Laharpe. ce fakir littéraire, qui a passé sa vie à regarder des cirons au bout de son nez?... ce petit juge effronté des nations, qui ignore la langue de Milton et de Shakespeare, et qui ne sait pas même la sienne, est-il jamais sorti de la vanité collégiale, de la prévention ignorante ou de la pédanterie académique ? il est parfaitement inconnu chez l'étranger. Copiste éternel !... c'est ce scolâtre, cependant, qui juge et calomnie tous ses confrères ; il a remboursé la haine de tous. Mais comme je suis né sans fiel, je ne lui adresse que le dédain, disposé à l'éclairer sur la composition originale, s'il consentait à l'être, ou plutôt, s'il ne lui était pas interdit à jamais de comprendre une idée haute. Il faut remettre à sa place un auteur qui n'est, au fond, qu'un homme de collège, et qui s'arme d'une férule qu'on peut aisément lui arracher.

III

*Réponse du Marquis de Lorne à l'Adresse des Citoyens
de Québec.*

MESSIEURS, — C'est avec le plus profond sentiment de plaisir que nous Nous trouvons au milieu de la population de

Québec et que Nous entendons de personnes autorisées à parler de la part de cette ancienne et fameuse cité, les mots de loyauté et l'assurance de dévouement exprimés dans votre Adresse; et je vous prie de transmettre aux différentes institutions et sociétés que vous représentez, ma reconnaissance de la cordiale et bienveillante réception qui nous a été offerte aujourd'hui.

La loyauté est une fleur précieuse qui ne se fane et ne se flétrit pas facilement, s'il lui est seulement donné de croître à l'air frais de la liberté. Elle fleurira ici aussi longtemps que le Canada existera, et sera chérie comme aux anciens jours le furent les lys d'or, pour lesquels tant de vos ancêtres versèrent si noblement leur sang.

Comme représentant de la Reine, permettez-moi de vous dire que Sa Majesté est assurée de la loyauté et du dévouement de ses sujets de la Province de Québec, qu'ils soient issus de pères venant des Isles Britanniques, ou que l'ancienne France les réclame comme soutenant dans un nouveau monde l'honneur, le renom de bravoure et la fidélité au souverain et au pays qui distinguèrent leurs ancêtres.

J'exprime ces sentiments dans ce langage qui dans tant de pays et durant des siècles, fut regardé comme le type de l'expression concise et nette, et le plus habile interprète de l'esprit et de la pensée humaine.

Le monde entier, en l'employant, se rappelle avec vous que c'est la langue qui, dans l'Eglise, se répandit avec éloquence des lèvres de saint Bernard et de Bossuet; et qui, avec saint Louis, Duguesclin et l'héroïque puelle d'Orléans, résonna sur les champs de bataille.

Cette place sera toujours identifiée avec la race glorieuse qui produisit ces grandes âmes; et cette cité, placée comme elle l'est sur un des sites les plus imposants du monde, semble digne de ceux dont le langage est parlé dans tout l'ancien Canada, et qui couronnèrent de demeures civilisées le rocher élevé qui est aujourd'hui le Gibraltar de notre Puissance.

Bien des changements se sont opérés depuis que la première flotte européenne jeta l'ancre sur les bords du Saint-Laurent; mais aucun événement ne souilla jamais les glorieuses annales de cette forteresse, de cette place si chère à l'histoire. Et ne fut-ce pas d'ici que jaillirent ces influences qui changèrent en riches habitations de populations opulentes ces vastes déserts jadis inconnus? Ne fut-ce pas de Québec que les paroles de la foi, les impérissables richesses de la science et de la civilisation se répandirent à travers un nouveau continent?... c'est d'ici que les grandes rivières furent découvertes et que les flots, devenant les grandes voies du commerce, furent forcés de partager le travail de l'homme.

Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que vous chérissiez tant ces souvenirs, et que de l'avis et avec l'assistance de Lord Dufferin, vous ayez résolu de faire tout ce qui est en votre pouvoir, non seulement pour conserver ce qui rappelle au voyageur vos jours de gloire, mais encore pour embellir le plus possible la précieuse relique qui vous a été léguée en votre charmante cité.

Les mesures que vous avez prises au sujet de l'embellissement de cette ville, mises au jour tout récemment, créées par votre générosité et encouragées par l'esprit sympathique de votre dernier Gouverneur-Général, à qui aucun effort noble et généreux ne fit appel en vain, prouvent que vous ne permettrez jamais que l'intérêt et la beauté qui attirent tant de milliers de visiteurs chaque année, vers votre cité, soient détruits par un utilitarisme mal entendu; mais que vous tiendrez à conserver dans son intégrité le seul grand et antique monument de la grandeur du Canada que ce pays possède.

En conclusion, permettez-moi de vous assurer que nous souhaitons sincèrement que vos vœux les plus ardents, quant à ce qui regarde l'accroissement du commerce de votre port, se réalisent, et que les eaux de la grande rivière qui coule au pied de votre promontoire puissent constamment être couvertes de vaisseaux superbes et solidement construits, que vos artisans peuvent produire avec tant d'habileté et en si grand nombre.

Personne ne désire ce résultat plus que la Princesse, que vous avez si gracieusement acclamée, et qui se joint à moi pour vous exprimer nos sincères remerciements—elle qui, en venant ici, doit être regardée comme la représentation personnelle de notre Reine, issue de cette maison royale qui reçut comme fiancée Henriette de France, fille du grand monarque français, dont une des gloires de son règne fut l'honneur qu'il rendit au voyageur illustre, —l'intrépide Champlain,—ce nom identifié à jamais avec tout ce qui vous entoure.

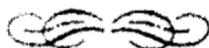
LORNE.

Le noble Lord aurait, sans doute, mentionné une autre grande figure de notre histoire nationale—Louis de Buade, comte de Frontenac, si déjà, les citoyens de Kingston ne lui eussent fourni l'occasion de faire l'éloge du fondateur de leur ville.



ERRATA.

- Page 22, ligne 24—Serait-un,... lire serait-ce un.
" 78, en la note... retrancher la virgule devant "l'Albani."
" 82, ligne 19... cabinet,... lisez cabine.
" 119 ligne 4... simple virgule après nous-même.



Si l'étiquette et le franc-jeu ne permettent guère d'adresser une réponse à un pseudonyme, ils ne défendent point de faire réimprimer ses œuvres, le privilège réservé d'y mettre des notes. On n'a rien à perdre en lui faisant cette gracieuseté inouïe, pour peu que l'on entre dans la pensée qu'a eue Blackstone à la préface de ses *Commentaires* :—“ Si ce livre est mauvais, tous les éloges qu'on en ferait ne sauraient en faire un bon livre ; si, au contraire, le livre est bon, toutes les critiques qu'on ôsera ne feront pas qu'il soit mauvais.”—Aussi bien, en supposant que le quidam prouverait que j'ai fait dans mon œuvre cinquante fautes de grammaire et d'orthographe, ou davantage, ce serait dommage, après quarante ans de lecture ; mais ce ne serait point un malheur, puisque, dans mon livre même, l'académicien Picard * répond à qui lui reprochait ses fautes d'orthographe :—“ Je suis académicien, c'est vrai ; mais je ne suis pas grammairien ;” puisque Balzac dit qu'un professeur trouverait quinze cents fautes de français dans les deux volumes du roman de Latouche, intitulé *Leo* ; que Mirecourt dit que Francis Wey en a commis une fourmillière, et que Balzac avoue que chez son ami Beyle, le langage ne répond pas au fond du livre. Je possède un *Corneille* avec corrections grammaticales par Scudery, et un *J. B. Rousseau* avec fautes de

* J'ai trouvé son discours de réception dans le “ Courrier de Québec.”

grammaire corrigées dans des notes modernes. Quand j'étais assistant-rédacteur aux *Mélanges Religieux*, l'abbé Bellenger avait, corrigé de sa main, le volume des œuvres choisies de Boileau qui, pourtant, mettait et remettait sur le métier suivant son propre précepte; et dans le même temps, Louis Veillot employait la première page de deux ou trois numéros de *L'Univers* à faire la liste des fautes de Lamartine : il avouait que Lamartine était poète, mais ajoutait qu'en respectant la grammaire, il serait poète encore.

On a classé les critiques d'après le nom de deux Grecs,—Aristarque, qui avait une critique fine et sûre, et Zoïle : la sienne était sotte, mais animée par l'envie; je veux bien que mon quidam soit mon zoïle ou mon aristarque *pro captu lectoris*.

Balzac divise les critiques en trois catégories, dans sa *Monographie de la Presse Parisienne*—le critique négateur, le critique farceur et le thuriféraire. Je placerais mon quidam dans les deux premières.

Je n'ai pas à me réclamer du mot de Balzac à ses critiques :—"Comme le plus fort grammairien peut oublier les règles en composant un livre": je crois que cela ne pourra arriver à ce grammairien que quand, chez lui, la mémoire vient à faire défaut.

ETUDE PHILOLOGIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

(DEUXIÈME ÉDITION, ENRICHIE DE NOTES.)

M. François-Michel-Maximilien-Uncas Bibaud (1) vient de mettre au jour un petit volume de 128 pages, intitulé : *Le mémorial des vicissitudes et des progrès de la langue française en Canada, rédigé dans un hameau de la seigneurie Deguire en 1870 : revu à Montréal en 1876 et 1878.*

Ce titre, un peu rococo dans sa forme, a piqué ma curiosité. (2) Je me suis procuré cet opuscule, et j'en ai fait une lecture attentive et consciencieuse (3) que j'ai eu le courage de pousser jusqu'au bout. Après cette lecture, j'ai fait cette réflexion que, notwithstanding toute la bonne volonté, la bonne foi

(1) Bien commencé !... Mon homme ignore, apparemment, que même ce qui serait sérieux cesse de l'être si la manière de le dire n'est pas sérieuse... Et si l'on ouvre "A Critical Dictionary of British and American Authors, Philadelphia 1855," on y lit : "BIBAUD (François-Marie-Uncas-Maximilien) LL. D., born in Montreal, Canada, November 1824, Law Professor in the Jesuits' College, a distinguished Canadian writer. Among his numerous works....."

"(Michel) born at Montreal, 1782. Although a British subject, his works have all been written in the French language....." En m'attribuant le nom de mon père, le quidam promet, sans doute, qu'il va se piquer beaucoup d'être exact !...

(2) "The title of this work sufficiently explains it."—"Star."—Je trouve que nos Anglais ont moins de raffinement, mais plus de justesse d'esprit que les Canadiens. Qu'a de commun l'opinion publique avec la feuille qu'on intitule de la sorte ?... Et voilà un homme qui intitule critique et étude ce qui n'est ni l'une ni l'autre. La critique a ses règles et, pour faire une étude, il faut, au préalable, sonder son cœur, pour éprouver s'il n'est pas agité par quelque passion mauvaise, telle que le dépit ou l'envie.

(3) Un de mes concitoyens m'a dit de la partie de mon ouvrage qui a paru dans "l'Opinion" : "... J'ai trouvé ces articles remplis d'observations extrêmement judicieuses," et un homme important de mon pays m'a écrit de l'œuvre complète : "C'est un fort joli travail." Voilà, je crois, un éloge du fond, et un autre de la forme. Peut-être serait-elle du goût du soi-disant critique si j'avais suivi "le peuple des juges, avec ses bureaux d'esprit, ses cabales, ses admirations de commande, ses dénigrements convenus, tous ses mouvements pour faire et défaire les réputations (Horace). Balzac l'a dit du critique Négateur : "Lui qui sait à peine sa langue, il est puriste ; il nie le style, quand il y a un style ; il nie le plan, quand il y a un plan : il nie tout ce qui est et vante ce qui n'est pas : c'est sa manière." Il faut ignorer sa langue, en effet, pour donner à croire que, dans cette période "le mot le plus ridicule qui 'coure,'" coure est à l'indicatif, tandis qu'en décomposant, on a naturellement "qui soit courant" les gazettes : fallait-il donc récidiver dans cette alogie en un deuxième article ?... Au surplus, ce n'est pas à cause de la terminaison du verbe, comme il le prétend, qu'il faut dire "court" à l'indicatif, puisque souffrir et couvrir donnent il "couvre," il "souffre."

et les motifs louables de son auteur, un écrit de ce genre—à cause des innombrables erreurs qu'il renferme—ne pouvait qu'avoir une influence fâcheuse auprès de la jeunesse du pays; qu'il pouvait, en outre, donner à l'étranger une très fausse idée de nos connaissances philologiques, et j'ai cru qu'il fallait—dans un intérêt j'oserais dire national—ne pas laisser passer une semblable production sans en signaler au moins les plus grosses absurdités au public.

C'est donc par devoir que j'ai pris la plume pour écrire ces lignes, et non pas—comme on le suppose généralement en pareil cas—dans le but d'ennuyer un écrivain qui m'est étranger, et dont je m'empresse de reconnaître ici le caractère honorable, ainsi que les éminentes connaissances légales et historiques. (4) Je sais d'avance qu'il ne me pardonnera guère d'avoir osé feuilleter son ouvrage d'une main aussi peu respectueuse, mais il nous est impossible de laisser s'introduire impunément dans nos familles des éculubrations de ce genre capables de fausser l'esprit de nos enfants; nous ne devons pas laisser entrer sans protestation, sur le domaine de nos lettres, des œuvres qui ne sont ni plus ni moins que des attentats contre notre langue, cette arche sainte sur laquelle nul ne doit porter une main profane. Nous avons autour de nous assez d'éléments dissolvants pour cette langue que nous avons su conserver, à deux milles lieues de la mère-patrie, à travers plus d'un siècle de lutte et d'envahissement étranger, sans permettre à personne des nôtres de venir—au nom du bon goût et de l'orthodoxie du langage—tromper des centaines de lecteurs de bonne foi, avec une olla-podrida de barbarismes, d'anglicismes, d'idiotismes, (5) de fautes de syntaxe et d'orthographe, d'inexactitudes de toute espèce et d'hérésies sans fin.

La tâche est ardue et fastidieuse, mais je l'entreprends avec un cœur léger, dans la persuasion que je fais là un travail

(4) Comme "de" juste; pas d'objection, M. Airvaux. Cependant, devant être négateur et farceur, ne devriez-vous pas vous garder d'être encore thuriféraire.

(5) Vous mentez, monsieur Airvaux.

nécessaire pour plusieurs de ceux qui ont lu ou qui liront celui de M. Bibaud, et ne pouvant qu'être utile en même temps à bon nombre de ceux qui ne l'ont pas lu et ne le liront jamais ; car l'étude de notre langue—je le constate avec chagrin—est trop négligée chez nous, même parmi les hommes de profession, et—ce qui est encore plus regrettable—parmi nombre de personnes qui se prétendent journalistes et écrivains.

Devant ces considérations, le chagrin de pouvoir dépitier à M. Bibaud ne devait pas m'arrêter un instant ; et lui-même—si ces quelques lignes parviennent jusqu'à lui—sera forcé, en lisant mon article, de convenir avec moi qu'il n'y avait pas à hésiter.

Entrons donc en matière, et tâchons de procéder avec méthode (6) autant que faire se pourra.

D'abord, M. Bibaud se paye le luxe d'une orthographe à lui seul.

Ainsi il écrit *complotter* pour *comploter*,—*conçonne* pour *coronne*,—*primerolle* pour *primerole*, (7)—il *coure* pour il *court*, (8)—*sourir* pour *sourire*,—*Théophile Gauthier* pour *Théophile Gautier*, (9)—*poésie* pour *poésie*, (10)—*géôle* pour

(6) Vous auriez dû, en effet, monsieur Airvaux, tracer un plan—écrire avec un moins, un semblant de méthode. Songez-vous que ce que vous appelez votre étude puisse donner à qui que ce soit une idée de ce que contient mon livre?...

(7) On peut écrire avec plus ou moins de lettres un mot qui fait défaut, à ma connaissance, dans quatre dictionnaires ; on le pourrait même pour des mots connus, puisque Meadows écrit "clorre" et que Hocquart (dans son dict. suivant l'orthographe de l'Académie) et Boyer écrivent "clore;" mais ce dernier écrit je "clorraï" au futur. Dans mon enfance, on écrivait invariablement *agresseur*, *aperçu*, à l'insçu, cathéchisme, isle, bléd, enfants, temps, même au pluriel (aujourd'hui pluriel : pourquoi pas singulier ?) A propos, qui dit orthographe de l'Académie ne reconnaît-il pas qu'il y a plus d'une orthographe, monsieur Airvaux ?

(8) Voyez note 3.

(9) Notre grand naturaliste s'appelait Gauthier ; il est venu un capitaine Gauthier à Québec et nous lisons : "Histoire du Canada" par l'abbé L. O. Gauthier dans la "Revue de Montréal," c'est évidemment le même nom. J'ai plus de regret d'avoir écrit Brancheau, le nom d'un de nos avocats distingués, puisque je vois par sa carte qu'il l'écrivit Branchaud. Cependant je n'ai pas cru devoir renvoyer encore la "Semaine Agricole" parce qu'elle est adressée : "Max. Bibeau." Mais je n'ai pas à me demander si j'ai bien droit d'être ébaubi de la petitesse de mon zolle,—de m'en étonner pour "de" vrai, comme s'exprime Ch. Hyenne.

(10) J'ai de Voltaire "Poèmes et Discours en Vers." Dans son examen des poètes épiques, il écrit *poème*, *poètes*, "*poésie*;" mais je lis au premier volume

gôle, (11)—*orthoëpie* pour *orthoëpie*.—*apropos* et *àpropas* pour *à propos*, (12)—*tout-à-fait* pour *tout à fait*, (13)—*mal-à-propos* pour *mal à propos*, (14)—*contre-sens* pour *contresens*.—*appèle*, *rappèle*, *diamant*, *da Néponucène*, *parenthèse*, etc. Et n'allons pas croire que ce soient là des erreurs typographiques ; oh ! non ; elles sont presque toutes répétées à divers endroits du livre—et en particulier *Néponucène*, *conçonne*, *appèle* et *rappèle*.

Cette manie de faire de l'orthographe de fantaisie joue quelquefois de mauvais tours à M. Bibaud. Ainsi, il nous avertit que les mots *bivacer*, *cuisener*, *emmancher*, *allegianer*, *exclavagiste*, *cogitatif*, *waggon*, *bifeak*, *roast-beef*, *notarezz*, *mêque*, *aboyer*, *greyer*, *stopèr*, *rebâcher*, *raçoquillé*, *plèr*, ne sont pas français, vu qu'il n'a pu les découvrir dans aucun dictionnaire probablement. Parbleu ! il a raison, car, à part le dernier qui, épelé de cette façon, signifie encore un genre d'insecte hémiptère, tous ces mots ne s'écrivent ainsi que dans l'imagination de M. Bibaud. Dans les dictionnaires, ils s'écrivent tout bonnement : *bivasser*, *cuisiner*, *emmancher*, *allégeance*, *exclavagiste*, *cogitatif*, *wayon*, *bifeck*, *rosbif*, *notui-*

du siècle de Louis XIV : " La Mounoye fut le premier qui remporta le prix de Poésie à l'Académie Française ; et même son Poème du "Duel Aboli" est, à peu de chose près, un des meilleurs ouvrages de Poésie qu'on ait faits en France," et, à page 163 du 5e volume : " Qui croirait que tous ces bons ouvrages en prose n'auraient probablement jamais existé, s'ils n'avaient été précédés par la poésie ?..." Relever de pareilles minuties et avoir tort, cela vous est-il bien permis, monsieur Airvaux ?... Dehille écrit poème, poète ; Imbert écrit poème.

(11) Comme on prononce ici "gôlier," j'ai cru en effet que le substantif était "gôle ;" mais le dictionnaire de Meadows, (professeur en l'université de Paris) corrigé par Parmentier, donne pour prononciation "hôle ;" toutefois, si on ne doit pas faire sentir l'accentuation, pourquoi accentuer ?... Ce mot "corrigé" ne donne-t-il pas à supposer que le professeur avait laissé quelques incorrections dans son dictionnaire, monsieur Airvaux, et ne pourrait-on pas encore corriger "hôle ?"

(12) Il faut avouer que le crime est grand quand le dict. de Boyer indique *mal-à-propos* : mon Bénard, que vous méprisez, écrit comme vous, *mal à propos*.

(13) *Tout-à-fait*.—Meadows et Parmentier.

(14) V. 13. Les lignes qui suivent sont inintelligibles : c'est la faute de mon soie, car si "l'Opinion" n'est pas une feuille d'une haute portée, l'impression a coutume d'en être assez nette.

resse, mais que, abrier, gréer, stopper, rabâcher; (15) recoquillé, et enfin pelée, pelletée, pellerée.

En outre, M. Bibaud a l'air d'ignorer complètement les règles qui régissent les abréviations et l'emploi des majuscules. Il écrit *Juin, Septembre*, etc. (16) ce sont là des anglicismes; en français, le nom des mois et des jours de la semaine s'écrit avec une minuscule—excepté naturellement quand il se trouve au commencement de la phrase. Il écrit aussi quelquefois l'adjectif français avec une capitale; c'est encore de l'anglais. En français, l'adjectif de nationalité s'écrit invariablement avec une minuscule. Remarquons aussi que, par contre, M. Bibaud écrit *des sauvages, une anglaise*, sans majuscules, quand il en faut rigoureusement, d'après toutes les règles connues.

Quant aux abréviations, M. Bibaud s'en permet à chaque instant où il n'en faut pas, comme dans *Saint-Louis, Saint-Malo, Sainte-Beuve*, et encore les fait-il irrégulièrement. Par exemple, il écrit invariablement, *St.* pour *St—Ste.* pour *Ste—Dr.* pour *Dr—Mme.*, *Mds.* *Mme.* pour *Mme—Melle.* pour *Mlle—Chs.* pour *Ch.* ou *Chs—Ths.* pour *Ths—Ls.* pour *Ls—J.-Bte.* pour *J.-Bte—*. Un simple typographe un peu au courant de son métier sait qu'une abréviation qui se termine par la dernière lettre du mot qu'elle représente ne doit pas être suivie par un point. En France on écrit *Me Lachaud*,

(15) J'ai admis expressément et non condamné *rehausser, rabâcher*, et je dis que mon homme, dans son deuxième article, est un *rabâcher emmuyéux*. Je trouve "bavarder, bavarderie;" on dit ici *bavardage*, et je crois que le mot n'est pas inconnu en France: mon zolle est un *bavard*. Il est sans doute très noble de relever paranthèse à page 105 quand il y a parenthèse à la page 104 en regard... (V. l'article deuxième.) Est-il bien de me faire dire *rebâcher*, quand je corrige au contraire?... Je fais parler des enfants (p. 49) comme ils parlaient en effet; mais mon honnête homme mêle tout à dessein; il compose un "farrago"—mélange de choses disparates, comme dit le dictionnaire de Hocquart. Je reproche au *Courrier des E. U.* de dire "stopper" pour arrêter: eh bien! c'est moi que ce polisson-là représente comme usant de cette locution, et il commet au quiproquo à propos de "plée," mot que des bambins disent et qui vient de l'anglais "plea."

(16) L'auteur de la vie de *Orébillon* aura sans doute aussi fait des anglicismes en écrivant: "Et le poète choisit pour son coup d'essai, le sujet de la mort des enfants de Brutus. Il présenta la Pièce aux Comédiens." *Balzac* fait-il encore un anglicisme en écrivant la *Nécessité*?...
+ *Sites, Scène*

le *Dr Nélaton*, (17) *Ste Geneviève*, etc. Cette règle, adoptée par l'Académie, est suivie par tous ceux qui savent le français.

Mais c'est surtout, dans l'emploi de l'accent circonflexe que notre auteur ne se prive de rien. Il devient d'une prodigalité fantastique. Il en met sur *où*, sur *tome*, sur *dus*, sur *cime*, sur *arome*, sur *zone*, sur *sommeil*, sur *imaginer* et sur *souhaiter*—qu'il écrit : *où*, *tôme*, *dû*, *cîme*, *arôme*, *zône*, *sommeil*, *imaginer*, *souhaiter*. Il dit : *pêcher* contre les règles,—la guerre américaine *dût* nuire, — quand on *eût*, — si je n'*eusse*, etc. (18) Il en risque même deux sur Saint-Malo, le malheureux : *St. Mâlô!* Voilà un sain bien *coiffé!* M. Bibaud aura résolu la difficulté de faire cinq fautes de français dans un nom de ville. Comptons : l'abréviation, une! le point, deux! le trait d'union qui manque, trois! et les deux accents circonflexes, cinq! O patrie de Jacques Cartier, c'est un prétendu historien canadien qui torture et estropie ainsi ton nom historique, si euphonique et si populaire! Ingratitude!

Et puis, à propos d'orthographe, que signifie donc cette forme italique que vous donnez à certaines lettres dans les deux mauvais vers suivants, M. Bibaud :

La laves-tu du songe épais ? et, dégoûté,
Le soir, la laves-tu du jour gros de poussière ?

Auriez-vous l'intention d'insinuer qu'il y a là faute de gram.

(17) Je ne crois pas qu'on use en France d'une telle abréviation : La Bédolière dit le docteur Nélaton, et Balzac, le docteur Bianchon. Quant aux règles élémentaires de typographie de mon gros sot, j'ouvre "Heures des Congréganistes," Lyon et Paris, 1838, à page 9, et je lis : "s. Julien M. et ste. Basilisse V." Pourquoi venir nous dire que l'Académie a adopté ce que tous ceux qui savent le français observeraient, monsieur Jules ?...

(18) Je crois que mon livre, en effet, abonde un peu en circonflexes ; mais c'est que le charmant auteur du "Jugement de Paris" écrit poème, et qu'un acteur français célèbre a prononcé invariablement "toujours jeûne hôme." Pourquoi ne partageriez-vous point leur goût et le mien ?... Dans cet espoir, j'ai embelli votre œuvre de quelques accents de plus ; relisez bien cette édition royale que je vous dédie très-particulièrement. Pourrait-on absolument omettre le trait, monsieur Airvaux ?—Je vois sur St. Malo le seul passage éloquent de votre écrit ; quant à votre probité, il se trouve que la coiffure du saint est un cadeau du protonotaire Perrault (p. 121.) A propos d'accentuation, Maître Chandonnet a voulu, dans sa Revue, qu'on prononçât "collège" : encore bien que cette accentuation me déplaise infiniment, M. Lemarchant, qui s'est passé la fantasia de mettre en vers le Télémaque de Fénelon, écrit en effet "collège, privilège."

maire? Et pourtant, dans mon humble opinion, cette terminaison n'a rien que de très correct. Du moins, c'était exactement ainsi que l'on écrivait la deuxième personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe *laver*, (19) dans la petite école où j'ai essayé d'apprendre à conjuguer mes verbes français. *Je lave, tu laves, par conséquent laves-tu.*

Mais ceci est peu de chose; l'on va voir dans un instant bien plus clairement encore que si M. Bibaud est généralement d'une indulgence inépuisable pour lui-même, il est en revanche bien méticuleux lorsqu'il s'agit d'autrui. (20) La quantité d'expressions impropres, d'anglicismes, de barbarismes et de locutions ou constructions vicieuses qu'il découvre chez les autres est incroyable. Il en amoncelle à tort et à travers des pyramides. Passons-en un certain nombre en revue.

M. Bibaud condamne l'emploi des mots suivants qui, d'après lui, ne sont pas français:

Bavacer—abryer—tanner, dans le sens d'ennuyer—patate—butter, dans le sens de faire un faux pas—aveindre—escousse—butin, dans le sens d'effets—train, dans le sens de bruit—moucher, dans le sens de battre—rebâcher—mêque, pour aussitôt que—plée—statutaire—tantinet—la judiciaire—véreuse, joint à spéculation—enmancher, démancher une affaire—rafistoler—simplesse—hébétude—notaresse—victimiser—bestioté—se recorder, dans le sens de s'entendre—cogitatif—vitupérer—l'adjectif probant—le verbe blouser—immarcessible—esseulé—affectuosité—subodorer—poignant—moyenner—écales—se patiner—becqueter—cuisener—un prétendu—drue, comme qualificatif de volonté—attraper—dans le sens de tromper—plaisant, dans le sens d'agréable—ingéniosité—piètre, comme qualificatif d'opinion—exclavagiste—déliéation—récognition—store—fonctionner (voir fonctionner une presse)—inférence—désappointement—et enfin un *vapeur* au

(19) La deuxième personne ne prend pas invariablement l's; je dirai: donne-moi ce livre; j'attends que tu me le donnes.

(20) Je dis, en effet, à la page 65 de mon livre: "Mais il parait, après tout, qu'il est plus facile de surprendre autrui en défaut que de ne pas manquer soi-même."

masculin. M. l'abbé Casgrain s'en fait même donner sévèrement sur les doigts pour avoir employé cette dernière expression. (21)

Eh bien, M. Bibaud, en attendant que nous nous occupions de ce que vous appelez des anglicismes et des locutions vicieuses, ouvrons quelques bons auteurs et quelques dictionnaires un peu plus sérieux que votre Bénard, (22) et faisons régulièrement le procès de chacune de ces expressions que vous proscrivez si cavalièrement.

D'abord rétablissons l'orthographe de *bavasser*, et nous trouverons dans Larousse, qui vaut bien Bénard, que ce mot signifie *bavarder*, et dans Bescherelle qu'il s'emploie pour *babiller*. *Il semble que la coutume concède à la vieillesse plus de liberté de BAVASSER, et d'indiscrétion à parler de soi.* (MONTAIGNE.) (23)

Abryer. — Ecrivons *abriér*, et nous trouverons dans Larousse qu'il signifie mettre à l'abri du vent. *Un rocher élevé, un bloc de glace, un îlot, peuvent ABRIER un bâtiment.* (BARON DE BONNEFOUX.) On le trouve aussi dans Littré. Dans beaucoup de provinces, surtout en Normandie, on dit encore vulgairement *abriér* pour *couvrir*.

Tanner. — Fatiguer, ennuyer, impatienter. *M'aura-t-elle assez tanné avec ses jérémiades!* (LAROUSSE.) *C'est un homme qui me tanne.* (L'ACADÉMIE et BESCHERELLE.)

Patate. — Tubercule, que produit un genre de plantes de la famille des convolvulacées. *Les habitants de la Guinée se nourrissent de PATATES.* (RAYNAL.) La patate est ce qu'on appelle au Canada *patate sucrée*. La pomme de terre est un peu différente par la forme et par le goût; mais *patate* est un mot français. Il se trouve dans Larousse, Littré, Bescherelle et l'Académie.

(21) On ne peut pas plus dire "le" vapeur que "le" femme ou "la" homme.

(22) Joli compliment pour nos couvens et lycées qui usent de Bénard! c'est un dictionnaire classique qui donne l'étymologie des mots, ce que ne sauraient faire des dictionnaires qui contiendraient tous les mots que vous acceptez, monsieur Airvaux.

(23) La langue de Montaigne, naïve et trop familière déjà à son époque, n'est pas celle du grand siècle, monsieur Airvaux.

Butter.—Broncher en heurtant du pied un terrain inégal. *Ce cheval BUTTE sans cesse.* (A. DUMAS.) *Nos montures chancelantes BUTTAIENT.* (TH. GAUTIER.) *Cet ivrogne BUTTE à chaque pas.* (LAROUSSE.) *Broncher, faire un faux pas.* (BESCHERELLE.) *Ce cheval BUTTE à chaque pas.* (L'ACADÉMIE.)

Aveindre.—*Vous n'avez AVEINT que six morceaux de sucre.* (BALZAC.) *Dans les révolutions, même en apparence rétrogrades, il y a un pas de fait, une lumière acquise pour AVEINDRE la vérité.* (CHATEAUBRIAND.) *AVEIGNEZ ce pot de confitures.* (BESCHERELLE.) *AVEINDRE du linge, des habits d'un coffre.* (L'ACADÉMIE.) (24)

Escousse.—*Ne prenez pas de si loin votre ESCOUSSE pour être en peine.* (MME DE SÉVIGNÉ) *Prendre son ESCOUSSE.* (L'ACADÉMIE et BESCHERELLE.)

Butin.—*Effets, richesses. Il y a gagné du BUTIN. Il a fait du BUTIN dans cette affaire. Il y a du BUTIN dans cette maison.* (L'ACADÉMIE et BESCHERELLE.)

(Qu'était-il besoin d'aller chercher l'autorité de Made de Sévigné, quand nous avons le chant canadien entonné récemment encore par notre Albani :

Par un dimanche—dimanche au matin,
Mamselle Oubléte a té cri son butin,
butin, butin, butin.

Airvaux n'est pas drôle: il a manqué d'ajouter que la Sévigné, qui était l'une des trois Divines à la Cour, déclare que la plupart des maladies des jeunes filles leur viennent de ce qu'elles ont toujours le—sur selle. La divine ne passe pas comme moi le mot qui, de son temps, s'écrivait avec trois lettres. Vous ne dites pas les choses, Jules; et pourtant, si j'en juge par l'extrême profondeur que je trouve dans vos productions philologiques, vous devez attacher une grande importance à la lettre qui s'omet impunément de nos jours. Retrancher l'!... mais c'est nous priver d'une épenthèse !...)

Train.—Bruit, fracas, tapage. *Faire du TRAIN. Finissez ce TRAIN.* (LAROUSSE.) *Quel TRAIN!* (BESCHERELLE.) *Ce TRAIN a duré toute la nuit.* (L'ACADÉMIE.)

Recoquill.—*Ecrivez recoquillé, et vous trouverez. Il RE-*

(24) Il s'agit probablement, comme dans plusieurs lignes qui précèdent, d'une académie particulière; car je lis chez Meadows et Parmentier: "Aveindre" is confined to few persons, and common conversation. Pour les mots qui nous viennent de Normandie, on trouvera mieux dans la note de la page 80 de notre livre. M. Barbey d'Aurévilly les donne pour des idiotismes et non pour du français correct.

COQUILLAIT son chapeau. (TH. GAUTIER.) *Ver* RECOQUILLÉ. (BESCHERELLE.) *Les mauvais vents* RECOQUILLEN *les feuilles.* (L'ACADÉMIE.)

Moucher.—Battre, appliquer une correction. (LAROUSSE.) *Tu vas te faire* MOUCHER, *rosser.* (LITTRÉ.)

Rabâcher.—Encore un mot défiguré. RABACHER, revenir toujours sur le même sujet. *Les journaux continuent à* RABACHER *de moi.* (CHATEAUBRIAND.) *Mais ne* RABACHONS *pas là-dessus.* (E. AUGIER.) *Il est pénible de* RABACHER *ce qu'on a déjà écrit une fois.* (E. ABOUT.) *Cet homme ne fait que* RABACHER. (L'ACADÉMIE.) (25)

Mêque.—Pour aussitôt que. Il est évident que M. Bibaud a pris ici pour un barbarisme horrible, la locution conjonctive *mais que* employée souvent dans le pays, dans le sens de *lorsque*. Exemple : *M. Bibaud est un aimable homme, MAIS QUE la manie d'écrire s'empure de lui, et il devient insupportable.* (26)

Plée.—Comme je l'ai déjà dit, cherchons *pellée*, et l'on trouvera que cela veut dire, en excellent français, ce qu'on enlève avec une pelle. *Une pellée de feu,* (L'ACADÉMIE) (27)

Statutaire.—Qui a le caractère ou la valeur d'un statut. (LAROUSSE.) *Répartition* STATUTAIRE *d'un dividende.* (L'ACADÉMIE.)

La judiciaire.—Jugement, faculté intellectuelle de juger. *L'habitude de plaider alternativement le pour et le contre, le faux et le vrai, fausse leur* JUDICIAIRE. (CORMENIN.) *J'ai*

(25) Jules Airvaux est là bien daguerréotypé!.. Son chef-d'œuvre est son propre portrait.

(26) La chose évidente, c'est que M. Jules ne sait pas ce qu'il dit. Il cite pour exemple ce qui contredit l'interprétation qu'il donne de la locution!.. Je vois que, pour être un "dos blanc," il n'en ignore pas moins la chanson "Queu robe danera tu à ta femme moqu'tu t'marie."* Je veux qu'il me dise aimable toujours ou jamais,—aimable "tout-à-fait."—Vous voyez, je récidive : c'est pour vous faire "biner," monsieur Airvaux ; les enfants de par ici disent tu "bines" pour tu enrages.

(27) En effet, vous avez déjà fait ce qui-proquo et essayé de l'érudition à contre-temps. Il ne suffit pas d'être pédant,—il faut être sot pour faire intervenir les dictionnaires dans les passe-temps de l'enfance : une bonne "plée" veut dire une bonne bataille d'enfant, et rien d'autre, monsieur Jules.

Voir page 147.

toujours bien jugé de sa JUDICIAIRE. (MOLIÈRE.) Cet homme a la JUDICIAIRE fort bonne. (L'ACADÉMIE.) (28)

Spéculation véreuse.—Larousse dit : Créance véreuse, titre véreux. Je crois les deux associés un peu VÉREUX ; l'affaire n'est pas bonne. (DANCOURT.) Il y a quelque chose de VÉREUX dans cette affaire. (L'ACADÉMIE.) (29)

Emmancher, démancher cette affaire.—L'Académie écrit : emmancher et dit : Cette affaire est nul EMMANCHÉE ; il y a quelque chose qui se DÉMANCHE dans cette affaire. (30) Affaire bien EMMANCHÉE ; commerce DÉMANCHÉ, dit Littré. EMMANCHER une affaire ; complot DÉMANCHÉ. (LAROUSSE.)

Rafistoler.—J'éprouve aussi le besoin d'être RAFISTOLÉ. (BAYARD.) Je ne suis pas fier, je RAFISTOLE une marche de mon escalier. (BALZAC.) RAFISTOLER un vieil habit. (L'ACADÉMIE.)

Simplesse.—On ne trouvait en lui qu'amour et simplesse. (L'ACADÉMIE.) Montaigne, Beaumarchais et Collin d'Harleville emploient fréquemment cette expression.

Hébétude.—L'HÉBÉTUDE d'esprit est incurable. (LAROUSSE.) Les académies semblent des foyers d'HÉBÉTUDE. (31) (PROUDHON.) Apparence hébétée qui présente un malade dans certaines affections cérébrales. (LITTRÉ.)

(28) Je n'ai pas dit expressément que judiciaire n'est pas français au substantif ; si cependant je voulais m'en servir, j'attendrais que les Français se déterminent entre "mon" et "ma" judiciaire : on voit par mes citations qu'ils alternent entre les deux genres, comme pour "effluves." Si j'avais su, j'aurais fait pendre F. X. Garneau pour avoir fait "épave" masculin ; mais à présent, que M. Berthelot le place au Tartare ou au Champs Elysées, —où qu'il soit, il peut se moquer de mon cordeau. En revanche, je fais pendre Maître Chandonnet pour avoir fait "espace" féminin ; je pense notre poète Fréchetton pour avoir fait du même genre le mot "trille." Pas besoin de pendre B. Salte à cause, qu'il veut bien être son propre bourreau : " Quel est celui d'entre nous qui n'a pas eu envie de se pendre en voyant l'un de ses articles massacrés de pareille façon ? " ... Bendus ! pendus ! les autres : ça sera le panacée qui fera disparaître toutes les incorrections de la langue.

(29) Nommées véreuses "en argot de palais."—Balzac, page 101 : vous n'indiquez pas souvent les pages, monsieur Airvaux ! ..

(30) Si l'Académie a dit qu'on peut emmancher et démancher ce qui n'a pas de manche, cela confirmerait non seulement le dire de Louis Veuillot (p. 94), qu'on entend du mauvais français même à l'Académie ; mais aussi le mot de Piron passant avec un ami devant la vieille institution :—"Tiens, vois-tu, ils sont là quarante qui ont de l'esprit comme quatre !" ..

(31) Bravo, Proudhon !

Notarresse.—Larousse: notairresse, la femme d'un notaire. *Les NOTAIRESSES se jugent sévèrement.* (BALZAC.)

Victimer.—Rendre victime. (LAROUSSE.) *La superstition et le philosophisme sont dangereux pour ceux qu'ils VICTIMENT.* (BOISTE.) Se trouve aussi dans Littré et Besche-relle. (32)

Bestiote.—Elle était ignorante comme une carpe, et un peu BESTIOTE. (BALZAC.) Se trouve dans Larousse.

Se recorder.—Il fallait que chacun SE FUT (33) RECORDÉ. (BALZAC.) *Nous fâmes bien aise de nous trouver encore seuls ensemble pour nous bien RECORDER avant les opérations.* (ST-SIMON.) *N'avions-nous pas besoin de nous RECORDER ?* (TH. LECLERCQ.) *SE RECORDER avec quelqu'un.* (L'ACADÉMIE.)

Cogitatif.—Mettons cogitatif, et Larousse et Littré nous diront ce que cela signifie. (34)

Vitupérer.—Blâmer. (L'ACADÉMIE.) *La Gazette de France VITUPÈRE les cardinaux et leurs amis.* (LA BÉDOULIÈRE. (35))

Ce flux de citations continue comme de plus belle dans un deuxième article qui offre cette admirable période: "S'il y a progrès, c'est assurément dans le sens de la queue des vaches—en descendant." Le rustre a manqué de poser là le gros point d'admiration... Ce n'est pas la première fois que je sur-

(32) J'aime mieux le mot canadien invictimer. Je trouve ce "victimier" encore chez Hocquart: c'est digne de celui qui nous dit que "steam" est un mot français qui signifie bateau-à-vapeur,—ce qui est à peu près comme de prendre le Piré pour un homme: bien faits les dictionnaires, aujourd'hui! "Victimer" est un dérivé aussi cavalier que diplômier ou que littérature idée de Balzac. Lamartine, dans mon épigraphe, ne dit pas "digner" (qui ne serait pas plus mal que victimer), mais dignifier une œuvre. Il faudrait "victimiser."

(33) Pensez-vous qu'un circonflexe posé là serait de trop, monsieur Airvaux? Ne ressemblez-vous pas un peu à ces écrivains français du jour qui écrivent, âme, grâce et même "âge," sans accentuer?... (Je découvre dans la Minerve, qu'ils se mettent à écrire St Malo.) Quelques virgules de plus ici et là, nuiraient-elles à l'intelligence de votre fricassée ou galimafrée?..

(34) Si le pseudonyme sait un peu de latin, il peut comprendre ce que veut dire "cogitare" sans recourir à un homme aussi savant que Littré; mais il n'est pas plus nécessaire de "cogiter" en français, que de "condor" ou d'être "conditeur." Le vieux langage offre excogiter (Lescarbot.)

(35) Vitupérer peut être français sans que "vitupération" le soit: la langue française offre un substantif assez singulier,—"vitupère"... mon savantisme ne l'a pas même soupçonné! On ne dit en français ni "vitupérable" ni vitupération.

prends l'*Opinion* publiant des platitudes de cet aloi ; on y a permis à un autre pseudonyme (peut-être le même maotru), bien pis encore à l'adresse de mon père, qui a passé pourtant pour un homme respectable—qui fut même entre ceux que les anciens désignaient comme les *optimistes* de la patrie... Ce *jagou* de phrase à part, le reptile a jeté tout son venin dans son premier article, et le deuxième ne contient que des redites et des *menteries*. Les mêmes choses ont été rebattues ou vont l'être plus loin cinq ou six fois. Tant mieux ; quand j'ai vu cette forêt de citations, je me suis dit : voilà qui va bien ! car *qui prouve trop ne prouve rien*, et quand on admet tous les mots qui se di-ent, on n'est pas pris au sérieux par nos maîtres d'éducation ou par les Canadiens instruits. Et c'est mal habile en ce que les citations que le pseudonyme n'a pas inventées à plaisir, réunies aux nôtres, confirment le dire de Louis Veuillot (94) qu'on n'écrit plus le français en France,—déclaration endossée par Béranger (même page) et par Dumas fils (page 101), qui appelle ce langage *argot*. Le professeur Guiblé (*Périodes de la Littérature et des Arts*) l'appelle *rococo*. En effet, voilà un homme qui craindrait que ses enfants tombassent entre mes mains à cause qu'ils ne pourraient plus *éjaculer pas mal, c'est de valeur, un p'tit brin, bâdrer, hamsaer, seron, véreux, horrible compagne, embarquer en voiture, mon butin, dégelée, pollérée, victimer*... Qu'on me dise si ce *père* là est un père comme les autres... Oh ! le malheureux *triste-à-putte* !... Aussi bien le petit se moquera de lui et dira *plée* et *invictimer* en béchévetant ou faisant la *somerset*. Mais par exemple, je gage que le marmot aimera bien *lancer*, le mot favori de son papa !... Tout ce qu'on a entassé, c'est Mercier qui s'avance toujours, comme il dit lui-même, avec ses 3000 mots,—infanterie, cavalerie et hussars.

Mais voyons les *menteries*.—Si l'abbé Chandonnet a lu dans un livre français exigé pour exagéré, faut-il donc tant s'étonner qu'on lise *exclavagiste* et *cuisener* dans un livre canadien ?... Quand je lis au siècle de Louis XIV que l'abbé de Choisy, nommé ambassadeur à Siam, n'était que *minoré* à son défaut, ne dois-je pas supposer qu'on a imprimé défaut pour

départ?... Il est, au reste, faux que j'aie condamné *cuisiner le café*; et quand le pseudonyme a répété trois fois déjà que j'ai censuré *un prétendu*, il a trois fois menti: ce que j'ai critiqué chez Balzac—qu'on ouvre mon livret à page 103, c'est "son prétendu prétendu," c'est-à-dire, l'homme que la vieille fille prétendait être son amant. Je dis à la même page que dans la littérature du grand siècle on entendait parler de poignantes douleurs—eh bien! le drôle me fait condamner cela; il me représente défendant aux oiseaux de becqueter et aux limiers de subodorer (sentir de loin—à la trace); il fait *déli-néation* (dessin à longs traits—*first draught*)—ébauche, synonyme de *délimitation*. Il me blâme de proscrire désappointement, mais n'a garde d'indiquer la page 65 où Veillot écrit: "j'aimerais presque autant *désappointement*, si désappointement n'était tout-à-fait barbare et même anglais." Ne croyez pas que le savantasse ait le loisir d'indiquer les pages; il est excusable sans aucun doute... tant de zèle pour la pureté de notre langue!

Dans un troisième article, le pseudonyme aime mieux *speaker*, qu'Orateur, *square* que carré; mais j'aimerais le voir s'évaltonner davantage dans son anglomanie, car il ne dit pas s'il préfère *street* à rue, *yard* à verge, *board* à bureau. S'il avait l'habitude de citer les pages, c'est à feu Henri-Emile Chevalier, mort au mois de septembre, qu'il en voudrait ou devrait en vouloir ici. Il fait de *message* un écrit et d'un messager un scribe. Mais les anges dont nous parle la Bible n'étaient-ils pas proprement des messagers célestes?... apportaient-ils avec eux des lettres? Et dans la mythologie, Mercure, ce messager des dieux, avait-il d'autre enseigné que son caducée, auquel Lafiteau est tenté de comparer le grand-calumet de nos tribus?... Balzac parle-t-il de quelque pièce écrite ou d'écrit quelconque dans son morceau intitulé *Le Message!*... Qui ne voit que si un message est un écrit, il n'y a déjà plus de messager!... Sa supercherie est telle qu'à première vue, il a pu me faire accroire que j'ai dit réellement des choses que je n'ai point dites. Cet honnête sujet me dit que j'aurais du faire comme le Sulpicien Faillon (qui publiait à

Paris l'Histoire de la Colonie Française au Canada)—mettre Progrès de la Langue Française au Canada, moi qui suis habitant du pays ! Il proclame qu'*anxieux* est un anglicisme où je l'ai mis ; cependant Meadows et Parmentier traduisent *anxiété* par *perplexity* et *solicitude* ; *solicitude* par *carefulness*, ajoutant que *carefully* veut dire, entre autres choses, avec inquiétude : tout cela fait mon affaire et me persuade que mon zoile fait un fou de lui pour me trouver en faute ! Il me donne tort pour écrire Sauvages sans majuscule, quand la Revue de Montréal (page 666) fait commettre la même *énormité* à M. Chauveau ! Il me récite encore mon titre, et met à mon compte tout le salmigondis que lui seul est à faire.

Il va sans doute, dans un quatrième article, (s'il n'est pas la même turelure encore) essayer quelques jugements littéraires sur le ton du plus connu des airs : nous connaissons le turlututu de l'Opinion Publique.

Je me peins mon gars comme un pédant insupportable dans le commerce de la vie ; je voue alors, à son amitié J. E. R., le professeur de syntaxe de la *Patrie*, qui a découvert, dans une lettre écrite par M. Chapelau en anglais, une myriade de fautes de français—un stock (*sic*) de *balourdises* (1) grammaticales. Les deux amis nous sont venus de la *Petite Nation*, colonie de l'antique Béotie, seule terre de la Grèce qui produisait des humains sans cervelle.

Maître Jules Airvaux a bien eu envie de tout dire puisqu'il en a inventé : Il faut pourtant que je l'aide à corriger mon livre. Ainsi, dans la note où il est question de l'Albani, la virgule est certainement de trop devant ce nom ; dans celle qui s'adresse à B. Sulte, il faudrait, à la deuxième ligne, substituer *Canadien* à *Courrier*. Là où je constate la mort du docteur Meilleur, je répète trop *même* ou *de même*, comme l'académicien Littré (qui ne fait pas une simple note) répète trop la conjonction *et* à la fin de sa lettre récente à Edouard Huot ; le beau nom de Pokahontas est estropié cruellement à

(1) Comme "balourdise" est une chose faite sans esprit, il faut supposer, ou que la syntaxe est le lieu propre pour faire de l'esprit, ou que J. E. R.—une grosse pâte d'homme, a beaucoup plus d'esprit que Chapelau !

page 109. Enfin, au bas de la page 111, il faut, pour le sens, que la virgule soit placée après Vibert, et non après lui-même. Si j'ai une antipathie grande pour l'accent aigu, cela n'apparaît guère en mon œuvre, où j'en rencontre plus d'un en lieux où je m'en passerais bien!... Et voilà, monsieur Airvaux, qui ne vous êtes pas aperçu que Ste-Beuve a écrit l'histoire du Port-Royal, et non du Palais,—faute d'impression qui se trouve à page 98.—Mais vous avez dit *nos enfans*... combien *qui y en a* de petits marcessins Airvaux en herbe?... le mot *marcessin* est plus *urbain* que le nom primitif des ancêtres d'un de nos gouverneurs de Provinces, vous m'entendez bien!...

L'Académie.—La société des correcteurs des imprimeries de Paris a consacré une brochure aux modifications introduites par l'Académie dans la dernière édition de son dictionnaire. A propos de cette brochure, le *Charivari* offre quelques observations sur les mots qui sont encore consignés à la porte du dictionnaire.

« L'Académie a carrément repoussé les mots : arsouille, astiquer, banquistre, boniment, brouettée, calotin, chiper, déculotter, frimousse, folichonner, jobard, maquillage, pirpaillot, pichenette, plaisantia, ratatouille, rigoler, tête-bêche, tourlourou, trempette, tripoteur, veinard. Elle n'a pas encore pu se résoudre à admettre le mot *bureaucrate*. Bureaucrate pas français!... qui l'eût cru?

Ni le mot *caricaturiste* (O Cham!)

Ni le mot *conferencier* (O Lapommeraye!)

Ni le mot *ostréiculture* (O Sarah Felix!)

Ni le mot *policier* (Ombre de Gaboriau, qu'en penses-tu?)

Si l'Académie a fait un effort pour adopter *polka*, elle s'est arrêtée devant *polker*, et n'a même pas voulu entendre parler de *mazurka*.

Elle daigne enfin nous donner un moyen d'exprimer ce petit défaut de prononciation, si piquant parfois dans une jolie bouche : le *zezayement*. Il est bien heureux que nous puissions rappeler, sans commettre une faute de français, que

Mlle Bélia zézayait ; mais, quant au *nasillement*, l'Académie le proscrit encore.

Enfin le nouveau dictionnaire admet *vaudevilliste*. A la veille de la candidature de M. Labiche, il était temps !

Un peu de patience, cependant, et les Quarante admettront tout, à en juger par le nombre de lignes fortifiées que les néologues ont déjà rompues !... On doit, toutefois, avertir que tout ce que le pseudonyme met sur le compte de l'Académie, n'engage en rien ce corps : on ne peut mettre aucune créance dans la véracité de l'individu sans aveu qui signe *Jules Aircaux*. Quand il dit "L'Académie," il n'est pas plus grave que quand il met "Balzac" après "Vous m'avez veint six morceaux de sucre, m'en faut huit" : l'autorité de Balzac se trouve être ici l'autorité d'une grosse maritorne, servante du vieux pingre de province qui a nom Grandet.

N.B.—A ligue quatrième de la note 26, le typographe a omis : "Pour ce qui me concerne, qu'il apprenne de Crébillon que le style est tout l'homme."

Page 129, ligne 4,—privilage.....lisez privilège.

Page 131, au bas—couxrir.....lisez couvrir.

